

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... \$1.00
 Payable dans le cours de l'année.... \$1.50
 Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
 Le *Canadien*, quotid. par an..... \$5.00
 " " semi-q. " \$3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts
 Autres insertions..... 05
 Naissances, mariages ou décès..... 25 "
 Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot :
 Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

J. ISRAEL TARTE, Editeur-Propriétaire

BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC

SAMEDI 7 DECEMBRE 1889

LE RESULTAT

M. Tessier l'emporte par une centaine de voix.

Nos amis ont fait une lutte énergique, extraordinaire. Le sort des armes leur a été défavorable, mais ils peuvent s'en revenir avec la satisfaction d'avoir fait vaillamment leur devoir.

Le gouvernement appréhendant que la défaite le son candidat aurait une influence désastreuse sur les événements futurs ne pouvait se laisser vaincre, et il a eu recours à tous les moyens. Cette élection lui coûte au-delà de \$20,000. Un joli denier, n'est-ce pas ?

Et avec cela on a à peine racolé cent voix de majorité, dans un comté immense, où la colonisation a besoin de tant d'argent ! En ont ils eu un peu des promesses et des douceurs, ces pauvres colons de Rimouski ! Si tout cela ne tourne en farine du diable.

M. Mercier disait ces jours derniers que si son candidat n'était pas élu par au moins 400 voix, il considérerait cela comme une défaite pour son gouvernement.

Faites-en votre deuil, M. Mercier ; le sentiment populaire est contre vous, et vous entendrez avant longtemps la grande voix du peuple qui vous criera aux oreilles sa façon de penser sur votre politique et votre gouvernement.

Le chiffre officiel de la majorité de M. England à Brome est de 160.

L'ancien nous apprend que M. Mercier vient d'acheter la terre de M. N. N. Ritchie, de Sainte-Anne de la Pétrade.

La navigation étant close, le Pacifique Canadien s'est chargé du transport de 25,000 minots de blé américain, de Prescott à Montréal.

M. Mas Chapais, du *Courrier du Canada* ira faire une conférence à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 12 décembre.

Les journaux poussent apparemment avec les frimas comme au temps des fleurs. Voilà qu'une feuille du nom de *L'Ami du Peuple* vient d'éclorre à Joliette. Indépendant et hebdomadaire.

On mande de Clinton que Charlotte Edwards, de Woodstock, a été arrêtée sur l'accusation d'avoir empoisonné son premier mari, le 23 mai 1888. L'accusée est mariée de nouveau à un riche citoyen.

Les étudiants en médecine de l'école Victoria ont célébré bruyamment lundi dans les rues de Montréal la suspension des négociations entre Laval et Victoria. Ils ont crié en face de l'université Laval : "Pas de prétraille !"

M. B. Sulte écrit dans le *Canada* qu'il serait à désirer que le gouvernement de Québec fit imprimer une édition canadienne des *Voyages de Jacques Cartier au Canada*, avec des annotations faites avec soin.

D'après le dernier rapport des postes des Etats-Unis, le service de l'année finissant avec le mois de juin 1889 se chiffre par un déficit de \$7,900,900. Le maître général des postes suggère de suivre les systèmes postaux anglais et canadiens des caisses d'épargne.

Le vapevr *Powerful*, échoué sur l'île Ronde, garde sa fournaise allumée afin d'empêcher l'eau de geler dans ses tuyaux. Lorsque l'eau sera assez haute on le mettra à flot et on essaiera de le descendre aux îles de Boucherville. S'il y a trop de glaces il devra prendre ses quartiers d'hiver en arrière de l'île Ste-Hélène, près du quai du club de natation.

**NOS CHEVAUX
LEUR AMELIORATION**

Pour améliorer notre race chevaline il faudrait commencer par le commencement, c'est-à-dire exclure de la reproduction tout étalon et toute jument qui ne sont parfaitement sains.

Ensuite chaque district devrait s'appliquer à élever une seule classe de chevaux. De cette façon le public acheteur finirait par savoir où il pourrait se procurer les chevaux qu'il désire acheter.

Voudrait-il un cheval de gros trait il saurait qu'il peut se le procurer dans tel district.

Voudrait-il un cheval de carrosse c'est vers tel autre district qu'il dirigerait ses pas.

C'est ainsi que l'on fait en France et en Angleterre et éleveurs, vendeurs et acheteurs se trouvent bien de cet arrangement.

Ainsi les cultivateurs des comtés de Châteauguay, Huntingden, Beauharnois pourraient continuer à élever des gros chevaux de trait ; ils ont les éléments qu'il leur faut pour se livrer à la production de cette classe de chevaux.

Dans le district de Québec nous ne devrions jamais essayer d'élever des chevaux pesant plus de 1100 livres. Nos chemins sont mauvais, montueux, il y a trop de neige.

Les gros chevaux ne peuvent pas suffire à notre besogne. Nous aimons à voyager un peu vite malgré nos côtes et nos mauvais chemins d'hiver, il nous faut donc des chevaux suffisamment légers pour se tirer d'affaire et assez forts pour traîner 500 ou 600 livres à une allure de 6 à 8 milles à l'heure.

Elevons donc des chevaux pour usage général.

Si vous allez visiter l'établissement du Haras National à Montréal, vous y verrez le cheval qu'il nous faut dans le district de Québec. C'est un normand du plus beau modèle. Un tel cheval fait un très beau carrossier, un très beau cheval de selle, un excellent cheval de trait léger.

Très agile, assez puissant et des formes superbes. Examinez-le avec soin et dites m'en des nouvelles. Il s'appelle *Holophrène*. C'est bien le type du cheval qui convient à notre district.

J. A. COUTURE.

On mande d'Halifax que cinq matelots du steamer *Galina*, qui a apporté à Halifax 20,000 sacs de sucre de Hambourg, se plaignent de mauvais traitements de la part du capitaine. Ils n'ont eu à manger que trois biscuits par jour, et plusieurs sont tombés malades. L'équipage a logé une plainte devant les autorités.

L'hon. N. C. Chapleau, l'hon. M. Lacoste, l'hon. M. Ouimet et Mme Ouimet M. Arthur Dansereau et M. John Black de St Jean sont allés à New-York accompagner le colonel King, Mme King et Mme Chapleau, qui de New-York se rendent aux Bermudes, où ils passeront plusieurs semaines. M. Chapleau sera de retour au commencement de la semaine prochaine.

Une somme de \$60,000,000 doit être dépensée à Chicago pour la construction d'un système de drainage.

La somme est énorme, mais elle montre une fois de plus quelles idées larges possède la métropole de l'Ouest, qui a dans le futur une confiance sans bornes.

Le peuple américain comprenant que la santé publique et la prospérité de la cité exigent un système perfectionné de drainage, ne se laisse jamais arrêter par un sacrifice d'argent, celui-ci fut-il onéreux.

Allez acheter les différentes graines dont vous aurez besoin chez le Dr Ed. Morin & Cie, 314 rue St. Jean, 32-34 rue St. Pierre.

Diptérie

M. le Dr L. N. Fortin vient de perdre son deuxième enfant dans l'espace de deux jours et demi. Elle s'appelait Marie-Jeanne-Béatrice et était âgée de 3½ ans ; elle est décédée le 1er décembre à 3 heures a. m. et a été inhumée le même jour à 3 heures p. m.

Nous offrons nos sympathies à la famille affligée.

LE CONGRES

La séance d'ouverture du congrès des Etats-Unis n'a donné lieu à aucun incident qui mérite une attention spéciale. Comme d'ordinaire, la cérémonie n'a guère été autre chose qu'un spectacle, comme une "première", où a assisté le tout Washington des grandes occasions. M. Reed, du Maine, a été élu speaker à la majorité de 166 voix contre 154 données à M. Carlisle, le candidat démocrate. C'était prévu.

On pourra lire sur une autre page le message du président qui a été lu hier devant les deux chambres. Ce message touche à des questions fort intéressantes.

LES GARDES FORESTIERS

Les gardes-forestiers à l'emploi du gouvernement de Québec se sont assemblés à Hull la semaine dernière, à la demande du commissaire des Terres de la Couronne, pour recevoir des instructions de M. J. B. Charlestown, surintendant des gardes forestiers, relativement aux opérations forestières pendant l'hiver. M. Charlestown a signalé l'augmentation de \$300,000 obtenue l'année dernière dans le revenu des Terres de la Couronne, mais a prétendu qu'il y avait encore des négligences auxquelles il espère que les gardes forestiers mettront fin. L'administration des Terres de la Couronne, a-t-il dit, n'a pas de caractère politique et tout employé du ministère est tenu de faire son devoir, sans crainte ni faveur, sans qu'il puisse compter sur la protection de ses amis politiques s'il néglige l'accomplissement de ses fonctions.

ELECTION DE RIMOUSKI

M. Tessier élu par une centaine de voix

Rimouski, 4 déc.—Voici, aussi exactement que possible, le résultat de l'élection qui a eu lieu aujourd'hui entre M. Asselin, conservateur, et M. Tessier, libéral :

Tessier	Asselin
St. Mathieu.....	72
St. Simon.....	égale.
St. Fabien.....	87
Bic.....	1
St. Valerien.....	1
Sacré-Cœur.....	24
Rimouski (ville).....	3
" (paroisse).....	58
Ste. Blandine.....	23
Neigette.....	4
Pointe au Pere.....	8
St. Anaclet.....	28
St. Luce.....	33
St. Donat.....	33
St. Gabriel.....	4
St. Flavie.....	6
Montjoli.....	6
St. Joseph.....	3
St. Angèle.....	34
St. Moïse.....	25
St. Octave.....	20
McNider (Sandy Bay)....	35
St. Damase.....	1
St. Ulric.....	42
Matane.....	28
Canton Tessier.....	15
St. Félicité.....	19
Dalibert.....	15
Ronieu.....	12
	391
	248

Majorité pour Tessier... 143

Rimouski, 4.—Tessier est élu par 75 voix.

Plus tard.—La majorité de M. Tessier est de 178.

WINNIPEG, 4.—Le chemin de fer du Nord Ouest Central, de Brandon, demande un bonus de \$30,000 pour l'aider à la construction d'un pont sur l'Assiniboine à Brandon. Cette dernière ville est favorable à ce bonus cependant il est fort peu probable qu'elle est le pouvoir de l'accorder.

Les excursionnistes du conseil de ville de Montréal arriveront ici demain et y passeront une journée. Un lunch leur sera servi par les autorités municipales.

300 immigrants sont arrivés en cette ville en novembre dernier.

Le foin se vend \$10 la tonne. Le blé est coté de 60 à 75 centes.

Autour d'une fosse !

Une action vient d'être intentée contre les messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, par M. G. Panneton, de Montréal. Comme les faits allégués dans cette affaire paraissent d'une nature bien grave, nous publions la version de la poursuite et celle de la défense. Le demandeur poursuit pour \$200 de dommages et allègue ce qui suit :

DECLARATIONS

Il est catholique et propriétaire d'un terrain au cimetière de la Côte des Neiges. Vers le 15 octobre derniers, il inhuma un de ses enfants dans son terrain.

Vu l'exiguïté du terrain, il demanda que le corps de cet enfant fut enterré immédiatement au-dessus de l'inhumation déjà faite d'un de ses enfants, ce qui fut accordé, mais les fossoyeurs firent observer qu'il faudrait exhumer le vieux cercueil pour creuser encore afin de le mettre à une plus grande profondeur.

Le jour de l'inhumation il s'enquit au surintendant du cimetière si la fosse avait été creusée suivant les conventions, ce qu'affirma ce dernier, ajoutant que lors de l'exhumation du corps du premier enfant du demandeur, le double cercueil avait été trouvé tellement pourri qu'il avait dû être mis de côté, mais que celui renfermant immédiatement la dépouille mortelle du premier enfant était encore intact, qu'il avait été placé en terre et que le dernier corps serait déposé au-dessus. Arrivé au cimetière, le demandeur aurait fait répéter aux fossoyeurs que le cercueil du premier enfant était encore en dessous.

Se doutant qu'on le trompait, il s'assura par lui-même de la chose, il sonda le terrain de la fosse encore ouverte et se convainquit qu'il n'y avait plus rien du cercueil ; il découvrit aussi certains ossements et notamment une partie du crâne de son premier enfant, le tout dissimulé dans les parois inférieures de la dite fosse.

On lui dit que les deux cercueils de la première inhumation étaient pourris et qu'on les avait jetés sur la voie.

Que le bois de ces dits cercueils n'était pas pourri comme on l'a prétendu et l'épité, il est, que personne n'avait été autorisé à l'enlever.

Que cette conduite est une violation flagrante de la propriété et attentatoire en tous points aux droits sacrés des citoyens.

DEFENSE

MM. Loranger, Beaudin et Cardinal, chargés de la défense, plaident que rien n'a été fait dans cette affaire contrairement aux règlements du bureau de santé et du cimetière. M. Panneton aurait de plus reconnu que les deux premiers cercueils étaient pourris et aurait déposé lui-même les ossements dans le nouveau cercueil. Selon les règlements, les fossoyeurs auraient brûlé les morceaux pourris.

Quant à la question de violation de propriété, il n'y a rien de plus de doute depuis l'affaire Guibord : les marguilliers ont droit de faire tous les règlements accessoires.

Ce procès, qui aura un certain retentissement, offre un grand intérêt à toute la population.

Une traversée orageuse

Le steamer *Etruria*, de la ligne Cunard, arrivé mardi matin à New-York, avec 444 passagers, a eu une traversée fort orageuse. Parti de Liverpool le 24 novembre, l'*Etruria* a été retenu pendant plusieurs heures à Queenstown par un épais brouillard, les chauffeurs ont profité de l'occasion pour soulever toute sorte de difficultés. Après avoir quitté Queenstown, le paquebot a rencontré un temps menaçant, puis toute une série de tempêtes qui a duré quatre jours consécutifs, avec violents coups de vents de l'ouest et une mer très grosse. Le 20, un passager irlandais nommé Patrick Hayes, âgé de trente-trois ans, se promenait sur le pont, lorsqu'il a été renversé et tué sur le coup par une lame gigantesque. Le corps de cet infortuné a été mis, l'après-midi, dans un sac et jeté à la mer avec le triste cérémonial habituel. Le service funèbre a été célébré par Mgr O'Reilly, archevêque de Troy, qui se trouvait parmi les passagers de cabine.

Max O'Reil, le célèbre confédier franco-anglais, sera à Ottawa le 6 février 1890.

LA GRANDE EXPOSITION

La session du congrès de Washington est ouverte, et une de ses premières préoccupations sera sans doute de déterminer le site de la future exposition universelle.

On a déjà dit—et on peut le croire—que la question allait se compliquer devant le parlement de toutes sortes de considération d'intérêt local. Chaque ville est intéressée en effet à défendre la position, et n'épargnera ni délégations, ni représentations pour faire accepter ses prétentions.

En attendant que le congrès ait prononcé, des souscriptions publiques ont été ouvertes à New-York, à Chicago et à St. Louis, pour constituer un fonds de garantie destiné à témoigner de la ferme volonté des citoyens d'entreprendre l'exposition.

A New-York, le minimum en a été fixé à cinq millions de piastres. A Chicago, les listes se chiffrent par six à sept millions et à St. Louis à peu près le même montant.

Un journal observe toutefois que ces souscriptions ne sont pas des apports effectifs, mais des promesses de versements qu'il serait probablement difficile de réaliser en totalité.

Il est permis de croire cependant que celle des trois villes qui sera choisie par le congrès trouvera sans trop de difficultés les capitaux nécessaires pour l'exposition.

LES ECOLES SEPARÉES

Il y a seize ans en Angleterre, dit le *Manitoba*, on avait essayé de créer des écoles neutres, semblables aux écoles communales de France, où il est interdit d'enseigner la religion, de parler de ses dogmes.

Comme les Anglais sont hommes de sens et très observateurs, ils se sont vite aperçus du mal que telles écoles peuvent faire à un pays. Le gouvernement a institué une commission pour étudier cette grave question. Au rebours de ce qui se passe ordinairement en France, il y a appelé des hommes de tous les partis et même de toutes les conditions, des ouvriers aussi bien que des avocats et des pharmaciens.

Cette commission a tenu cent séances. Elle a déclaré, d'après tous les renseignements qu'elle a recueillis :

1. Que presque tous les parents veulent que l'instruction religieuse soit donnée à leurs enfants ;
2. Que l'enseignement donné le dimanche seulement n'est point suffisant pour former une conscience chrétienne ;
3. Que la meilleure condition pour former un honnête homme, un homme moral, c'est la connaissance de la religion enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est de cette commission dont Mgr Taché a parlé dans sa première lettre sur la question des écoles.

LE CHEMIN DE FER DE TEMISCOUATA

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du chemin de fer Temiscouata a eu lieu mardi à la Rivière du Loup. Les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année prochaine :

MM. John J. McDonald, Hector Cameron, C. R., honorable George Irving, Dr Grandbois, M. P., Wm. McCarthy, J. I. Tarte et R. Ryan.

La nomination de M. Th. Crockett au poste de surintendant général a été confirmée. A une assemblée des nouveaux directeurs, M. W. J. McDonald a été élu président, et M. Hector Cameron, vice-président.

OR PLAQUÉ SOLIDE
 Afin d'introduire nos montre et autre bijouteries pour 60 jours nous enverrons ce beau jou d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post; et aussi enverrons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijouteries de. avec des termes très avantageux au Agents. Ce jouc est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai d'acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un jouc volant \$2.00 pour 32 cent.
 CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO
 41 Adelaide St., East Toronto, Ont.

PETITES NOTES

Le lieutenant gouverneur Royal est venu à Ottawa pour conférer avec le gouvernement sur les choses politiques du Nord-Ouest.

La Gazette affirme que le gouvernement local a dépensé au delà de \$12,000 dans le comté de Bromo pour faire triompher son candidat. Une perte sèche, quoi!

Une députation de personnes importantes de la Colombie Anglaise arrivée hier à l'hôtel Russell, doit demander au gouvernement d'abolir la taxe de \$50 sur les Chinois.

L'hon. M. Bowell, Sir John Thompson et l'hon. M. Foster ont eu un long conciliabule, dans le bureau de M. Jessop, expert du gouvernement fédéral, au sujet de la révision du tarif.

Le nouveau roi du Portugal, Charles Ier, vient d'envoyer à M. Carnot, grand d'ordon de la Tour et l'Épée, grand corollon qui ne se donne qu'aux souverains ou aux princes de sang royal.

Le gouvernement provincial fera une nouvelle vente d'environ quatre mille milles de terre boisée. Le prix du permis de coupe et le loyer de la première année seront payables au comptant.

La majorité de M. England dans Bromo est de 197. C'est un chiffre énorme quand on songe que M. Fisher, le député libéral du comté, a été élu aux dernières élections générales par environ 400 voix.

Le Pape n'a pas été invité à envoyer un délégué à la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles. On dit que le gouvernement italien s'est opposé à la présence à ce congrès d'un représentant du Vatican.

L'honorable M. Carling, ministre de l'Agriculture, a rejeté avec dédain la requête de la compagnie royale de la lumière électrique de Montréal qui demandait l'annulation de la patente de lumière électrique Edison.

Les dépêches télégraphiques nous rapportent qu'un désastreux incendie vient de consumer une partie de la ville de Boston.

Voilà deux grands incendies aux Etats-Unis depuis trois jours. Après Lynn vient Boston, qui a pourtant un service très bien organisé contre le feu. Les pertes sont estimées à au-delà de \$10,000. Ce qui porte les pertes encourues par les compagnies d'assurances depuis trois jours à \$20,000,000.

L'Économiste annonce qu'il ne sera plus publié à Digby, mais à Weymouth où la population est en majorité française et où le commerce est beaucoup plus actif.

La nouvelle élection devenue nécessaire par l'entrée de l'hon. M. Colby dans le gouvernement est fixée au 16 décembre. L'appel nominal aura lieu le 9.

Le Herald dit que la nomination de M. Colby doit être considérée comme un aversissement donné à M. McCarthy, à M. O'Brien.

Le Mail, le Witness, etc., sont furieux de l'entrée de M. Colby dans le cabinet fédéral. On allègue que ce portefeuille est la récompense de son attitude sur la question des biens des jésuites et on conseille aux électeurs de Stanstead de lui susciter un adversaire.

D'après les rapports des inspecteurs d'établissements industriels, le nombre des jeunes ouvriers de douze à seize ans employés dans les usines de toute l'Allemagne, à la fin de 1888, s'élevait à peu près de 200,000, sur lequel on compte 67,639 jeunes filles. Il était en 1886 de 155,682; en 1884, de 154,359.

L'Étendard demande des éclaircissements. Comme le confrère paraît aussi sourd qu'aveugle, il serait inutile de lui en donner. Il ne faut pourtant pas s'ouvrir les oreilles bien grandes pour saisir ce qui se dit et se chuchote aux quatre coins du pays depuis quel que temps contre nous.

D'où tout cela provient-il? De la politique d'aventures imprudentes et de bruyantes vantardises du gouvernement Mercier. Depuis l'agitation Riel a-t-on eu un instant de calme en ce beau pays du Canada? Que l'Étendard étudie les dangers auxquels nos imprudences ont exposés nos compatriotes d'Ontario, du Manitoba et du Nord-Ouest, et il en retirera les éclaircissements qu'il demande.

La Justice crie à tue-tête que M. England a été élu en déclarant la guerre aux catholiques.

Pourquoi blâmer aussi cyniquement les lecteurs? Pourquoi, disons le mot, mentir aussi effrontément? Quand tout le monde sait que M. Richard White, M. P., rédacteur de la Gazette, le principal organisateur conservateur, a condamné sur tous les hustings la conduite des agitateurs et prêché la paix, la concorde.

LA MORTALITÉ

Il semble que l'on n'a point donné toute la publicité désirable à une question récemment traitée dans le Journal d'Hygiène populaire par le Dr Desroches, de Montréal, alors que cette question se rapportait à des intérêts d'ordre majeur.

Depuis des années que l'on s'étonne dans le public et dans la presse de l'accroissement de la mortalité dans certaines classes de notre peuple, il convient pourtant de se renseigner exactement sur la mesure de cette augmentation en attendant que l'on trouve moyen d'enrayer le mal.

Une compilation préparée avec soin par un professeur de l'Université Laval a déjà révélé au public un fait dont celui-ci ne se doutait guère: c'est que la classe ouvrière, dans nos villes manufacturières, est décimée par une foule de maladies, notamment la phthisie, et paie un plus large tribut à la mort que n'importe quelle autre classe de la société.

On a même dit dans le temps à qui tenait cet excédant de mortalité chez nos travailleurs et tous les gens bien pensants en sont venus depuis à la conclusion que cette proportion ne serait aucunement modifiée si l'on ne tenait pas compte, dans l'avenir, des règles hygiéniques, si les corps publics ne se préoccupaient point d'introduire des mesures de préservation dans l'intérêt sanitaire de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, l'opinion est saisie d'une autre question non moins intéressante et qui, comme la première, fait voir la nécessité de répandre la science hygiénique. Il s'agit cette fois de la mortalité des enfants qui depuis quelques années accuse, dans nos familles canadiennes un accroissement vraiment alarmant pour l'avenir de notre race.

M. le Dr Desroches s'est donné la peine de faire à ce sujet un relevé qui devrait être publié dans toute la presse du pays puisque la publicité est encore le plus sûr moyen de mettre les familles en garde contre les dangers qui les menacent et qu'elle force les autorités à s'intéresser à des questions qu'elles ont malheureusement trop négligées dans le passé.

Les calculs de M. le Dr Desroches portent sur la mortalité des enfants dans l'année 1888.

Pour les principales villes de la province de Québec, cette mortalité s'élève à 31 pour 1,000 habitants, tandis qu'elle ne dépasse guère 20 aux Etats-Unis et en Angleterre et 22 en France.

Les 27 villes du Canada dont on fait mensuellement la statistique mortuaire, comptaient l'année dernière, une population canadienne-française d'environ 224,872 habitants; le total des décès a été, en 1888, de 7,594, soit un taux de plus de 33 par 1,000.

La population collective des sept principales villes de la province de Québec, était l'année dernière, de 320,188 habitants. La mortalité chez les enfants au-dessous de cinq ans se chiffre à 6,905, soit à un taux de 21 pour mille.

Les causes de ces décès se retrouvent en majeure partie dans les maladies zymotiques, mais le Dr Desroches leur assigne en même temps une autre cause: c'est l'ignorance presque absolue des lois hygiéniques, c'est l'ignorance des soins à donner aux jeunes enfants.

Il en conclut qu'il faut travailler avec ardeur à la vulgarisation des sciences sociologiques dont l'hygiène est comme la mère, puisque l'amélioration de la santé publique et de la conservation de l'être humain représente son but et son programme.

C'est à cette œuvre que le Dr Desroches convie tous ses confrères et les autorités compétentes.

Dans l'intérêt de notre pays, pour le plus grand bien de notre population, nous souhaitons que cet appel soit entendu.

L'insomnie

Elle est souvent causée par un rhume harrassant et fatigant qui peut être facilement guéri si le remède convenable — le Baume Pectoral d'Hagyard, est pris à temps. Les propriétés adoucissantes, recomfortantes et expectorantes de ce remède en rendant l'usage merveilleux dans toute famille pour les cas de rhume d'estomac ou autres affections dues au froid.

LES FOUDES DE LA BONNE PRESSE

On se rappelle toutes les foudres que l'Étendard et les gazettes de son école ont lancées contre le directeur de notre journal quand il a osé dire qu'on ne devait pas faire montre des décorations et des bénédictions du Pape dans le but de surprendre la bonne foi du peuple et de s'attirer ses suffrages en faveur d'un parti politique. Suivant ces journalistes charitables et religieux, notre dire leur serait qu'un blasphémateur et un impie. Voyons donc si c'est aussi l'opinion de Don Sarda, et pour s'en convaincre, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur un de ses ouvrages qui a reçu l'approbation du Vatican même; nous voulons parler de son livre intitulé "Le libéralisme est un péché." Au chapitre. "Que faut-il penser des relations que le Pape entretient avec les gouvernements et les personages libéraux," l'auteur parle de la nécessité où se trouve le Pape de traiter avec les chefs des différents pays, voici ce qu'il dit:

"N'est-il pas ridicule qu'un catholique se prévalant aussitôt de cette conduite, nous la présente comme la sanction des doctrines que l'Eglise ne cesse de condamner, et comme l'approbation d'actes qu'elle ne cesse de combattre?"

"Voyons, est-ce que l'Eglise sanctionne le Coran, en traitant de puissance à puissance avec les sectateurs du Coran? Approuve-t-elle la polygamie parce qu'elle reçoit les présents et les ambassades du Grand Turc? Eh bien! c'est de la même façon que l'Eglise approuve le libéralisme, quand elle décore ses rois ou ses ministres, quand elle leur envoie ses bénédictions, simples formules de courtoisie chrétienne que le Pape accorde même aux protestants. C'est un sophisme que de prétendre que l'Eglise autorise par de tels actes ce que par d'autres actes elle ne cesse de condamner. Son ministère diplomatique n'annule pas son ministère apostolique; et c'est dans ce dernier qu'il faut chercher l'explication des contradictions apparentes de son ministère diplomatique.

"Ainsi se comporte le Pape avec les chefs des nations, ainsi l'Evêque avec ceux du diocèse, ainsi le curé avec ceux de la paroisse. Chacun sait jusqu'où vont ces relations officielles et diplomatiques et quel en est le véritable sens; seuls, les malheureux sectateurs du libéralisme et ceux qui en sont entachés l'ignorent ou feignent de l'ignorer."

Don Sarda est lui-même un blasphémateur, puisqu'il a l'audace de dire que les bénédictions du Pape ne sont que de simples formules de courtoisie chrétienne qu'il accorde même aux protestants.

Voilez-vous la face, pieux rédacteurs de la bonne presse! La bénédiction que M. Mercier recevait dernièrement de Rome n'est qu'une formule de courtoisie chrétienne. Et n'oubliez pas non plus, vous qui prônez partout cette courtoisie du Pape à l'égard du premier ministre dans le but de faire du capital politique, que c'est un sophisme de prétendre que l'Eglise autorise par de tels actes ce qui par d'autres actes elle ne cesse de combattre.

Aux détracteurs du Canadien de lire attentivement les paroles de Don Sarda.

RIMOUSKI

Jeudi soir on a tenu à Ste-Angèle une grande assemblée où nos amis ont remporté un brillant succès.

M. L. G. Desjardins, député de Montmorency, a fait la discussion avec M. Dessaint, M. P. et M. Deschêne, M. P., de l'Islet. M. Desjardins a remporté un véritable triomphe. Il a été acclamé.

M. Asselin est arrivé pendant l'assemblée et les électeurs de Ste-Angèle lui ont fait une ovation. Son discours a été magnifique et très applaudi.

Tout le monde a remarqué hier le noble langage par lequel l'Empire, le grand organe conservateur d'Ontario, a protesté contre le malheureux attentat dont Mgr Walsh a été la victime mercredi soir à Toronto. Très bien, confrère. C'est ainsi que se conservent les glorieuses traditions du parti conservateur.

A propos de ce regrettable incident, le Canadien dit qu'il est difficile de dire où tout cela va nous mener. "Nous allons, dit-il, à une catastrophe. Les signes précurseurs augmentent chaque jour. Prenez garde qu'il ne soit trop tard demain."

LA POTENCE A ONTARIO

Le meurtrier Harvey expie son crime sur l'échafaud

Les derniers moments. — Pénibles incidents. — Terrible agonie du malheureux

GUEPH, ONT., 2g.—Le dernier acte de la tragédie d'Harvey s'est passé à huit heures ce matin. Dans le cours de la nuit, l'archidiacre Dixon passa quelques heures avec le condamné à mort et le consola. Il l'a aussi visité ce matin. Harvey a passé assez joyeusement les derniers moments de son existence. Il a pris un bon déjeuner. A 7.55 le bourreau entra dans sa cellule et lui garotta les mains puis le triste cortège se rendit au lieu de l'exécution. Harvey paraissait atterré et il ne leva la vue qu'une seule fois et c'était en arrivant près de l'échafaud. Les prières pour les mourants furent récitées par l'archidiacre Dixon et pendant qu'on les récitait le bourreau mettait le bonnet sur la tête du malheureux Harvey, coupait la corde de la trappe et le lançait ainsi entre ciel et terre. Cette exécution a été la plus mal réussie qu'on ait jamais vue. Le poids qui devait tenir le corps du supplicié élevé en l'air n'était pas assez pesant et l'échafaud assez haut pour rompre le cou du condamné. Ce dernier fit de terribles contorsions et il était évident qu'il n'était étranglé que peu à peu.

Les personnes présentes sont unanimes à condamner la maladresse dont a fait preuve en cette circonstance. Le nœud de la corde glissa et vint s'accrocher en avant de l'oreille. On pouvait entendre les râlements du supplicié en dehors même des murs de la prison. Plusieurs des personnes présentes quittèrent aussitôt qu'elles le purent le lieu de l'exécution. Après que le cadavre fut descendu on trouva dans les mains du pe du des morceaux d'une lettre de sa fille et de son fils.

Incendie d'un hôpital

LONDRES, 29 —L'hôpital des personnes atteintes de fièvre à Rochester, a été incendié. Tous les malades ont été sauvés mais 15 d'entre eux ont couru le plus grand danger possible durant un certain temps.

UN MEURTRIER ASSASSINE

Un Canadien-Français poignardé dans une prison par un compagnon de chaîne. — Un châtiment

Un Canadien du nom de Philippe Lacoste, de Woonsocket, qui fut arrêté en cette dernière ville par l'officier de police Duhaime, pour le meurtre d'un Canadien nommé Michel Delage, a été, mardi assassiné dans la prison d'Etat de Rhode Island. Lacoste, condamné aux travaux forcés à perpétuité, a été tué par un nommé John McCarthy, condamné à cinq ans de prison pour vol, qu'on considérait généralement comme un maniaque infoufflé. Les détails du crime sont révoltants. On ignore le mobile de cet atroce assassinat; mais on croit que McCarthy a tué Lacoste parce qu'il le soupçonnait d'être un complice d'un complot imaginaire dirigé contre sa vie.

La tragédie a eu lieu à 7.30 heures du matin, un peu après l'entrée des prisonniers dans la boutique de cordonnerie. Lacoste était penché sur son ouvrage lorsque McCarthy s'approcha de lui à pas de loup, et tirant de dessous sa blouse un couteau à la lame très acérée, il l'enfonça dans le cou du prisonnier, dérivant un demi cercle et tranchant veines et artères. Il replongea son couteau sept ou huit fois dans le corps du malheureux Lacoste avant qu'on parvint à le lui enlever.

Lacoste n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

La victime de ce brutal assassinat était un assassin lui-même. Après avoir été bouvier (cowboy), dans l'Ouest, il revint à Woonsocket ou, un jour, il eut une violente querelle avec un nommé Michel Delage, dans une maison de réputation douteuse. Des mots on passa aux voies de fait, et finalement, Lacoste, tirant un revolver de sa poche, en déchargea un coup dans la tête de son adversaire qui tomba mort à ses pieds.

Lacoste, voyant qu'il avait commis un meurtre, s'enfuit de Woonsocket. Son signalement fut envoyé dans toutes les directions, et c'est à Holyoke qu'il fut arrêté.

C'était le 21 janvier 1886, l'officier de police Duhaime était de faction sur la rue Main. En passant devant le Mont-Jésu-Piété de Woodruff, il y vit un homme aux allures étranges qui cherchait à mettre au clou une montre d'argent. Il eut aussitôt des doutes et épia tous les mouvements de l'individu. En sortant du Mont-de-Piété, ce dernier descendit la rue Main, l'officier Duhaime suivant de près. Arrivé sous un verberber, M. Duhaime put distinguer sur la joue de son homme une tache rouge, qui faisait parti du signalement venu de Woonsocket. Il le suivit jusqu'à la rue Cabot, où habitait un des oncles de Lacoste, et il alla aussitôt

tôt prévenir le chef de police de sa découverte.

Le capitaine Herbert, les officiers Duhaime et Priest furent chargés d'aller l'arrêter, ce qu'ils firent sans peine vu que Lacoste n'opposa aucune résistance.

Au moment de son arrestation il était occupé à jouer aux cartes. Il reconnut avoir assassiné Delage, mais à son corps défendant.

Le lendemain il fut renvoyé à Providence sous la garde de deux officiers. Il y fut subseqüemment jugé et condamné aux travaux forcés à perpétuité, la plus grande peine qu'on puisse infliger dans le Rhode Island.

Il était âgé d'une trentaine d'années, et avait tenté deux fois de s'évader depuis son entrée au pénitencier.

DR. RADWAY'S SANSAPARILLIAN RESOLVENT!

Le plus grand purificateur du sang Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilite, etc., (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc., prix vingt-cinq cents). Enflures de tous les organes, écoulements chroniques, saignement des poulmons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches, Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consumption, Diabète, Maladies de la Vessie, des Reins, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté est à la portée curative de la Sarsaparillian Résolvent. En vente chez les pharmaciens, une piastre la bouteille.

PILULES REGULATRICES

— DU —

DR. RADWAY'S

Le Grand Remède pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppées d'une gomme douce, purgent régulièrement, purifient, nettoient et rafraichissent.

Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies de Reins, Vessie, Maladies nerveuses, Perte d'appétit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroît de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorrhoides et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

Prix: 25 cts par boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

"LE MEILLEUR JAMAIS ESSAYÉ"

DR. RADWAY & Co.— Chers messieurs: J'ai usé de vos pilules pendant au-delà de quinze ans. J'avais l'habitude de souffrir considérablement d'un tempérament bilieux, lorsque "ou la bonne fortune de lire votre adresse, et de vous adresser une première fois de vos pilules, j'ai toujours prévenu ces maladies en prenant deux ou trois à chaque symptôme, et je n'en suis toujours bien trouvé.

LOUIS COSTA, Camden, N. J.

DYSPEPSIE

Les symptômes de cette maladie sont des brûlements d'estomac, des indigestions, des maux de tête; la "Radway Sarsaparillian," avec quelques "Radways Pills," est un remède efficace pour cette maladie. Il restore le système digestif, et le remet à ses fonctions ordinaires. Prenez la médecine et observez les directions, et vous serez guéri.

Condamné depuis 18 ans

Massin, P. O. Gray, Co., Ont., Déc. 1888. ER. RADWAY.—Ma mère était condamnée par son médecin comme incurable depuis 18 ans; elle souffrait de dyspepsie. Elle a pris six bouteilles de votre "Résolvent," elle a été guéri et se porte encore très bien.

ROBERT MCGREGOR.

Dyspepsie avec Palpitation

Black River, N. S.—DR RADWAY.—Cher monsieur. J'ai été malade de dyspepsie pendant quatre ans; je souffrais de plus de la palpitation de cœur; J'ai pris des pilules et de votre "Résolvent" et j'ai été guéri.

A. P. BARRY.

Dyspepsie de vieille date

DR RADWAY.—Je souffrais depuis plusieurs années de dyspepsie et de maladie du foie. J'ai fait usage de vos pilules et de votre "Résolvent" et j'ai été parfaitement guéri. C'est le meilleur remède que j'ai jamais pris dans ma vie.

WILLIAM NOONAN.

Adressez-vous à Radway & Co., 419, rue St-Jacques, Montréal, pour avoir les livres d'avis.

AU PUBLIC

Assurez-vous, quand vous demandez les remèdes de Radway, si le nom "Radway," est bien sur ce que vous achetez.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, avec l'indication "Soumission pour une voûte," seront reçues jusqu'au Jeudi 5 décembre inclusivement, pour la construction d'une voûte en fer et acier dans l'église de l'Est, au bureau du gouvernement à Ottawa, suivant les plans que l'on peut consulter au département des Travaux publics, à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera confié au juge-juré, qui refusera de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire

Département des Travaux Publics, Ottawa, 14 novembre 1889. 30 novembre, —3e c-4.

LA "PATRIE" PARLE FRANCO

En réponse à un petit entrefilet de la Presse sur la distribution du picotin par le gouvernement local, la Patrie publiait avant hier un article dans lequel les lâcheurs et les réactionnaires sont brossés de la belle manière.

Cet incident politique auquel on nous fait assister depuis quelque temps n'a rien d'extraordinaire pour nous, mais notre cherté tient sans doute à être renseignée, et il ne serait pas gentil de la priver de ce plaisir-là.

Nous lisons donc dans la Patrie :

Tous ceux qui, comme nous, s'enorgueillissent du vieux titre de libéral sont aujourd'hui unis dans un même sentiment d'amour du progrès et de haine de la réaction.

Vous nous parlez ainsi, confrère de la Presse, des impressions du Palais de Justice, des commissions payées par les entrepreneurs et de l'appétit vorace de deux ou trois politiciens bien connus qui accaparent tout le patronage.

M. Louis Perrault est un imprimeur bon enfant et bon viveur, homme d'affaires pour qui deux et deux font quatre, mais nous avons un peu raison de nous demander, à la Patrie, si c'était lui, pendant les dix dernières années, qui avait publié, chaque jour, un journal qui faisait les luttes du parti libéral.

On avait oublié les luttes de dix années, pour un endossement utile, mais portant bon intérêt, et la récompense ne s'est pas fait attendre. On avait tout ou presque tout accordé le patronage des impressions à M. Ls. Perreault qui les exécute encore aujourd'hui.

Et la Patrie ne s'est jamais fâchée pour tout ça, espérant qu'avec sa générosité bien connue, M. Perreault viendrait à la rescousse en souscrivant largement au fonds d'élections. L'hon. M. Duhamel pourrait en dire quelque chose au sujet de l'élection de Brome, paraît-il.

Quant aux commissions payées par les entrepreneurs pour des fins politiques, cela ne va ni mieux ni pire que sous le régime conservateur, avec cette différence paraît-il, qu'on divisait plus impartialement chez les bleus ou les affamés étaient en plus grand nombre.

Quant à faire disparaître la Patrie qui deviendrait gênante en restant libérale, cela est une toute autre affaire.

D'ailleurs l'équipée du Temps pourrait servir d'exemple à l'occasion, et afin d'aider au succès du parti libéral, nous serons peut-être appelés à faire de nouveau le sacrifice de servir gratuitement la Patrie, comme nous le fimes pour les abonnés de ce pauvre journal qui mourut d'inanition, après trois mois d'existence, et dont la mémoire revit parfois devant les tribunaux au sujet de querelles existantes entre les actionnaires.

Il n'en était malheureusement pas ainsi du National qui disparut dans les circonstances que l'on sait, alors que l'hon. M. Laframboise sacrifiait pour son existence une bonne partie de sa belle fortune d'autrefois.

La même histoire se passait alors et on accordait tout le patronage du gouvernement à des gens qui n'avaient jamais rien fait pour le parti, mais qui payaient de fortes commissions, et on laissait mourir d'inanition l'organe du parti, le National, qui engouffrait avec lui la fortune d'un patriote.

Nous demandons à M. David, qui est un honnête homme, d'ouvrir les yeux et de veiller à ce qui se passe et à ce qui va probablement se passer avant longtemps. C'est un bon libéral, et son mandat de député lui fait un devoir de surveiller les nominations et le patronage du district, car on prétend, qu'il aura avant peu un maître et un directeur qui lui serait envoyé de la capitale pour certaines fins encore inconnues bien que déterminées.

L'expérience de M. David, dans le passé, doit le rendre soupçonneux de l'avenir, et il ne faut plus qu'on lui fasse convoquer et réunir des comités de consultation, pour accorder certains contrats du gouvernement, alors que ces contrats avaient été donnés à son insu quinze jours auparavant.

Ce sont là des fumisteries que nous dénonçons toujours.

DIX MILLIONS EN FUMÉE

Tout un quartier d'affaires de Boston détruit par un incendie

Boston 28.—Vingt grandes maisons d'affaires formant quatre grands blocs ont été incendiées aujourd'hui. On évalue les pertes à \$10,000,000.

L'incendie le plus désastreux que cette ville ait eu à souffrir depuis 1872 et qui en pertes de propriété fait plus que rivaliser avec la conflagration de Lynn, Mass, s'est déclaré à 8.20 ce matin, dans la bâtisse au granit à six étages de Jordan, Marsh & Co. Cette bâtisse était occupée par MM. Brown, Durrell & Co, marchands de marchandises sèches, coin des rues Bedford et Kingston. Le grand incendie de 1872 éclata au coin des rues Kingston et Summer. L'alarme aujourd'hui fut sonnée pour la même boîte qu'en 1872.

L'incendie d'aujourd'hui a duré six heures, consumé plus de deux acres de territoire couverts de splendides bâtisses. Les pertes sont actuellement évaluées à \$10,000,000.

Le feu fut découvert par un facteur de poste qui s'aperçut que les flammes s'échappaient du toit de la bâtisse Brown, au-dessus de l'arbre de couche de l'élevateur. Ce facteur en prévint un homme de police qui donna l'alarme.

Une alarme générale suivit de très près la première, car on vit qu'on ne pouvait maîtriser le feu avec les pièces ordinaires de protection contre les incendies. Puis il devint nécessaire de faire un appel aux villes voisines pour obtenir du secours.

A 8.45 a. m. les flammes s'étaient propagées à la bâtisse d'échange de chaussures et de cuir, autre grande maison en granit, voisine de celle de Brown et cie. De là les flammes se dirigèrent sur d'autres bâtisses des rues Bedford et Kingston et ne s'arrêtèrent qu'après avoir accompli leur œuvre de destruction complète.

On calcule qu'il y a 200 établissements de commerce qui ont été consumés et 100 agences de New-York.

Voici un état des assurances tel que fourni par les agents des compagnies ayant des risques dans le district incendié.

D'abord le montant total des assurances est de \$2,700,000. Les compagnies intéressées sont les suivantes et pour les montants suivants :

Table listing insurance companies and amounts: Liverpool, London and Globe... \$200,000; Royal assurance... 184,000; Commercial-Union de Londres... 60,000; La Phoenix... 52,000; Impérial... 45,000; Guardian... 40,000; North British and Mercantile... 40,000; City of London... 35,000; Western de Toronto... 35,000; North American... 30,000; London Assurance... 207,000.

La London et Lancaster a aussi son léger montant de pertes.

Cet incendie venant immédiatement après celui de Lynn, sera le coup mortel pour les petites compagnies d'assurances, et il n'est pas improbable que quelques-unes d'entre elles tombent en faillite. Près de 75 steamers ont aidé à éteindre le feu.

METEOROLOGIE COMPAREE

Le Monthly Weather Review du mois de septembre dernier, publié à Toronto, vient de nous parvenir. Un examen comparatif de la température de ce mois, pour Montréal, Québec et le Saguenay, nous semble intéressant. Il y a deux observatoires au Saguenay, ceux de Chicoutimi et de Roberval. Les observations de ce dernier poste n'étant pas mentionnées, pour septembre, dans le Weather Review, nous faisons la comparaison entre Montréal, Québec et Chicoutimi.

La moyenne de la température a été de 59°9 à Montréal; 56°8 à Québec; 57°2 à Chicoutimi.

Maximum de la température: Montréal, 82°1; Québec, 80°3; Chicoutimi, 84°6. C'est le 4 septembre que la température s'est ainsi élevée, aux trois endroits.

Minimum: Montréal, 37°7, le 29; Québec, 29°9, le 29; Chicoutimi, 26°8, le 30.

Quantité de pluie: à Montréal, 4.63 pouces; Québec, 8.75 pouces; Chicoutimi, 2.96 pouces.

Comme on le voit, s'il faut en croire le thermomètre et le pluviomètre, c'est dans le nord qu'il conviendra désormais d'aller chercher la chaleur et le beau temps. Nous croyons pourtant, quoiqu'en disent les instruments, que les explorateurs du pôle Nord feront bien de continuer à se munir de bonnes mitaines.

Un calcul assez sérieux a été fait sur l'exposition universelle. Le gouvernement et la ville de Paris ont donné \$10,000,000; les exposants, qui étaient au nombre de 50,000 ont dépensé en moyenne \$600 chacun, ce qui fait environ \$30,000,000, soit \$40,000,000 au total. Comme l'exposition est restée ouverte six mois, il en résulte qu'elle a coûté par jour \$222,222.22.

LEGISLATURE PROVINCIALE

La 4ème session de 6ème parlement de la province de Québec s'ouvrira le mardi 7 janvier prochain.

L'avis officiel de convocation a été publié samedi dans le numéro de la Gazette officielle.

ELECTION DE BROME

Le candidat conservateur élu par 154 voix

MONTREAL, 28.—Voici un état des majorités dans l'élection qui a eu lieu dans le comté de Brome aujourd'hui :

Table of election results for Brome: Majorités, England, Duffy. Abercorn... 16; Knowlton... 72; Rawlston... 33; Bolton-Centre... 76; Sutton... 52; Millington... 20; Adamsville... 13; Mansionville... 62; Bolton-Ouest... 16; Brome-Ouest... 12; Sutton-Nord... 53; Farnham-Est... 44; Erone Corner... 22; Eastman... 16; Potton Est... 2.

Total des majorités... 349 165

Ainsi dans 15 bureaux de votation, le candidat conservateur M. England aurait une majorité de 184 voix.

BROME OUEST, 28.—Dans 19 bureaux de votation M. England a une majorité de 138 sur son concurrent.

Les dernières dépêches donnent aux deux candidats les majorités totales suivantes :

Table of total majorities: England... 357; Duffy... 203.

Majorité pour England, 154

ENUMERATION COMPLETE

On lit dans la Patrie :

Il arrivera un jour, que le Courrier étonnera la Presse par le récit d'un Evénement des plus inattendus. A l'en croire, on aura vu Minerve, agitant son Drepeau, annoncer au Monde, d'une voix retentissante comme le son du Clairon, qu'il est de toute Justice que notre Gouvernement National, s'il veut bien mériter de la Patrie et rester fidèle à la devise de son Etendard, sur lequel est inscrit le mot Vérité, se fasse auprès de l'Electeur Canadien, le champion du parti Libéral. Cette grande nouvelle aura des effets multiples: elle fera faire de grands Progrès à nos idées, rétablira la Paix dans nos rangs, réjouira fort nos compatriotes Travailleurs établis dans l'Union au Sud du Canada, et encouragera nos amis de Québec à faire de l'Union Libérale un Journal Quotidien.

Singulière trouvaille

On écrit de Ste Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne :

" M. Félix Poirier, cultivateur, vient de faire une singulière trouvaille. En travaillant au défrichage de sa ferme, il remarqua un arbre sur lequel étaient gravées diverses inscriptions qui semblaient avoir été faites au moyen d'un couteau. Au pied de l'arbre il y avait une bouteille de grandeur ordinaire. En creusant autour de l'arbre on a aussi découvert un squelette qui semblait avoir été recouvert par des branches et des feuilles. La bouteille contenait un papier dont la vétusté est arrivée à un tel point qu'on pu à peine lire l'inscription suivante - Ici est mon corps. A celui qui le trouvera. A 40 mètres (125 pieds) sud-ouest au pied du rocher, vous trouverez des souvenirs etc.

M. Poirier a l'intention de faire des recherches aussitôt que possible.

Sous la présidence des honorables juges Routhier, Caron et Andrews, mercredi, M. L. P. Guillet, avocat des Trois-Rivières, a présenté, dans la cause de Polette vs Ayotte, une motion de la part du défendeur pour avoir un nouveau procès. M. Hould, aussi de Trois-Rivières, a comparu pour le demandeur et la motion du défendeur a été renvoyée au prochain terme qui sera à la fin de janvier prochain.

Le député ministre de la justice a déclaré que si aucune personne dans les Territoires du Nord-Ouest se rendait coupable de bigamie, elle serait poursuivie au criminel. L'administration de la loi criminelle dans les Territoires du Nord-Ouest sera du ressort des autorités fédérales tant que de nouvelles provinces n'auront pas été organisées. Espérons qu'on ne permettra pas au mormonisme de s'implanter dans le sol vierge du Canada.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LA BASILIQUE DE QUEBEC

Le premier édifice religieux bâti à Québec fut la chapelle élevée par Champlain, et détruite en 1629, lors de la prise du fort par Thomas Kertk. La seconde église fut Notre-Dame de la Recouvrance, incendiée en 1640. La troisième est la Basilique actuelle. La première pierre en fut posée le 23 septembre 1647, par le R. P. Jérôme Lalemant, qui faisait alors les fonctions curiales. Cette pierre se trouve à l'angle du chœur, du côté de l'évangile.

On employa, pour payer les premiers frais de construction, trois mille peaux de castor; le commerce ne se faisait alors que par échange.

La première messe dans cette église fut dite en 1650; mais les offices publics ne commencèrent qu'en 1656. L'église avait la forme d'une croix latine et le clocher s'élevait sur le transept. Elle mesurait cent pieds de longueur sur trente-huit de largeur; la paroisse canonique fut érigée en 1664; l'église qui avait dès lors un orgue, fut consacrée par Mgr Laval, en 1666. Le premier curé en titre fut l'abbé de Bernières.

En 1687, on résolut d'allonger l'église par le portail, et l'on fit venir de Paris un architecte, M. Hilario Bernard. Les deux tours carrées actuelles furent bâties, mais une seule fut terminée; c'est le beffroi qui existe encore.

La description qu'a faite le R. P. Charlevoix de la cathédrale, lors de son passage à Québec en 1724, n'en donne pas une idée bien avantageuse.

La cathédrale, dit-il, ne serait pas une belle église dans un des plus petits bourgs de France; jugez si elle mérite d'être le siège du seul évêché qui soit dans tout l'empire français de l'Amérique, beaucoup plus étendu que ne l'a jamais été celui des Romains. Son architecture, son chœur, son grand autel, ses chapelles, sentent tout-à-fait l'église de campagne. Ce qu'elle a de plus passable est une tour fort haute, solidement bâtie, et qui, de loin, a quelque apparence. — Journal Historique, p. 73.)

Le 23 décembre 1745, il fut décidé, en assemblée publique, de rebâtir l'église d'après les plans de M. Chaussegros de Léry. Les anciennes murailles furent utilisées et les piliers actuels de la nef en sont une partie; les bas côtés datent aussi de cette époque. Les travaux furent terminés le 15 novembre 1748, c'est-à-dire cent ans après la première construction.

La cathédrale, incendiée lors du siège de 1759, fut rebâtie en 1768 par un architecte canadien, M. Laféche, qui utilisa les mêmes murs, mais le sanctuaire fut allongé de 22 pieds, et les travaux furent terminés en 1773.

La longueur totale de l'édifice est actuellement de deux cent seize pieds, sur une largeur de quatre-vingt quatorze pieds.

Le baldaquin, les statues et autres ornements furent exécutés à la fin du siècle dernier, par M. Jean Baillairgé. La voûte qui, primitivement, était à caisson, a été reconstruite en 1820; l'horloge, qui a longtemps donné l'heure à la ville, avait été posée en 1823. Ce ne fut qu'en 1843 qu'on eut le mauvais goût de faire disparaître l'ancien portail pour le revêtir en pierre de taille; heureusement qu'on a épargné le beffroi dont la lanterne a été faite d'après le modèle qui existait avant l'incendie de 1759.

La sacristie maintenant en usage a été bâtie en 1829; les poêles russes, qui rendent la cathédrale si confortable en hiver, ne furent posés qu'en 1839; et c'est en 1874 qu'elle a été créée basilique mineure.

L'ancienne domesticité

Nous ne voulons pas laisser passer inaperçu un fait récent qui rappelle les belles mœurs et coutumes canadiennes d'autrefois. Jeudi matin ont eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste les funérailles d'une vénérable vieille qui a vécu dans les humbles fonctions de la domesticité, pendant quarante-deux ans, avec ce dévouement et cette fidélité qui relèvent si bien les plus modestes états qu'elles en font, à la fin, d'un simple serviteur un membre de la famille.

Mademoiselle Délima Tardif, qui vient de mourir était une de ces servantes dévouées dont le type disparaît trop rapidement de nos jours. Entrée dans la maison de feu le docteur Têtu, de la Rivière Ouelle, l'année même de son mariage, elle a été, pour ainsi dire, la seconde mère de ses enfants, qui avaient pour elle autant d'attachement que de respect. Toute la famille s'était pressée d'accourir de loin comme de près, à ses funérailles. Et ce fut un spectacle vraiment touchant de voir les quatre prêtres qui font partie de cette famille, quatre frères, disant la messe en même temps pendant l'office funèbre. Monseigneur Têtu fut celui qui chanta le service.

Le comble du bonheur

Est d'avoir toujours en sa possession une bouteille de Sirop de Tolu, Senaga et Gomme d'Epinelette du Dr Ed. Morin, contre les rhumes de poitrine, bronchites, etc. En vente partout.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

" Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER, et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servais de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.



ECOLE ROYALE DE CAVALERIE

ET Ecole Royale d'Artillerie Batterie "B," Québec

DES SOUMISSIONS SEPARÉES (en duplicate) pour les approvisionnements au service des dits corps pour l'année de calendrier 1890, seront reçues par le Ministre de la Milice et de la Défense, à Ottawa, jusqu'à Lundi, le 2 Décembre.

Les soumissions devront être adressées au Ministre de la Milice et de la Défense, à Ottawa, et endossées "Soumissions."

Pour les détails et formules de soumissions, s'adresser au Lt-Col. Duchesnay, Officier de Brigade, Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour un montant égal à cinq pour cent de la valeur totale de la soumission; le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il lui sera demandé ou s'il manque de remplir les conditions du contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

A. BOBEIT, Secrétaire.

Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, 20 novembre 1889. 25 nov.—15f



SAVON PALMOLIVE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant pour suscription, "Soumission pour appareil de chauffage à eau chaude à Pembroke, Ont.," seront reçues jusqu'à Mercredi, le 18ème jour de Décembre prochain, pour la construction d'un appareil de chauffage à eau chaude dans la bâtisse du bureau de poste de Pembroke, Ont.

Les plans et les spécifications seront visibles, la formule de soumissions et toutes les informations nécessaires seront obtenues à ce département et au bureau du surveillant des travaux à Pembroke, Ont., après mercredi, le 4ème jour de Décembre prochain.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et couvrant un montant égal à 5 pour cent du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le contracteur refuse d'accepter le contrat quand il en sera averti. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GOBEIL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 28 novembre 1889. 30 nov.



P. TITES NOTES

L'hon. M. Shehyn et l'hon. P. Garneau sont attendus par leurs familles vers le 15 du mois prochain.

On estime que les exposants italiens à l'exposition de Paris ont vendu au moins pour cinquante millions de marchandises.

Les sténographes de Montréal ont l'intention de porter en appel la décision du juge Mathieu, qui les oblige à travailler pour rien dans les causes plaidées in forma pauperis.

Le Herald de Montréal demande que les libéraux qui font partie d'une société de tempérance forment une "Alliance" à part. Notre confrère reproche à la "Dominion Alliance" de sacrifier aux intérêts du parti conservateur la cause de la tempérance.

Un nommé Alfred Gaudray, de Montréal, accusé d'avoir obtenu sous de faux prétextes, il y a quelques jours, 200 poches de pommes de terre, de deux commerçants du marché Bonsecours, au nom des Frères de Chambly, a été condamné mercredi matin, par le juge Desnoyers, à six mois aux travaux forcés.

Voici, d'après le Journal Officiel, le résultat du commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1889 :

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1889, à 3,407,262,000 francs, et les exportations à 2,890,101,000 francs.

La cour d'appel de Montréal est saisie d'une cause en appel d'un jugement de la Cour Supérieure de Sorel décrétant que les mécaniciens de machines à vapeur tombent sous la loi David relativement à la saisie de leur salaire, les trois-quarts de leur salaire étant exempts de saisie.

L'appelant prétend que l'intimé est un mécanicien diplômé. Pour obtenir son diplôme, il lui a fallu faire des études spéciales et subir un examen. Par conséquent aux termes de la loi, il n'est pas un ouvrier operarius.

Les vins cette année en France sont partout de bonne qualité, même de qualité supérieure dans les contrées à crus renommés : la Côte d'Or, le Beaujolais, la Champagne, la Gironde. Mais la qualité est partout inférieure d'un tiers à une récolte moyenne. Ainsi, après la récolte de 1888, qui fut de 28 millions d'hectolitres, on ne peut guère compter pour 1889 sur plus de 20 à 22 millions d'hectolitres. Les pommes à cidre ont aussi considérablement manqué.

En Algérie, on évalue la récolte de 1889 à 2,700 mille hectolitres, le dixième des récoltes de 18 métropole, et les vins de l'Algérie sont de plus en plus recherchés pour leur bon goût et leur solidité.

D'après le Temps, le bilan de l'Exposition s'établirait de la façon suivante : Recettes, 49,500,000 fr ; dépenses, 41,500,000 fr ; soit un excédent de recettes de 8,000,000 fr.

En 1878, il y avait eu un excédent de dépenses de 31,704,800 francs. Mais en 1887, les résultats avaient été comparativement meilleurs, l'excédent des recettes étant de 4,160,840 francs.

Il est rumeur que M. Henry Bogue représentant de la maison Gault et frère à Québec achètera le fonds de magasin de MM. Robitaille, Bernier et Bernier dans la faillite desquels messieurs Gault sont fortement intéressés.

Le 8 décembre prochain, jour de la fête de l'Immaculée Conception l'église Notre Dame de Montréal sera éclairée par 400 lumières incandescentes et 15 lumières à arc. Des lampes incandescentes seront posées sur le maître-autel. Avec ce système d'éclairage Notre Dame présentera un spectacle féerique par la profusion de sa lumière. On a érigé dans la cave de l'édifice deux dynamos d'une très grande force de la célèbre manufacture Woodbury. L'un fournit la lumière incandescente et l'autre la lumière à arc.

Les dernières élections de la Presse ont donné le résultat suivant :

Prés. honoraire, M. Léger Brousseau ; Vice prés. honoraire, M. J. A. Chagnon, du Journal de Waterloo et M. L. F. Morisson, l'Union, de St-Hyacinthe ; Président actif, M. Thomas Chapais ; Vice prés. actifs, M. L. J. Demers et M. Faucher de Saint-Maurice ; Secrétaire, M. N. E. Dionne ; Assistant-secrétaire, M. Frank Carrel ; Trésorier, M. S. Marvotte ; Bibliothécaire, M. N. Levasseur.

—Le professeur Eben Norton Horsford, de l'Université de Harvard, a découvert des vestiges d'une ville antique près de Watertown, dans le Massachusetts, sur les bords de la rive Charles. Il a trouvé également des restes de canaux, de murailles, de digues, de pavages, d'amphithéâtres, de salles d'assemblée, etc., dans la région s'étendant du Rhode Island au St. Laurent, "qui a été vu pour la première fois par Bjarni Herjulfson en 985, et occupée par les Bretons pendant les 15e, 16e, 17e siècle. De pareils monuments, dit le savant professeur, se trouvent disséminés dans tout le bassin de la rivière Charles."

LES FORTUNES AMERICAINES

Ce thème est de ceux que l'on ramène assez fréquemment sur le tapis.

On dirait que les statisticiens—car ce sont eux qui font défiler devant les regards des humains toute la pléiade des Crésus—éprouvent une certaine jouissance à compter... les millions des autres. Passe-temps bien inoffensif après tout, quoi qu'il ne soit guère lucratif.

La statistique cependant ne s'arrête pas nécessairement à une simple nomenclature.

Elle recherchera scrupuleusement les causes et les effets, établira les comparaisons qui se dégagent naturellement des faits amassés et la conclusion viendra d'elle-même.

C'est un travail de ce genre qu'a entrepris sur les fortunes américaines un statisticien new-yorkais d'une certaine réputation, M. Thomas G. Shearman.

Il ne s'est pas borné à compter sur ses doigts le nombre de millionnaires que peut receler le territoire américain. Il lui a paru plus pratique de pénétrer au fond des choses, de rechercher l'étendue des richesses possédées par les particuliers, de comparer ces fortunes à celles acquises en d'autres pays.

Ce travail a demandé d'assez longues recherches, mais notre statisticien en est venu facilement à bout et le Forum qui publie le résultat de ses investigations nous laisse sous l'impression que nulle part plus qu'aux Etats-Unis l'on ne saurait rencontrer une plus forte concentration de richesses.

Voici comment M. Shearman procède dans son rapport : par une énumération des américains possédant plus de \$20,000,000 chacun.

\$150,000,000—J. J. Astor, Trinity church.

\$100,000,000—C. Vanderbilt, W. K. Vanderbilt, Jay Gould, Leland Stanford, J. D. Rockefeller.

\$70,000,000—Estate et A. Packer.

\$60,000,000—John I. Blair, succession de Charles Crocker.

\$50,000,000—William Astor, W. W. Astor, Russel, E. A. Stevens, succession de Moses, Taylor, succession de Brown et Ives.

\$40,000,000—P. D. Armour, F. L. Ames, William Rockefeller, H. M. Flagler, Powers et Weightman, succession de P. Golet.

\$35,000,000—C. P. Huntington, D. O. Mills, succession de T. A. Scott, J. W. Garrett.

\$30,000,000—G. B. Roberts, Charles Pratt, Ross Winans, E. B. Cox, Claus Spreckels, A. Belmont, R. J. Livingston, Fred. Weyerhaeuser, Mme Mark Hopkins, Mme Hetty Green, succession de S. V. Harkness, R. W. Coleman, L. M. Singer.

\$25,000,000—A. J. Drexell, J. S. Morgan, J. P. Morgan, Marshall Field, David Dows, J. G. Fair, E. T. Gerry, succession de Gov. Fairbanks, A. T. Stewart, A. Schermerhorn.

\$22,500,000—O. H. Payne, succession de F. A. Drexell, I. V. Williamson, W. F. Weld.

\$20,000,000—F. W. Vanderbilt, Theodore Havemeyer, H. O. Havemeyer, W. G. Warden, W. B. Thompson, Mme Schenley, J. B. Haggin, H. A. Hutchins succession de W. Sloane, B. S. Higgins, C. Tower, William Thaw, Dr Hostetter, William Sharon, Peter Donoque.

Il y a dans cette liste soixante-dix noms qui réunis ensemble représentent une richesse totale de \$2,700,000,000—soit une moyenne de \$37,035,000 par tête.

Ce ne sont pas là cependant les seuls Crésus qui soient éparpillés sur la surface du territoire américain. Dans ses recherches, M. Shearman a mis la main sur cinquante autres millionnaires disposant chacun de pas moins de \$10,000,000. Le même statisticien est d'opinion qu'en poursuivant ses investigations, il arriverait aisément à former une liste de dix personnes possédant chacune \$100,000,000 et une autre liste de cent personnes ayant chacun un capital de \$25,000,000.

Dans aucun autre pays du monde, dit-il, l'on ne saurait trouver une telle accumulation de richesses. Les plus riches ducs de l'Angleterre ne prennent rang qu'après une douzaine de nos millionnaires américains et les plus grands banquiers et négociants anglais ne sauraient eux-mêmes être mis en parallèle avec les grands capitalistes des Etats-Unis.

M. Shearman estime que la moyenne du revenu annuel des cent plus riches

anglais est d'environ \$450,000, tandis que la même moyenne pour les cent américains les plus riches est de \$1,200,000 et atteint même \$1,500,000.

En matière de conclusion M. Shearman dit que 25,000 personnes possèdent pour moitié la fortune des Etats-Unis et que la richesse totale du territoire américain est pratiquement possédée par 250,000 personnes, c'est-à-dire par une personne sur soixante, en ne tenant compte que de la population mâle adulte.

Si cette concentration de richesses se poursuit dans les mêmes conditions, 50,000 personnes, d'après M. Shearman, deviendront les maîtres, en quatre-vingts ans, de toute la fortune du pays.

Ce serait alors une proportion d'un par cinq cent sur la population mâle.

LE SUCCÈS DE M. ENGLAND

Le gouvernement comptait sur l'élection de son candidat dans Brome, mais le sort des armes est resté favorable à nos amis.

Vu les circonstances particulières dans lesquelles cette élection s'est faite, le succès du candidat conservateur a une grande portée ; il proclame que la province est fatiguée jusqu'au dégoût de la politique d'aventures et de trouble du gouvernement Mercier.

Le peuple de ce pays veut la paix, l'oubli des chicanes de secte ; il sait que le parti conservateur est par excellence le parti de l'ordre, du progrès, et c'est vers ce parti qu'il se tourne aujourd'hui avec confiance. L'élection de M. England comporte donc un grand enseignement. Elle est aussi de nature à inspirer aux amis une nouvelle confiance.

Les écoles du soir à Québec

A huit heures et demie mercredi soir une nombreuse délégation d'ouvriers s'est rendue auprès de l'hon. M. Mercier au Palais législatif et a eu une longue entrevue avec lui au sujet de l'établissement d'écoles du soir à Québec. Elle était composée de MM. Patrick J. Jobin, président, Aug. Desroches, William Guihrie, J. B. Roberge, John Roe, Philippe Pelletier, Louis Aug. Lamarche, Jean Roussin, William Shea, Ed. Charpentier, Pierre Lachance, Philéas Dufresne, M. Geo. Mullins, Octave Vézina, Isidore Morissette, M. Jos. Tierney, Théophile Leblanc, Alex. Goudreau, B. Menard, Ferd. Dompierre, Geo. Philips, W. H. Walsh, J. B. St. Laurent.

L'honorable premier ministre leur a fait le plus bienveillant accueil et a exprimé tout le plaisir qu'il éprouvait de pouvoir accéder à leur juste demande.

"Je suis heureux de vous recevoir, a-t-il dit en substance, car vous vous présentez dans un beau but, chargés d'une noble mission. Vous ne venez pas demander de l'argent, du travail, vous venez demander de l'instruction, des écoles du soir pour permettre à la classe ouvrière d'acquiescer les connaissances pratiques et utiles à son avancement et à son bien-être. C'est non-seulement notre droit, mais notre devoir d'accorder votre demande. Malgré qu'il n'y ait pas de crédit voté pour cette fin, nous allons vous en ouvrir un afin de vous permettre de vous instruire. Plus le peuple est instruit, plus il est susceptible d'être de bons gouvernements. Refuser l'instruction au peuple, c'est lui refuser la liberté.

"Nous sommes prêts à ouvrir un nombre suffisant d'écoles du soir. Nommez un comité spécial de trois ou cinq membres qui viendra s'entendre ici avec la Corporation, les commissaires d'écoles protestantes et catholiques et le gouvernement, et nous allons vous fournir les professeurs dont vous avez besoin.

"Ces écoles seront fondées sur le même système que celles de Montréal. La ville fournira la papeterie ; les commissaires des écoles fourniront gratuitement les salles, ainsi que le chauffage et l'éclairage, et verront à leur entretien ; le gouvernement paiera \$2 par soir à chaque professeur. Les professeurs devront être choisis de préférence parmi les élèves de l'Ecole Normale Laval ; ils seront sous la direction d'une personne autorisée nommée à cette charge par les ouvriers, la corporation et le gouvernement. Les écoles du soir dureront six mois chaque année à partir de novembre."

On a procédé immédiatement à l'organisation d'un comité, tel que proposé par l'honorable M. Mercier. Les personnes suivantes ont été choisies : M. Patrick Jobin, président, et MM. J. B. Saint Laurent, Philippe Pelletier, Auguste Desroches, Edward Little. Puis on a passé la résolution suivante :

"Que ce comité se réunisse de s'entendre avec le Hon-

neur le maire et les commissaires d'écoles protestantes et catholiques pour organiser les écoles du soir en faveur des ouvriers."

L'honorable premier ministre a prié le comité des ouvriers de venir rencontrer, à huit heures et demie, hier soir, à son cabinet au Palais législatif, Son Honneur le maire et les présidents des commissaires d'écoles protestantes et catholiques pour travailler sans retard à la fondation des écoles demandées.

Bonne chasse

A St. Théodore d'Acton, le 19 du courant, comme M. Étienne Leclaire père était allé, avec ses deux fils, Joseph et Philéas, faire la visite aux billots sur la propriété de ces derniers, leurs chiens trouvèrent un sentier d'ours et le suivirent jusqu'à leur cachette, où un combat s'engagea entre les chiens et les carnassiers. Tous entendirent le bruit et s'y rendirent. Déjà les ours s'étaient rendus maîtres d'un des chiens. Philéas Leclaire étendit raide mort d'un coup de fusil, l'un des ours. L'autre s'enfuit, mais les chasseurs l'atteignirent, et le tuèrent. Quant à M. Leclaire et ses fils, ils sont revenus sains et saufs, enchantés de leur chasse.

Machine à calculer

Depuis Pascal, on a construit beaucoup de machines à calculer. En voici une nouvelle, qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition et dont M. Mascart vient, à la dernière séance de l'Académie des sciences, d'expliquer le jeu assez compliqué. Elle constitue, dit-il, un progrès sur les instruments analogues.

L'inventeur est M. Bollée, du Mans, mécanicien, qui s'est déjà fait connaître par la construction de divers instruments attestant autant d'habileté que d'originalité.

Cette machine fait les additions, les multiplications, les divisions, avec une grande rapidité. S'agit-il d'une multiplication ? Un tour de roue donne le produit du premier chiffre du multiplicateur, un second le produit du deuxième, un dernier le produit total. L'instrument ne se trompe jamais, cela va sans dire ; il suffit de lire exactement les résultats. Il est appelé à rendre des services dans les administrations, les banques, chez les industriels et les commerçants.

RECLAMATIONS DE LA VILLE

Entrevue avec l'hon. M. Mercier

Le comité spécial sur les obligations contractées en 1882 par le gouvernement de la province envers la cité de Québec a eu une entrevue jeudi avec l'hon. M. Mercier. Étaient présents : Son Honneur le maire, l'hon. J. Hearn et l'échevin Ls. J. Demers.

M. le maire a rappelé au premier ministre quelles étaient les obligations du gouvernement envers la cité : ces obligations sont de creuser le havre du Palais, de réparer les quais à cet endroit, et de prolonger le chemin de fer du Nord jusqu'à Allan. La ville réclame aussi des dommages pour la non exécution des travaux que le gouvernement était obligé de faire. D'après les calculs des cotiseurs les loyers des propriétés au Palais auraient augmenté de 33 pour cent si les travaux avaient été exécutés.

L'hon. M. Mercier a reconnu que la réclamation était juste en principe mais que naturellement on devrait discuter les détails. La corporation doit s'adresser au gouvernement de la province pour faire régler cette réclamation. Mais comme le propriétaire réel du chemin de fer du Pacifique est le gouvernement fédéral, le cabinet de Québec l'appellera en garantie, aussitôt qu'une pétition de droit aura été régulièrement faite.

Le gouvernement fédéral est responsable vis-à-vis celui de la province, comme ce dernier est responsable vis-à-vis la corporation.

Il a été décidé en dernier lieu que le maire devra transmettre au gouvernement provincial copie de toutes les réclamations de la corporation, et immédiatement après le gouvernement en transmettra une autre copie au gouvernement fédéral, au Pacifique Canadien et au Grand-Tronc.

La délégation s'est déclarée très satisfaite de la manière avec laquelle le premier ministre l'a reçue ; celui-ci en effet a donné l'assurance que le gouvernement traiterait la ville de Québec avec toute la justice à laquelle elle a droit.

La joie dans Jasper

Je puis recommander les Burdock Blood Bitters comme un remède sûr pour le scrofule. Je souffrais de cette maladie depuis quatre ans et j'en vins à un point où je n'étais qu'une plaie. J'ai commencé à faire usage des B. B. B. l'été dernier, j'en ai pris trois bouteilles et je suis maintenant complètement guéri.

Mademoiselle HÉLÈNE PIPE,
Jasper, Ontario.

L'Enfant pieux, il veut son Castoria

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

DOSES—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules ; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des Intestins, sont expulsés par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour combattre les maux, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysentérie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, l'Angine, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'écoulement Péni- nible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens



SOUMISSIONS POUR SERVICE A VAPEUR.

PICTOU ET ILES DE LA MADELEINE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au ministre des finances et marquées "Soumission—Pictou et Iles de la Madeleine," seront reçues au département des finances, Ottawa, jusqu'à vendredi, le 20 décembre prochain inclusivement, pour un service à vapeur mensuel, (comprenant le transport des mailles) entre Pictou, N. E., et les Iles de la Madeleine, arrêtant à Georgetown et Souris, I. P., aller et retour.

Les soumissionnaires mentionneront aussi le subside additionnel demandé par voyage pour étendre le service des Iles de la Madeleine au bassin de Gaspé et Percé et retourner aux Iles, si on l'exige, ces voyages prolongés ne devront pas excéder le nombre de trois pendant chaque saison de navigation.

On peut obtenir des détails complets sur les termes et les conditions exigés de l'entrepreneur quant à la route, le transport des mailles, etc., en s'adressant au bureau de l'ingénieur des postes à Québec, Halifax, N. E., ou à Jean N. B., ou au maître de poste de Pictou, N. E. On ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. M. COURTNEY,
Député ministre des Finances,
Département des Finances,
Ottawa, 20 novembre 1889.

29 novembre.—4f. 1/2p.

Pour 25 Cts.

LA LIBRAIRIE

J. B. Rolland & Fils

6 A 14

RUE ST-VINCENT, MONTREAL

Adressez Franco à toute personne qui enverra la somme ci-dessus :—

10. L'Almanach Agricole, Commercial, etc. pour 1890.

20. L'Almanach des Familles pour 1890.

30. Le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1890.

40. Au coin du feu, Nouvelles, récits et 16 genres.

Adressez sans retard votre demande, et vous recevrez franco, par la poste, ces articles

Pour 25 Cents

30 nov. 1889—2f

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS.

BETAIL AYRSHIRE, COBONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANCS VOLAILLES PLYMOUTH R

S'adresser à LOUIS BEAUBIEN, Bureau à Montréal, 30 rue Saint-Jacques, 2 heures p. m.

FERME OUTERMONT, PRÈS MONTREAL

18 déc. 1888—la c-cl.

P. TITES NOTES

—L'honorable M. Martin, procureur général du Manitoba, a un nouveau projet en vue : l'union du Manitoba et du Nord-Ouest.

—Les dernières nouvelles reçues des honorables MM. Shehyn et Garneau annonçaient le départ de celui-ci pour la Belgique, et le retour des deux ministres pour Noël.

—Deux canards viennent de prendre leur vol dans la presse : Le premier nous annonce que l'Empereur Guillaume, ayant visité à peu près tous les pays de l'Europe, compte venir bientôt en Amérique.

Le second canard nous dit que d'après Monsieur Lacerda (?), ce serait M. Blaine qui serait au fond de la révolution dont le général Fonseca a été le héros et Dom Pedro, la victime.

Un nombre considérable de nouvelles compagnies s'adressent au parlement du Canada pour obtenir leur incorporation.

Le Rév. Père Thomas Gauvreau, dominicain d'Ottawa, vient d'être nommé Prieur du monastère de St Hyacinthe.

L'Académie française a couronné l'ouvrage du baron Etienne Hulot : *De l'Atlantique au Pacifique*.

Le vaisseau de pêche américain *David Adams*, qui a été, on s'en rappelle, saisi et condamné, sera vendu par le greffier de la cour de vice-amirauté le 16 du courant.

La compagnie Allan a donné avis d'appel au Conseil Privé du jugement rendu par Son Honneur le juge Irvine dans la cause de collision entre le *Polynesian* et le *Cynthia*. Le cautionnement voulu, £300 sterling, a été fourni lundi.

Les plaidoiries dans l'affaire d'Alfred Bertin accusé d'avoir fraudé le département des douanes, se sont terminées vendredi matin en cour criminelle à Montréal. M. le juge Cross rendra sa décision le 16 décembre.

L'archevêque Rolland, président de la compagnie du chemin de Montréal et Occident, est allé à St-Jérôme, où il a réglé à l'amiable avec les propriétaires de terrain pour le droit de passage sur une distance de cinq milles pour environ \$5,000.

On mande de Montréal que le Dr Guérin a donné sa démission comme professeur de la faculté de médecine Laval-Victoria et qu'il sera remplacé par le Dr Beausoleil, sur les instances de la grande majorité des élèves de Victoria.

Grand jour de fête lundi dernier pour les étudiants vétérinaires de Montréal. Dans l'après-midi leurs professeurs feront une promenade dans la ville, se rendront à Lachine, puis auront leur banquet à huit heures ce soir au Balmoral.

Il a été impossible, paraît-il, de mettre en opération cet été la sirène à vapeur sur le cap Norman, dans le détroit de Belle-Isle. Ce sifflet d'alarme ne fonctionnera peut-être pas avant le mois de juillet prochain. Pourquoi tous ces retards ?

Les pharmaciens de Halifax se sont coalisés pour tuer une jeune société qui vient d'ouvrir un établissement d'articles de médecine et de parfumerie. Les prix ont été baissés en deça du prix du gros. Quelle superbe chance pour les dames et les crévés !

La *Gazette* invite l'association des Droits Égaux à pousser une pointe dans le comté de Stanstead où l'hon. M. Colby se fera réélire prochainement. C'est là que le mouvement organisé par MM. Davidson et G. W. Stephens serait reçu proprement !

Le département de la justice à Ottawa a transmis à son procureur général à Québec des papiers reçus du gouvernement impérial demandant la restitution aux créanciers anglais de quelques centaines de mille piastres qui ont été enlevées à Layton, fugitif anglais défalcoateur.

M. Joseph Lemieux, autrefois de la Patrie, est venu vendredi soir au club national à Montréal, une très jolie conférence sur M. Laurier. En terminant, il a exprimé l'espoir que bientôt la puissance du Canada aura M. Laurier comme premier ministre. L'espérance est le soutien de la vie !

Le comité des finances de Montréal est décidé de faire un exemple dans le cas de l'huissier Bolduc. Un détective est actuellement à la recherche du voleur et il le pince dans une ville de la république voisine. Il a instruction de prendre immédiatement la procédure nécessaire pour son extradition.

Le dernier numéro de la *Gazette du Canada* contient les nominations suivantes : L. A. Cattelier, sous secrétaire d'Etat, en remplacement de M. Granth Powell, mis à sa rente ; Joseph Pope, secrétaire privé de Sir John, comme assistant greffier du conseil privé en remplacement de M. Beaudry, décédé ; M. Alex. Clark, de Grand Manan est nommé sous inspecteur des douanes.

LA QUESTION DU TONKIN

Cette fameuse affaire du Tonkin préoccupe l'opinion publique en Europe d'une manière de plus en plus intense. Nos lecteurs ont pu constater par nos dépêches qu'il s'agit ici d'une question brûlante et du plus haut intérêt : mais nous croyons qu'il a été difficile, pour ne pas dire impossible, à la majorité d'entre eux de saisir bien clairement le point culminant de la situation. C'est pour cette raison que nous croyons rendre service à nos abonnés en leur donnant aujourd'hui un aperçu général et précis de cette question qui intéresse grandement la France, notre ancienne mère-patrie.

Pour bien la comprendre, il convient de remarquer que l'affaire du Tonkin se présente sous deux aspects bien distincts : au point de vue historique et au point de vue politique.

Il est assez difficile d'abord de donner exactement les mobiles qui ont déterminé à l'origine, l'action de la France en Indo-Chine. Au nombre des causes premières on doit ranger raisonnablement la préoccupation pour la maison des Bourbons de chercher en Asie même une compensation de la perte de l'empire des Indes. C'est en 1785, en effet, au lendemain de la ruine de Duplex, que l'action de la France se fait sentir directement au Tonkin pour la première fois.

A cette époque, Nguyen-Anh, souverain de la Cochinchine, chassé de ses Etats par des rebelles, s'était décidé, sur le conseil d'un missionnaire français, Pigneau de Behaine, évêque *in partibus* d'Adran, à implorer le secours de la France pour l'aider à ressaisir le pouvoir. Il envoya le prélat, muni de pleins pouvoirs et accompagné de l'héritier présomptif du trône, le prince Canh, à Pondichéry. Mais le gouverneur de cette colonie française n'osa assumer sur lui la responsabilité de l'entreprise, et il engagea l'évêque d'Adran à passer en France.

Mgr Pigneau de Behaine fut bien reçu à Versailles, et on lui promit un puissant secours. Par un traité signé à Versailles le 28 novembre 1787, le roi de la Cochinchine céda à la France la propriété absolue et la souveraineté du port du Tourane et de l'île Paulo-Condor, en échange des secours promis par Louis XVI.

Mais le traité de Versailles ne reçut pas son exécution ; en France, les événements se précipitaient ; la révolution allait éclater, de sorte que les projets de l'évêque d'Adran avortèrent. Il réussit, toutefois, à obtenir une faible escorte qui contribua largement à rétablir Nguyen-Anh sur son trône. Après s'être ressaisi du pouvoir, le prince fit en 1802 la conquête du Tonkin et réunit ainsi sous son sceptre toute la partie orientale de l'Indo-Chine. Ce prince témoigna toujours aux Français la plus grande bienveillance.

Il n'en fut pas de même de ses successeurs. Le prince Minh-Mang, qui lui succéda, rompit, en effet, toute relation avec la France : c'est alors que commencèrent des persécutions dont le caractère grave ne fit qu'aller en croissant.

Sous la monarchie de juillet, la France dut intervenir à plusieurs reprises : mais il lui fallait une occasion et surtout un prétexte pour reprendre à pied d'œuvre, la conception ébauchée à la fin du dix-huitième siècle.

Cette occasion et ce prétexte se présentèrent sous le règne de Napoléon III. En 1856, M. de Montigny, consul français à Shanghai, fut chargé d'aller faire, au nom du gouvernement français, des représentations relatives au massacre des missionnaires. M. de Montigny ne fut pas reçu à Hué. Le 20 juillet 1857, l'évêque José Maria Diaz fut exécuté, et les persécutions redoublèrent. En présence de ces massacres, il fallait agir, et l'occasion pour la France était des plus favorables. Les armements pour l'expédition de Chine, lui facilitaient, en effet, une action prompte en Cochinchine. Une campagne fut donc décidée et immédiatement entreprise.

Posée au dix-huitième siècle, ce n'est donc qu'en 1853 que la question de l'Annam est entrée dans le domaine des faits. Mais dès lors, les événements se précipitèrent et moins de vingt-cinq années de-

vaient suffire pour achever l'œuvre. En 1885, en effet, un traité reconnaissait à la France, la suzeraineté sur le vieil empire de Nguyen-Anh. Après cent ans donc, la conquête historique était terminée.

Mais alors s'est posé le problème politique. Et au point de vue politique cette affaire du Tonkin est très complexe. Cette entreprise a cela de particulier qu'elle se confond avec la question coloniale et qu'elle intéresse la politique extérieure de la France.

Au point de vue colonial, un fait domine tout. Avant 1858 la France possédait en territoire d'outre-mer une superficie d'environ 300,000 kilomètres carrés et comptait comme population extra-métropolitaine environ 1,200,000 sujets. Depuis, la superficie coloniale a été portée à 2,500,000 kilomètres carrés et la population à près de 20 millions de sujets.

Voilà le fait. Par quelles mesures politiques ou administratives la France a-t-elle répondu à cette transformation complète de son état colonial ? Par aucune. Voilà la cause de tout le mal. Ce qui a donné naissance aux difficultés actuelles, c'est qu'aucun pouvoir n'a été désigné spécialement pour diriger une semblable entreprise : c'est qu'aucune administration n'a eu dans ses attributions le règlement des questions à résoudre : c'est que tous les pouvoirs et toutes les administrations se sont simultanément emparés des affaires et que là où il fallait l'ordre et l'unité de direction, on n'a vu que des conflits d'autorité et le chaos. Tout le monde étant le maître, personne n'a été responsable des fautes commises ; on les a constatées, mais, comme nul ne s'avouait coupable, presque toujours elles n'ont pu être ni réparées ni évitées.

Quel est le remède à cet état de chose ? Un député marquant de la nouvelle chambre l'indiquait tout dernièrement dans une réunion électorale.

« Avec l'affaire du Tonkin, disait-il, ce qu'il faut, c'est résoudre la question coloniale ; c'est mettre en harmonie, au point de vue politique, les intérêts de la métropole avec ceux de nos possessions. L'œuvre est considérable et délicate, mais elle s'impose d'urgence, au point de vue militaire comme au point de vue administratif, comme au point de vue économique. On n'a jusqu'ici employé que des expédients. Il faut coordonner les moyens d'action. »

C'est aussi l'opinion générale en France qu'il faut d'abord régler la question coloniale, si l'on veut que l'affaire du Tonkin en vienne à une solution avantageuse. Cette question coloniale ne peut se résoudre que si la France assimile au sien le tarif économique de ses colonies. Si l'uniformité s'établit facilement de ce côté, on donnera promptement une orientation définitive à la question du Tonkin.

ECHOS DE LA TEMPÊTE

Incidents divers

DANS LE BASSIN LOUISE

Le bassin Louise a été le théâtre d'un désastre probablement assez sérieux. Il y a là en hivernement plus de quarante vaisseaux de tout genre et tout tonnage, principalement des goélettes. Ces vaisseaux, fort rapprochés les uns des autres, étaient négligemment ancrés et sans équipages, car on comptait sur la glace pour les fixer solidement et empêcher tout accident. Mais cette année aucune glace ne s'est encore formée et la violence de l'ouragan a été telle que toutes les goélettes du bassin supérieur ont dérapé leurs ancres ou rompu leurs câbles. Entraînés par le vent, elles se sont entassées pêle-mêle à l'extrémité nord-ouest du bassin, où, à travers la poudre, on apercevait hier après-midi une masse confuse de mâts penchés, de coques à demi-sorties de l'eau. Nul doute que plusieurs de ces vaisseaux n'aient subi des dommages sérieux, mais il était impossible d'en constater l'étendue avant la fin de la tempête. Dans le même bassin se trouvent le remorqueur *Conqueror*, et le vapeur *Union*, de la compagnie du Richelieu, qui heureusement n'ont pas bougé.

LE "DRUID" EN DANGER

Dans le bassin inférieur se trouvaient plusieurs goélettes et des bâtiments de plus fort tonnage, entre autres les croiseurs du gouvernement *La Canadienne* et le *Druid*, le vapeur *Otter*, les navires *Atlantic* et *Teysichore*, et deux bateaux-phares. Le *Druid* a dérapé ses ancres et a été poussé près du mur transversal contre lequel il frappait avec violence de

temps à autre. Une des boîtes de roues est sérieusement endommagée, et il est difficile de le sortir de sa dangereuse position. Le capitaine de *La Canadienne* a réussi à se rendre à bord de son vaisseau, et à le maintenir en place, mais on craignait beaucoup pour les autres.

CHAPITRE D'ACCIDENTS

On signale dans la ville plusieurs accidents de peu d'importance. Les récollets tombés ne se comptent plus ; au coin des rues Fleury et du Pont, une solide clôture a été renversée ; de même rue St. Patrice, où le dessus du dôme d'une maison a été enlevé ; une partie de la clôture entourant le terrain des Jésuites vis-à-vis la Basilique est aussi tombée ; la toiture de la tour où l'on fait sécher les boyaux au poste des pompiers No. 1 a été enlevée ; une partie de la toiture de ferblanc du magasin de MM. Simmons et Foulds est tombée ; une partie du lambris extérieur de la maison de M. Brunet, rue Ste. Ursule, est pendante, et un constable était apposté à cet endroit pour en éloigner les passants ; une voiture de place a été renversée par le vent près du bureau de poste ; il était difficile hier de se procurer des voitures de louage, presque tous les charretiers étaient rentrés chez eux, ne pouvant résister à la violence du vent.

On rapporte encore les faits suivants : Une immense enseigne qui traversait la rue, à la Basse-Ville, a été emportée ; un tombereau à charbon (sans cheval...) a été enlevé comme une plume et lancé de l'autre côté de la rue. Vis-à-vis le Palais législatif, le coupé de M. Côté, maître-charretier, a été renversé ainsi que le cheval et les timons de la voiture ont été rompus. Le fil de la lumière électrique s'étant brisé sur la terrasse Frontenac, un ouvrier qui est monté le long d'un des poteaux a été précipité en bas. Par bonheur il est tombé sur un banc de neige et ne s'est fait aucun mal.

Enfin le vent était tel qu'un grand nombre de couvertures en métal ont été soulevées et qu'il était impossible de passer en certains endroits, sans s'exposer à être emporté sur les ailes du vent ! Hier matin, plus d'une voie étroite étaient complètement bloquées par des bancs de neige de sept à huit pieds de hauteur.

Les communications téléphoniques souffrent un peu de la tempête. Le service du télégraphe d'alarme s'est fait parfaitement en dépit de la rupture d'un fil sur les remparts et d'un autre rue Champlain. Il y a eu une douzaine d'alarmes et pas une n'a raté.

La couverture du deuxième kiosque avant l'extrémité ouest de la terrasse Frontenac, a été arrachée en entier et transportée sur le glacis de la citadelle. Celle d'un autre kiosque a été entamée.

L'enseigne du magasin de nouveautés Sasseville, rue St. Paul, a été décrochée, ainsi que celle des blanchisseurs chinois de la rue St. Joseph.

Il n'y a pas de doute qu'à la campagne, des granges n'aient été abattues, car en ville, des maisons de briques gémissaient jusque dans leurs fondations.

A dix heures vendredi matin la plupart des bateaux à vapeur, les barges et les goélettes dans le bassin Louise avaient été remis en position.

Le *Véga* est fortement endommagé et était à moitié rempli d'eau. Il a été remorqué à Lévis où il a été mis en sûreté.

Le *Druid* que l'on croyait en danger, n'a pas subi d'avaries graves. Le capitaine, M. Robert Demers, dit que son vaisseau a été fortement ballotté par les vagues, mais qu'il n'a pas fait d'eau.

Le vapeur *Brothers* est le seul qui ait échappé sans dommages aucuns. Après avoir chassé sur ses ancres il est allé s'arrêter dans la passe du mur qui traverse le bassin.

Le *Montmagny* a subi quelques légers dommages dans ses hauts, mais rien de grave.

Contrairement à ce que l'on croyait, les bateaux n'ont subi aucune avarie, mais plusieurs brasses de chaînes et de cordages se sont brisées sous l'action du vent et de la houle.

Un incident qui démontre parfaitement la force de la tempête, est que le foc d'un bateau a été hissé par le vent jusqu'au haut du mât.

L'Orléans a subi des dommages assez considérables dans ses hauts, où l'on peut voir deux grands trous.

Deux bateaux appartenant à M. Patrik Flynn, et 3 appartenant à M. John S. Thom, ont subi des dommages sérieux.

Dans le bassin intérieur une goélette était à moitié pleine d'eau, de même qu'une barge. Les propriétaires sont des montrealais.

Un peu partout dans le bassin on voyait flotter des bouts d'épaves et de planches provenant des goélettes qui avaient été mises en hivernement à cet endroit.

Judi l'après-midi, un vieillard du nom de Edward Clarke, employé du Grand-Tronc, à Lévis, est tombé du haut d'un poteau et s'est infligé des blessures tellement graves qu'on croit qu'il va en mourir. Il était occupé à nettoyer une lampe quand le vent l'a jeté sur le sol.

Judi après-midi, au plus fort de la tempête, une grosse pile de planches placée sur le terrain de M. Picard, marchand de bois, coin des rues des Fossés et de la

Chapelle, fut semée en partie dans la rue. Un nommé Marcheterre, qui passait ce moment, fut atteint à la tête par les planches et reçut de graves blessures. Il tomba dans la neige, sans connaissance. On s'empressa autour de lui et il fut transporté chez lui où il reçut du médecin les soins que requerrait son état.

Le prêtre fut aussi mandé et administra le malheureux qui ne donnait aucun signe de vie.

Depuis, la connaissance lui est revenue. Marcheterre a reçu de graves et profondes blessures à la tête, mais on espère cependant le réchapper.

Judi soir, le convoi du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix a bloqué dans la neige, près de la chute et il a fallu mander une autre locomotive qui se trouvait au Château Richer pour la dégager.

D'après l'observatoire de Québec, il est tombé une moyenne de seize pouces de neige.

On a observé que pendant l'ouragan les vagues passaient pardessus la jetée Louise.

Deux lourds abat-jour ont été enlevés du toit de l'entrepôt d'examen douanier.

SANS PRÉCÉDENT.
PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS

L.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1835 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de \$1,000,000, auquel a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de \$500,000.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bon vouloir pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-similé de nos signatures attachées dans nos annonces.

Ed. J. Emery
Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banquiers nationaux tous pris gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk.
CARL KOHN, Prés. Union National Bk.

TIRAGE MENSUEL
A l'Académie de Musique Nouvelle-Orléans
MARDI, le 17 DECEMBRE 1893

PRIX CAPITAL \$600,000

100,000 billets de \$40 ; Demi billet \$20
Quart de billet \$10 ; Huitième de \$5 ; Vingtième de Billet \$2 ; Quarantième de billet de \$1.

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	\$600,000	\$600,000
1 GRAND PRIX DE	200,000	200,000
1 GRAND PRIX DE	100,000	100,000
1 GRAND PRIX DE	50,000	50,000
2 GRANDS PRIX DE	20,000	40,000
5 PRIX DE	10,000	50,000
10 PRIX DE	5,000	50,000
25 PRIX DE	2,000	50,000
100 do	800	80,000
200 do	600	120,000
500 do	400	200,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX APPROXIMATIFS DE \$1,000	\$100,000
100 do do	80,000
100 do do	40,000

PRIX TERMINALS

1,998 PRIX DE	\$200	\$399,600
---------------	-------	-----------

3,114 Prix, s'élevant à \$2,159,600

NOTA. — Les billets qui remportent des prix capitaux n'ont pas droit aux prix à terme.

AGENTS DEMANDES

Pour les taux de club, ou pour toute information désirée, écrivez libéralement aux soussignés, faisant connaître clairement votre résidence avec l'état, comté, la rue et le numéro. On s'assurera une réponse par la maille plus rapide en insérant dans votre lettre une enveloppe portant votre adresse tout au long.

IMPORTANT
Adresse M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La., ou à M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettre ordinaire contenant Mandat d'argent émis par toutes les compagnies d'Express, bourse de New-York, traite ou mandat-poste. Nous payons les charges sur l'argent courant qui nous est envoyé par express en sommes de \$5 et plus.

Adressez les Lettres Enregistrées contenant l'Argent à la
NEW ORLEANS NATIONAL BANK,
New Orleans, La.,

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les prix est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institutions dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes les imitations ou affaires anonymes.

UNE PIASTRE est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet. **EMIS PAR NOUS** pour n'importe quel tirage. Tout ce qui pourrait être offert en notre nom pour moins d'une Piastre serait une escroquerie.

LA POSITION DE JUGE EN CHEF

La nomination de juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec donne lieu à un mouvement assez intéressant à étudier.

La Presse est étonnée de la facilité avec laquelle on oublie les précédents, le passé et les compensations données. « Québec, dit-elle, s'insurge parce que les deux juges en chef de la Cour Supérieure et de la Cour du Banc de la Reine seraient de Montréal. A-t-on fait une révolution quand le juge en chef Duval de la Cour du Banc de la Reine, le juge en chef Meredith, de la Cour Supérieure, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et le premier ministre étaient tous des hommes de Québec? Avons-nous fait la moindre objection quand on a envoyé comme shérif de Montréal un homme de Québec? Et nos amis anglais de Montréal croyaient-ils que nous aurions des griefs contre eux quand le maire, le collecteur des douanes, le maître du havre, le shérif, le maître de poste, le chef de police, le coroner et le recorder étaient tous des anglais? Et est-ce une grande iniquité que depuis la Confédération le premier ministre du Canada ait toujours été anglais. Avouons que ces plaintes, que ces reproches sont bien vides et bien nuls. »

Quoiqu'il en soit des récriminations qui se font entendre à propos de la position de juge en chef, le ton de la presse officieuse nous en dit assez pour savoir à quoi s'en tenir. Tout le monde doit donc en prendre son parti : le juge en chef titulaire sera de Montréal et le juge en chef président, remplaçant le juge en chef lui-même, résidera à Québec. L'un est anglais—M. le juge Johnson—et l'autre est canadien-français—M. le juge Casault. Erudits, travailleurs, doués d'un grand talent fortifié par une longue expérience, ils sont, l'un et l'autre, deux esprits distingués, deux hommes éminents dans la plus large acception du mot.

M. le juge Casault est trop bien connu pour que nous énumérions ses éminentes qualités et les motifs nombreux qui le désignent à la position du juge en chef. Sa longue expérience sur le banc a fait de lui l'un des juges les plus renseignés, les plus savants et les plus droites.

Quand au juge Johnson, il passe pour l'un de nos meilleurs classiques français. Peu d'hommes, parmi ceux qui se piquent de littérature, sont mieux renseignés que lui sur les auteurs et les œuvres qui font la gloire de la langue française. Il fut l'ami intime de Sir George Cartier dans les mauvais jours, dans les jours d'exil de notre regretté homme d'état. Pendant ces mois d'exil, aux Etats-Unis, Frank Johnson se faisait un religieux devoir d'amitié de faire passer quelques secours à l'exilé dont la tête était à prix.

Que l'un de ces deux hommes distingués soit nommé il n'y a pas lieu, croyons nous, aux récriminations. Nos compatriotes anglais n'auraient pas raison de se croire lésés, et nous aurions tort sans doute de pousser les hauts cris. Le moins on se chicanera et se jalouera en haut lieu, le mieux ce sera pour notre province, pour le bien être du pays en général.

La capitale du Nouveau Brunswick demande avec instance au gouvernement fédéral, d'y construire une cale-sèche du genre de notre bassin de St-Joseph de Lévis. Le gouvernement ne fera probablement rien avant que la corporation de la ville et le gouvernement local n'aient contribué à l'exécution de cette entreprise.

Cette année dans le district de l'Ottawa, il a été coupé 795,000,000 pieds de bois répartis comme suit :—J. R. Booth, Ottawa, 85,000,000; McLachlan, Brothers, Annprior, 85,000,000; Bronson et Weston, Ottawa, 80,000,000; Perley et Pattee, Ottawa, 70,000,000; Pierce et Cie, Ottawa, 60,000,000; W. C. Edwards, Rockland, 60,000,000; Robert, Hurdman et Cie, Hull, 40,000,000; James McLaren et Cie, 40,000,000; Gillies Brothers, Braside, 40,000,000; McClimont, 25,000,000; McLaren, Edwards et Caldwell, Carleton Place, 60,000,000; Gilmore et Cie, Gatineau, 47,000,000; les scieries en amont de Braside, 50,000,000.

L'AFFAIRE DE TORONTO

Voici comment l'Empire apprécie les scènes disgracieuses qui se sont passées à Toronto lors de la réception faite à l'archevêque Walsh :

« Les scènes qui se sont passées hier soir à l'occasion de l'entrée officielle de l'archevêque Walsh dans son archidiocèse, sont de nature à faire rougir tout citoyen respectable à la pensée que la ville contient des gens qui peuvent s'abaisser à ce point. L'âge et le ministère du vénérable prélat, et aussi le fait qu'il est le chef ecclésiastique d'une partie considérable de la population, devraient engager même ceux qui diffèrent d'opinion avec lui à le traiter avec le respect dû à la position qu'il occupe. »

« Il n'y a pas à douter que c'est là l'opinion de tous les citoyens de Toronto en général, et c'est pour cela qu'ils ressentent plus vivement les actes de quelques voyous qui compromettent la bonne réputation de la ville. »

« Il est certain que les auteurs de cet outrage s'imaginent être les champions du protestantisme et ne feront pas faute de parler de leur supériorité sur les catholiques. Il est regrettable qu'ils n'en donnent pas les preuves dans leurs actes, car leur conduite les montre simplement comme les champions de la voyoucratie. »

La Gazette de Montréal dénonce cet attentat à peu près dans les mêmes termes.

NOUS AVONS TOUJOURS VÉCU EN PAIX

L'Union des Cantons de l'Est ayant dit que les conservateurs se servaient de tous les moyens pour remporter l'élection de Brome, qu'ils soulevaient les préjugés et le fanatisme des anglais, le Journal de Waterloo a répliqué comme suit :

Notre confrère d'Arthabaskaville a sans doute été induit en erreur par les racontars de l'Electeur. Non seulement on n'emploie ni le vert ni le sec « pour soulever les préjugés des anglais contre M. Mercier, » mais on a proprement éconduit un certain Davidson et le reporter du Witness qui étaient venus essayer d'agiter la question des Equal Rights, en leur faisant entendre que les canadiens anglais anglais et français du comté avaient toujours vécu en paix, et entendaient vivre encore de la sorte.

De plus, la Gazette de Montréal déclare qu'un candidat qui se serait présenté avec le programme des equal rightistes dans Brome aurait été écrasé et enterré si profondément qu'il aurait été impossible de le faire revenir à la vie—resurrection would have been impossible.

La phrase est peut-être métaphorique, mais n'est-ce pas qu'elle fait bien voir que l'élection de M. England n'a pas été gagnée au cri de : guerre aux catholiques ! Il faut être habile comme la Justice pour inventer de ces chinoïseries-là.

LES TRIBUNAUX

Cour de Révision

Samedi ont été rendus à ce tribunal présidé par MM. les juges Casault, Andrews et Larue les jugements suivants :

Dehaies vs Beaumier.—Jugement infirmé. Le défendeur est condamné à \$20 de dommages-intérêts et aux frais de l'instance.

Il s'agit d'une élection municipale à St-Pierre les Becquets dans laquelle il importait d'avoir la majorité pour choisir le secrétaire trésorier. Le défendeur était accusé d'avoir proféré des paroles injurieuses contre le demandeur. La cour de première instance avait renvoyé l'action en disant que la preuve n'avait pas été satisfaisante.

La cour de Révision vient de décréter tel que dit plus haut.

Honan et al., vs Maguire et le Séminaire de Québec vs la Banque du Peuple. Ordonné au protonotaire de transmettre le dossier à Trois-Rivières pour y annexer des pièces et le compléter.

Doherty vs Fortin.—Ordonné que le dossier soit renvoyé au protonotaire de Trois-Rivières avec injonction de préparer et d'annexer un transcript des procédures.

Vaillant et Lanois.—Jugement confirmé avec dépens.

Toutes ces causes sont du district de Trois-Rivières.

Les jugements dans les autres causes de l'avant dernier terme qui sont en délibéré seront rendus le 20 décembre.

—Le World de Toronto propose de remplacer M. Meredith par M. C. H. Mackintosh, du Citizen, ancien membre des Communes, pour commander les conservateurs dans la législature d'Ontario.

Ravages du feu aux Etats-Unis

Une bâtisse d'imprimerie à dix étages consumée.—25 à 30 pertes de vie

Fermeture des canaux.—Convention de conducteurs.—Le choléra en Perse.—L'affaire Cronin tire à sa fin, etc.

Minneapolis, 30.—Le feu s'est déclaré ce soir dans la bâtisse de la Tribune et cet établissement est maintenant consumé. L'opérateur de la presse associée est resté à son poste jusqu'au dernier moment et a été brûlé à mort.

Minneapolis, 1er.—On a découvert le feu au 3e étage à 10.45 p m hier. Le plus grand nombre des bureaux de rédaction étaient au 7e étage, et le personnel du Pioneer Press était au 6e étage. MM. Well et McCutcheon, imprimeurs, ont perdu la vie en sautant des bâtisses ; le professeur Olsen, président du collège Vermilion, du Dakota, a aussi perdu la vie en tombant d'un appareil de sauvetage. Il était venu rendre visite à un ami à la Tribune.

Ce fut un homme de l'élevateur qui, sentant l'odeur de la fumée, attira l'attention des personnes qui se trouvaient autour de la bâtisse. On jeta vite le cri d'alarme. Plusieurs personnes descendirent du 7e étage pour s'enquérir de ce que c'était, puis retournèrent à leur travail.

La fumée se répandit vite dans tout l'escalier fort étroit qui était le seul moyen d'issue dans la bâtisse. On se prépara à s'en aller, mais sans redouter aucun danger immédiat. Les seules issues dans la bâtisse et qu'on considérait à l'épreuve du feu étaient un escalier à peine capable de laisser passer deux personnes de front, l'élevateur et un autre issu en cas d'incendie à la partie nord de la bâtisse. L'élevateur, comme c'est ordinaire dans ces cas là, servit comme d'un immense tube pour transporter le feu à tous les étages de la bâtisse. Les flammes se propagèrent en un clin d'œil aux chambres de réduction et de composition. L'alarme générale fut sonnée et toutes les pompes à vapeur se rendirent sur les lieux. Les imprimeurs qui se trouvaient emprisonnés dans leur chambre de composition coururent aux fenêtres à l'extrémité sud de la bâtisse. Ils appelaient au secours avec la fureur du désespoir. « Vites les échelles ! » criaient-ils, les échelles pour l'amour de Dieu. On monta les échelles, on fit usage des nets de sauvetage et plusieurs typographes sauvèrent ainsi leur vie.

En moins d'une heure c'en était fait de toute cette immense bâtisse. Deux imprimeurs et un reporter du Pioneer Press sont au nombre des morts. On croit que d'autres employés de ce dernier journal ont aussi péri. Les employés de la Tribune se trouvaient plus haut dans la bâtisse et furent avertis plus tard du danger qu'ils couraient, aussi les pertes de vie ont dû être considérables. La bâtisse de la Tribune était à 10 étages et 200 pieds de front sur environ 75 de pieds de profondeur. Cette bâtisse était construite en brique pressée avec ornements en fer et on la jugeait à l'épreuve du feu. Le premier étage était occupé par les bureaux d'administration de l'Evening Journal et de la Tribune et par des magasins et autres bureaux. Les second, troisième, quatrième et cinquième étages, étaient occupés par des bureaux surtout d'avocats et d'agents d'immeubles. Au sixième étage se trouvait le département des jobs du Pioneer Press et quelques chambres de rédaction de la Tribune.

Le 7e étage était exclusivement réservé par la Tribune pour la rédaction, la composition et la stéréotypie. Un journal hebdomadaire scandinave, le Svenska Amerikanska Posten et un grand établissement de reliure, occupaient tout le 8e étage. Les 9 et 10e étages servaient comme magasins généraux par ces divers établissements.

On croit que de 20 à 25 personnes ont péri dans les flammes. Le feu a été maîtrisé vers deux heures ce matin. On a eu beaucoup de difficultés à l'empêcher de se propager aux bâtisses en bois qui se trouvaient dans le voisinage. Il n'y avait pas moins de 100 hommes à l'ouvrage dans les étages supérieurs au moment de l'incendie. La chambre dans laquelle le feu s'est déclaré était fermée depuis quelque temps, ce qui rend l'origine du feu un vrai mystère. Cette chambre se trouvant près de l'élevateur, les flammes s'y communiquèrent par une fenêtre.

Quelques-uns des imprimeurs cherchèrent à se sauver au moyen des fils de télégraphe et de téléphone mais ces fils leur coupant les mains ils durent lâcher prise et se tuèrent en tombant.

On a trouvé sept cadavres dans les alentours de la bâtisse hier soir. Tous ont été identifiés.

On évalue les pertes totales à \$300,000 et les assurances à \$150,000.

Albany, N. Y., 30. Le feu s'est déclaré dans la bâtisse au gaz ce matin et les flammes se communiquèrent ensuite à l'entrepôt au papier de Jacob Leonard et fils et à la Albany Casquet Co. Tous

ces établissements ont été consumés et les pertes sont de \$75,000 en partie couvertes.

Oil City, Pen., 30.—Une des plus terribles explosions de nitro-glycerine a eu lieu dans un des faubourgs de cette ville à 2 p. m. Cette explosion a causé la mort à trois jeunes gens qui, dans une excursion de chasse sur les bords de la rivière, s'approchèrent trop près d'une chaloupe renfermant cinq tonneaux de glycerine et furent en toute probabilité la cause de l'explosion. Les maisons du voisinage subirent une des plus violentes secousses et même les vitres du bureau de poste et de la gare qui se trouvaient à deux milles de l'endroit furent mises en pièces.

La première neige depuis 50 ans

A propos de neige, nos lecteurs aimeront peut-être à connaître la date de la première neige depuis cinquante ans. Voici :

1840, 25 oct.—1841, 21 oct.—1842, 26 oct.—1843, 22 oct.—1844, 29 oct.—1845, 23 nov.—1846, 23 nov.—1847, 15 oct.—1848, 5 nov.—1849, 27 nov.—1850, 18 nov.—1851, 25 oct.—1852, 18 oct.—1853, 24 oct.—1854, 16 oct.—1855, 25 oct.—1856, 1 nov.—1857, 20 oct.—1858, 7 nov.—1859, 20 oct.—1860, 29 sept.—1861, 15 nov.—1862, 26 oct.—1863, 9 nov.—1864, 28 oct.—1865, 28 oct.—1866, 26 oct.—1867, 5 nov.—1868, 21 oct.—1869, 25 oct.—1870, 31 oct.—1871, 18 oct.—1872, 11 oct.—1873, 29 oct.—1874, 1 nov.—1875, 5 oct.—1876, 8 oct.—1877, 24 oct.—1878, 20 oct.—1879, 24 oct.—1880, 18 oct.—1881, 5 oct.—1882, 15 nov.—1883, 12 nov.—1884, 14 oct.—1885, 30 oct.—1886, 2 oct.—1887, 12 oct.—1888, 9 oct.—1889, 27 nov.

ECOLES D'ADULTES

Les écoles d'adultes existent déjà en Europe depuis longtemps et produisent les plus heureux résultats. En effet combien de jeunes gens, dans les différentes branches d'industrie ou même dans le commerce ont manqué leur éducation primaire, soit par négligence, soit par manque de moyens ou autrement. Arrivés dans le monde et obligés de lutter contre les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent sur le chemin de la vie, ils sentent l'état d'infériorité où ils se trouvent et saisissent avec empressement toutes les occasions qui leur sont offertes pour réparer le mal. Voilà pourquoi les écoles d'adultes sont toujours si populaires et fréquentées avec tant d'assiduité.

La démarche que font actuellement le gouvernement et la corporation pour doter Québec de ces sortes d'écoles est donc une œuvre éminemment philanthropique et mérite l'encouragement de tout homme sérieux ayant à cœur le bien être et le progrès de son pays.

Mais quelle devra être la nature de ces écoles ? Voilà une question qu'il importe de bien étudier, pour faire les choses en connaissance de cause.

Disons d'abord qu'il y a une bien grande différence entre une école d'adultes et une école ordinaire.

La première étant composée d'éléments les plus hétérogènes, d'élèves dont les développements intellectuels sont inégaux, même nuls dans un grand nombre de cas ne saurait comporter le même programme que le second où les écoliers sont presque tous à peu près du même âge, qui sont habitués d'étudier les mêmes branches, dont la mémoire, le raisonnement et le jugement sont également exercés. Il faudra donc une grande expérience des choses, une grande connaissance des besoins de la population ouvrière pour donner à chacun la somme de connaissances dont il a besoin.

De là découle la nécessité de mettre à la tête de ses écoles un homme du métier qui en ait le contrôle général et qui dirige avec intelligence tous les autres instituteurs.

Voyons quels seront les sujets qui viendront demander l'instruction. Nous aurons d'abord les commis qui viendront étudier les branches commerciales. Ils possèdent déjà une partie de leur arithmétique, un peu de français, d'anglais et une main d'écriture assez passable. Il s'agira donc pour cette classe d'élèves de compléter ce qui leur manque pour faire plus tard de bons marchands, c'est-à-dire, leur apprendre à écrire aussi correctement que les circonstances et le temps le permettront, leur langue maternelle, les habituer à la correspondance commerciale, à faire les calculs qui s'y rattachent tous les jours dans les affaires, leur donner une bonne écriture, leur enseigner la tenue des livres, etc.

Quant aux apprentis le programme devra être tout-à-fait différent.

Il s'en trouvera quelques-uns qui ne savent ni lire, ni écrire, d'autres auront suivi à différents degrés un cours primaire, mais le travail qu'ils doivent fournir à leur patron les aura empêchés d'étudier, et ils ont presque tout oublié ce qu'ils avaient appris à l'école. Il faudra presque tout recommencer. On conçoit que dans de pareilles circonstances, il importe de choisir une personne habile et expérimentée pour tout organiser, classer

les élèves et suivre d'une manière active la marche dans l'ensemble comme dans les détails, afin d'arriver à de bons résultats et faire produire aux écoles d'adultes tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

Non seulement pour l'Homme

Je puis dire que votre Huile Jaune d'Hagyard est le meilleur remède que j'ai vu pour le croup, les rhumes de cerveau et d'estomac, les coupures ou brûlures et il est bon soit pour un homme, soit pour un animal. Mademoiselle E. M. Hopkins, Claremont, Ontario. L'Huile Jaune guéri le rhumatisme, la névralgie et toute douleur.

LES AMERS INDIGENES

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse ; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe laxateur, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales : oniques, stomachiques, digestives et carminatives.

Les MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENT, NAUSEES MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite du dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détal dans toutes les bonnes pharmacies de la puissance, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de lémiards.

S. LACHANCE,
PROPRIÉTAIRE,

538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE

MONTREAL.

Agents à Québec : Dr ED. MORIN & Cie



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant pour suscription, « Soumission pour appareil de chauffage à eau chaude à Pembroke, Ont. » seront reçues jusqu'à mercredi, le 18ème jour de Décembre prochain, pour la construction d'un appareil de chauffage à eau chaude dans la bâtisse du bureau de poste de Pembroke, Ont.

Les plans et les spécifications sont visibles, la formule de soumissions et toutes les informations nécessaires seront obtenues à ce département et au bureau du surveillant des travaux à Pembroke, Ont., après mercredi, le 18ème jour de Décembre prochain.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et couvrant un montant égal à 5 pour cent du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le contracteur refuse d'accepter le contrat quand il en sera averti. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GOBEL,

Secrétaire

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 23 novembre 1889. 30 nov.

Burdock

BLOOD

BITTERS

GUÉRIRONT OU SOULAGERONT
ÉTAT BILIEUX, HYDROPISE,
DYSPEPSIE, PALPITATION
INDIGESTION, DU CŒUR,
JAUNISSE, ACIDITÉ DE
ERISPELE, L'ESTOMAC,
HERPES, SECHERESSE
GASTRALGIE, DE LA PEAU,
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TÊTE,
et chaque espèce de maladie résultant du dérangement
du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des VESIGES
TINS ou du SANF en DESORDRE.

T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO.

SAVON
PAKMO-TAR
(Goudron)
SANS ÉGAL
POUR LES BÉBÉS
ET POUR
LES MALADIES DE PEAU ET DE LA TÊTE
Prix 25 cts le gros morceau
Tous les Pharmaciens en vendent
C. H. R. LAWRENCE, CO. LE MONTREAL

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LE CUIRASSIER EN BOIS

Sur le boulevard, au coin de la rue Taitbout.

Il tombe une petite pluie fine, très fine, presque invisible, comme sortant d'un colossal pulvérisateur qu'aurait pressé, là-haut, quelque main gigantesque.

Tout le ciel est gris et bas. Les arbres ont perdu leurs feuilles. Une boue noire couvre les pavés et les trottoirs. Les passants glissent, les chevaux buttent, les roues patinent.

Il fait un froid piquant de décembre, pointu, armé d'aiguilles et pourtant, malgré la pluie maussade, malgré la bise, le boulevard est plein de monde.

C'est une cohue de gens affairés qui se hâtent, une cohue de gens qui se promènent avec une lenteur d'enterrement, les ans croisant les autres.

A l'angle de la rue Taitbout et du boulevard est arrêté un gamin. Il a dix ans à peu près, des cheveux châtains mal peignés lui tombent, par mèches dures, par épis rigides, sur le front, jusqu'aux joues. Il n'est pas très propre. Son pantalon, son gilet, son paletot ont été saillés à coups de serpe, dans un vêtement de velours à côtes, depuis longtemps hors d'usage, jadis marron, à présent d'un gris de poussière. Tout cela est trop large et trop long, mais le petit grandira. Il n'est pas non plus très bien débarbouillé. Une voiture de maître, frôlant le trottoir tout à l'heure, a cinglé son visage de mouchetures grises. Il a passé la manche dessus, simplement, sans souci d'étaler la boue.

Il a des yeux bleus, petits, vifs et roux.

Il s'appelle Charles Frou. Son père est camelot. Et lui aussi.

Depuis quelques jours le père exploite un nouveau jouet, un cuirassier en bois, d'allure héroïque, qui brandit un sabre, au grand galop de son cheval; le cheval galope sur des roues, et le sabre se lève, s'abaisse, troue des poitrines invisibles, coupe des têtes imaginaires, pendant que le cuirassier, la moustache hérissée, roule des yeux féroces.

Le père Frou en vend beaucoup, en se promenant sur la longue des grands boulevards, de l'Ambigu à la Madeleine.

C'est lui qui a planté son fils au coin de la rue Taitbout, une tablette pendue au cou par une bretelle et sur la tablette l'escadron des cuirassiers resplendissant et farouches.

Il lui en donne vingt tous les matins et le jouet coûte vingt sous.

Tous les soirs, quand il remonte au sixième étage d'une maison de la rue des Acacias, c'est autant de fois vingt sous que Charles représente, pour justifier de la vente de ses cuirassiers.

Sous la pluie fine et froide, Charles grelotte.

Les joues, les oreilles, le nez sont bien rouges et ses petites mains gercées sont fourrées jusqu'au coude dans les poches de son pantalon.

D'une voix grêle, gentille et mélancolique il annonce :

— Les cuirassiers ! les beaux cuirassiers à vingt sous !

La foule passe indifférente.

Et Charles répète son cri affriolant, avec régularité, comme il l'a entendu faire à son père.

Mais le père, un doreur sur métaux, qui n'a pas d'ouvrage, qui est veuf et qui a pris ce métier-là pour ne pas faim, agrippe gaiement le cuirassier en bois de mots piquants, de plaisanteries parisiennes au gros sel et bon enfant, qui forcent l'attention et amènent la vente.

Tandis que le petit, lui, est triste.

— Les cuirassiers ! les beaux cuirassiers à vingt sous.

Il y a des larmes dans sa voix. Ce n'est pas qu'il ait froid. Il est habitué à la dure. Ce n'est pas qu'il soit malade ou qu'il ait faim, il est robuste et son père est bon pour lui. Alors, pourquoi pleure-t-il ? Pourquoi d'un air effaré, avec presque de l'épouvante, regarde-t-il ceux qui s'approchent de son étalage, les enfants des riches que tente le beau cuirassier en bois ? Et quand le jouet disparaît, quand disparaît la pièce de vingt sous dans sa poche, pourquoi ses lèvres se gonflent-elles de gros sanglots et suit-il du même regard jaloux et infiniment désoilé, l'enfant qui dans la cohue de ceux qui passent emportent le beau cuirassier ?

La vente a été bonne ce jour-là.

Il n'a plus qu'un jouet, un seul, et dix-neuf pièces de vingt sous sonnent au fond de sa bourse.

Près de lui, le frôlant presque, un enfant passe, conduit par sa mère. Il est tout petit, et gringalet, la mine émaciée, jaune, flétrie. Il a de la peine à se traîner et une bosse déforme son épaule droite. Il est du même âge que Charles Frou. Du reste, sans avoir jamais joué ensemble, sans s'être jamais adressé la parole, ils se connaissent. Ils se sont rencontrés souvent. Le bossu s'appelle Gaston Lembelly. Un drôle de nom pour un si pauvre corps, avait pensé Charles, — et sa mère, une veuve très riche, habite le premier étage de la maison de la rue des Acacias qui lui appartient.

En passant devant Charles, Gaston s'est arrêté.

Il a reconnu le camelot et sourit en disant bonjour d'un signe de tête. Et il aperçoit le jouet resté seul à l'étalage.

— Oh ! le beau cuirassier, maman, le beau cuirassier.....

Ses yeux cerclés de noir, des yeux de malade, condamnés à se fermer bientôt s'agrandissent et sa main longue, maigre, blanche comme de la cire, s'avance avidement, s'empare du cuirassier, fait jouer le ressort.

Et le cheval aussitôt s'emporte et voilà le soldat qui brandit son sabre, qui fauche les têtes et transperce les poitrines.

— Maman, achète-le moi, je t'en supplie... achète-le moi...

— Combien coûte-t-il, ton cuirassier, mon enfant ? dit la mère au camelot.

— Vingt sous, madame...

— Les voici...

Et Gaston Lembelly emporte le joujou. Sur la tablette, il n'y a plus rien... Et Charles baisse la tête... ses lèvres se contractent... il se retient de toutes ses forces... il voudrait bien ne pas pleurer... Mais c'est plus fort que lui... Le voilà qui sanglote... bruyamment... le front touchant presque son étalage vide et les mains toujours au fond des poches...

— Heu !... heu !... heu ! fait le pauvre dont la poitrine tressaute.

Gaston Lembelly l'a entendu. Il s'est retourné. Il a entraîné sa mère vers le petit camelot.

— Pourquoi pleures-tu ? le tutoyant tout de suite, car tous les enfants sont frères... Est-ce que l'on t'a fait du mal ?

Il sanglote, il ne répond rien, il ne peut rien.

L'infirmes insiste :

— Voyons, dis-moi donc pourquoi tu pleures ?

Charles essuie ses yeux en passant sa manche dessus, mais les larmes rencontrent, sur la manche, les taches de boue de tout à l'heure, et une tache grise se profile maintenant sur la figure bouleversée du gamin, de l'œil à l'oreille.

A travers ses sanglots, par phrases entrecoupées, il s'explique :

— Je ne pleure pas... personne ne m'a fait de mal... Non, je ne pleure pas... seulement, mes cuirassiers... mes cuirassiers...

— Eh bien, ne les a-t-on pas payés, tes cuirassiers ?

— Si... je les aime tant... ils sont si beaux... quand je les ai tous là, devant moi... je les regarde... ça me fait plaisir, mais je n'ose les toucher... papa me l'a défendu... Et puis, quand ils sont tous partis... je pleure... parce que je voudrais tant en avoir un... pour moi... pour moi tout seul...

— Tu n'en as pas demandé à ton père.

— Si... Papa ne veut pas. Ça coûte trop cher...

L'infirmes considérait le camelot avec des yeux très doux et étonnés.

— Ça te ferait donc bien plaisir ? dit-il.

— Oui... heu ! heu ! dit Charles.

Et ses sanglots reprennent de plus belles.

Alors, Gaston lui tend son joujou :

— Tiens, je te le donne... garde mes vingt sous et prends-le...

Charles Frou ne croit pas ce qu'il entend — non il n'ose pas croire. Ses mains à demi tendues, les doigts écartés, les yeux écarquillés, la bouche fendue par un sourire dans le bonheur duquel il y a encore un peu d'hésitation, il attend.

L'infirmes pose sur la table son cuirassier en bois.

— N'est-ce pas, maman, tu veux bien ? dit-il.

— Certes, mon enfant, dit la mère attendrie.

Et Mme Lembelly disparaît dans la foule avec le petit bossu.

Charles Frou revient rue des Acacias. Son compte est en règle. Il avait le matin vingt cuirassiers. Le soir, il rapporte vingt francs.

Il a caché son joujou dans sa poche. Le soir, il joue avec. Et le matin aussi avant de partir. Et il l'emporte avec lui sur les boulevards, de peur que son père ne le trouve et ne le lui fasse vendre.

Et tous les jours ainsi, pendant le dur mois de décembre.

Mais maintenant, il est gai, le petit camelot. Et sa voix, si elle est toujours frêle, n'est plus triste, quand il annonce :

— Les cuirassiers ! Les beaux cuirassiers à vingt sous !

Deux mois se sont passés. Le petit camelot n'a pas revu l'infirmes, mais son beau cuirassier fait toujours ses délices.

Soudain, un soir, il entend dire par son père :

— Gaston Lembelly, le fils de la propriétaire, est très malade !

Charles Frou sent son cœur se serrer. De grosses larmes viennent à ses yeux.

Deux jours après, le père disait :

— Gaston Lembelly, le fils de la propriétaire, est mort.

Charles alla s'enfermer dans le cabinet où il dormait. Il se coucha, ramena draps et couvertures, sur sa tête et pleura. Il pleura sans savoir pourquoi. Il s'endormit dans ses larmes et pleura encore en rêve.

Deux jours après, sous la porte cochère de la maison il y avait des tentures noires avec deux lettres en argent :

G L

Et, sous des couronnes et des fleurs, entre des cierges allumés, un petit cercueil, tout petit, pas plus grand qu'il ne l'eût fallu pour un enfant de cinq ans.

Il y eut beaucoup d'amis derrière ce petit cercueil.

Et très loin, derrière le cortège, vêtu de son complet de velours, encore plus mal peigné que d'habitude, et toujours les mains dans les poches. Charles Frou suivait.

Le ciel était gris et sombre.

Par instants, de la neige fondue tombait. Un vent très fort, qui survenait par rafales, chassait cette pluie de glace dans les yeux. Vraiment, ce n'était pas gai de vivre par un temps pareil. Le petit avait bien fait de partir. Il s'en était allé dans un pays où se réunissent ensemble, pour s'aimer, tous les enfants ont été bons, tous les enfants des riches qui ont eu pitié des pauvres.

Charles Frou n'osa pas pénétrer dans l'église.

Il rôda par les rues, en attendant, mais il rejoignit le cortège funèbre lorsqu'il se dirigea vers le cimetière Montmartre.

Il se tint très loin de tout le monde quand on enterra le petit. Il était tout honteux d'être là, n'ayant prévenu personne, comme d'une mauvaise action. Et il s'éloignait des gardiens, de crainte d'être chassé.

Il vit repasser devant lui les hommes et les femmes en deuil, et aussi des enfants, les amis de l'infirmes.

Beaucoup avaient les yeux rouges.

Quand il n'y eut plus personne autour de la tombe, quand le petit fut abandonné là, sous le froid de la terre humide, il se rapprocha timidement, regardant derrière lui s'il n'était pas surveillé.

Mais non, il était seul.

Alors, avec précaution, avec tendresse, de la poche profonde de son pantalon de velours, il retira le cuirassier en bois.

Il le considéra une seconde... il fit jouer le ressort... pour la dernière fois le cheval galopa, le sabre trancha, troua, mit en charpie les ennemis terrifiés.

Et Charles l'embrassa.

Puis, doucement, il déposa le jouet parmi les couronnes et les fleurs.

JULES MARY.

POUR RIRE

Deux ouvriers causent politique chez un marchand de vin.

— Vois-tu, Polyte, la noblesse, c'est pas des gens intelligents.

— Pourquoi ?

— C'est des gens qu'a pas le sang commun !

Entre concierges :

— Ainsi votre mari a une jambe cassée. C'est bien malheureux !

— Vous pouvez le dire. Pas plus tard que la semaine dernière, je lui avais acheté une paire de bottes.

M. de Calinaux, surpris par la pluie, se réfugia dernièrement au musée du Louvre, dans la galerie de sculpture antique.

— Où donc, demanda-t-il à un gardien, sont ces fameuses statues dont on parle tant ?

— Lesquelles, monsieur ?

— Les statues quo.

Un philanthrope s'indignait en lisant que le supplice du fouet fonctionnait encore chez les Allemands.

— Mon Dieu, dit un troubade, comme, en fin de compte, c'est entre eux qu'ils se fouaillent, moi je trouve ça assez rigolo !

Dans le ménage de M. et Mme Champoireau, le baromètre marque "tempête"; mais les époux, en public, cherchent à faire croire au calme plat.

— Mon mari et moi, minaudait l'autre jour Mme Champoireau, nous comptons nous faire peindre ensemble pour le prochain salon.

— Par un peintre de batailles alors, ricana à demi-voix une bonne amie.

Au tribunal. On juge un hercule forain :

Le président. — Vous n'avez personne pour vous défendre ?

L'hercule, se frappant sur le biceps. — Eh ben, et ça ! Est-ce qu'on a b'soin d'qu'qu'un ? V'nez-y donc tous les trois, j'm'en charge tout seul, de vot' peau !

Dialogue.

— Maman, comment donc viennent les enfants ?

— On les achète.

Le jeune garçon après avoir réfléchi :

— Eh bien ! je ne crois pas qu'on les achète.

— Pourquoi ?

— Parce que les pauvres en ont plus que les riches.

PRIMES

DU

"CANADIEN"

Tout nouvel abonné ou tout ancien abonné qui renouvellera et paiera son abonnement d'avance

A L'EDITION QUOTIDIENNE

— AURA DROIT —

A DEUX des Cinq Portraits

SUIVANTS :

Le Gouverneur-Général, Sir Hector Langevin, Sir A. P.

Caron, l'hon. M. Laurier, l'hon. J. A. Chapleau.

CHACUN DE CES PORTRAITS VAUT **Soixante-et-quinze Cents**

LES ABONNÉS

A L'EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Auront droit à UN de ces Portraits.

Toute personne qui nous apportera DEUX abonnements nouveaux payés d'avance, aura droit à

Une petite Horloge-Chronomètre

Valant DEUX piastres et garanti pour un an

Toute personne qui apportera QUATRE abonnements payés d'avance, aura droit de choisir entre les objets suivants :

Une Montre en Nickel, cadran en émail, valant **\$5**

Un Manchon en Greenland Seal

Un Manchon de Chèvre de Russie, noir

Un Boa d'Ours d'Australie, noir

Un Boa de Chèvre de Russie, couleur Ecureuil

Une splendide paire de Gants à conduire les chevaux, l'hiver

La Montre et le Chronomètre que j'offre en primes sont garantis pour un an par la maison CYRILLE DUQUET.

Les Boas, Manchons, Gants, sont d'excellente qualité.

Des échantillons de nos primes seront visibles aux Bureaux d'affaires du CANADIEN et du CULTIVATEUR, 64 rue St-Pierre, Basse-Ville, et aux bureaux de rédaction, 30 rue de la Fabrique, à partir du 1er Novembre.

LES GRANULES ANTIMONIAUX-FERREUX du D^r PAPILLAUD

sont la Préparation ferrugineuse la plus efficace employée avec succès depuis plus de 20 ANS par les sommités médicales contre l'Anémie, la Chlorose (Pâles couleurs), les Névralgies et les Affections de la Peau.

RAPPORT FAVORABLE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Exiger sur chaque Flacon le nom de E. Mousnier et L. Papillaud.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie GIGON, 7, rue Coq-Héron, PARIS.

A Québec : D^r Ed. MORIN & C^o, 314, rue Saint-Jean.

Toux, Rhume, Asthme, Bronchites, Etc
 INFALLIBLEMENT GUÉRIS PAR L'USAGE DU
SIROP PECTORAL DU DR PICAULT

40 années de succès toujours croissant sont une preuve incontestable de son efficacité.

A VENDRE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AGENT GÉNÉRAL

ALEXANDRE LABUE, PHARMACIEN } Coin des rues St-Joseph et C^o }
 } l'Eglise, St-Roch, Québec }

AUSSI : Elixir Pulmonaire, Baouilles Pectorales, Pastilles à vers du Dr Picault, Extrait du Père Brano, Pomme de solari pour les démanagements de la peau.

LA FEDERATION IMPERIALE

Nous ne saurions passer sous silence l'importante réunion qui a eu lieu, il y a quelques jours, à Londres sous les auspices de la ligue de la fédération impériale.

Il y a au reste, un fait intéressant à noter ici : c'est que la ligue tend à agrandir le cercle de ses opérations, et à se recruter un peu partout des prosélytes.

Les nouvelles adhésions sont indispensables à l'existence et au succès de l'association. Pour atteindre ce but, le lord-maire de Londres a proposé, l'autre jour, d'inviter les citoyens de la capitale du Royaume Uni à prêter leur plus ferme concours au mouvement. Lord Rosebery a appuyé la proposition.

D'après Lord Rosebery, la fédération impériale a pratiquement pris naissance dans la conférence coloniale tenue en 1886. Il est d'opinion que ces conférences devront être renouvelées de temps à autre si l'on veut populariser le mouvement.

LES MORMONS

Ils s'en viennent ! Ils sont à la veille de se diriger des extrémités de l'Utah vers les belles plaines du Nord-Ouest.

Voilà ce que nous écrivions il y a plus d'une semaine et ce qui paraît se confirmer.

Seulement on nous assure aujourd'hui que la future colonie mormonne, à laquelle nous prétions d'assez fâcheuses dispositions est prête à faire le sacrifice de ses traditions et à ne point pratiquer la polygamie sur notre territoire.

C'est du moins ce que l'on affirme au ministère de l'Intérieur à Ottawa. Une surveillance très active sera exercée sur la nouvelle colonie et à la première convention aux lois du mariage, on expulsera les membres coupables en d'autres lieux.

L'ELECTION DE BROME

Pour atténuer l'importance du triomphe de M. England, l'Electeur, la Justice, le Herald, etc., ont eu recours à toutes les explications imaginables. Ils l'ont attribué au mouvement prohibitionniste, au fanatisme, à la fameuse association des Droits Égaux, à la corruption, etc. On a surtout frappé d'anathème les "equal rightistes."

Mais pourquoi en vouloir plus qu'il ne faut à ces pauvres gens ? Ils n'ont certainement pas joué un rôle assez remarquable pour mériter de partager les honneurs de la victoire. M. George G. Foster, de la société légale Archibald et Foster, qui a pris une part particulièrement active à la lutte, déclare que l'agitation, au lieu d'avoir contribué au succès de M. England, lui a fait perdre plusieurs votes. Et il donne pour exemple le résultat des polls dans East Farnham et Sutton où les "equal rightistes" ont tenu des assemblées. Nos amis comptaient avoir à Farnham de 75 à 125 de majorité, mais M. Duffy obtint 22 voix de plus. A Sutton, on s'attendait à recevoir 100 voix pour M. England, mais il n'en eut que 13.

Le fait est que les "equal rightistes" se sont formalisés des répudiations formelles dont ils ont été l'objet et qu'ils s'en sont vengés en votant pour le candidat libéral.

M. England n'a pas été élu grâce à l'appui de telle ou telle secte. C'est le peuple qui, fatigué de la politique extravagante et ruineuse du gouvernement Mercier, a affirmé ses volontés.

L'Electeur et la Justice ont beau ergoter, parler de guerre aux catholiques, le verdict du comté de Brome subsistera toujours dans son rigoureux enseignement : notre province est fatiguée des politiciens sans scrupules qui la gouvernent.

D'après une assez curieuse statistique le peuple américain dépense annuellement \$225,000,000 en naissances, \$300,000,000 en mariages, et \$75,000,000 en funérailles. Au point de vue économique, il serait évidemment préférable de mourir.

Avis

Vous trouverez aux pharmacies Morin et Cie, 314 rue St. Jean et 32-34 rue St. Pierre, les plus belles graines de fleurs de la saison, fraîches et de première qualité.

LA POLITIQUE NATIONALE

M. Richard Cartwright a admis, dans le grand discours qu'il vient de prononcer devant ses électeurs, que la politique nationale du gouvernement de Sir John A. Macdonald avait, "dans une certaine mesure, fait prospérer le Canada."

Dans le champ des aveux, comme en toute autre chose, il n'y a que le premier pas qui coûte.

M. Blake avait presque dit que la protection était nécessaire à la prospérité du pays. Sir Richard Cartwright vient de reconnaître formellement l'influence bienfaisante de la politique nationale, et il ne sera pas long maintenant avant que tout le monde proclame la sagesse d'administration du gouvernement conservateur.

LES IRLANDAIS ONT-ILS ABANDONNÉ LEUR LANGUE ?

"Un irlandais" d'Ottawa nous fait tenir une correspondance protestant contre un passage du "Dialogue entre un acadien-français et un canadien-français" que nous avons publié la semaine dernière. Dans cette partie du document auquel on fait allusion, il est insinué, en réponse à Mgr Connolly, ancien archevêque d'Halifax, que les Irlandais ont abdiqué leur langue nationale pour adopter celle de leurs oppresseurs.

Notre correspondant affirme que cette accusation est une entorse donnée à l'histoire, et il cite des faits à l'appui de son assertion. Nous lui laissons maintenant la parole :

Je désire affirmer que les Irlandais n'ont pas abandonné leur langue nationale, ni dans le but de tirer profit du changement, ni ne l'ont abandonnée dans le sens du mot "abandonné", car même à présent, le Gaélic ou l'Irlandais, est la seule langue parlée dans beaucoup de localités en Irlande.

Le catéchisme est enseigné aux enfants, et les sermons sont régulièrement prêchés aux fidèles, dans cette langue, et cela pour la bonne raison que l'anglais ne serait pas compris. Je crois même que feu l'archevêque de Tuam, Mgr McHale en avait fait une condition sine qua non pour toute ordination à la prêtrise ; il fallait que les candidats à ces fonctions parlassent la langue irlandaise.

Il est à propos de dire que plusieurs lois passées par nos oppresseurs nous faisaient un crime de conserver notre langue ; mais n'allons pas croire que ce genre de persécution n'ait eu lieu que depuis la Réforme, car on trouve dans nos statuts mis en force alors que l'Angleterre et l'Irlande étaient toutes de catholiques ; après la Réforme cet état de choses a continué.

L'allégation que les irlandais ont abandonné leur langue parce qu'ils trouvaient avantageux de le faire, pêche donc contre la vérité. Non ! ils n'ont point du tout abandonné leur vieille langue ! On sait au contraire que, dans certains pays, en dehors de l'Irlande, ils l'ont maintenue en dépit des lois brutales que l'on a faites contre eux, et, quand un Acadien-français ou un Canadien-français se montre fier (fierté bien pardonnable) d'avoir conservé sa langue, il devrait se rappeler que bien que leurs épreuves aient été grandes surtout pour les Acadiens, elles n'ont jamais approché du caractère sanguinaire, de la cruauté, et de la longueur de temps que mes compatriotes ont dû subir.

Accident sur l'Intercolonial

Vers trois heures dimanche l'après-midi, comme le convoi spécial de la malle anglaise, composé de la locomotive et de trois chars, partait de la station de St. Charles, à environ vingt milles en bas de Lévis, pour cette ville, le char de première et le char des bagages ont déraillé, les roues se trouvant engagées sur une voie d'évitement à aiguille tandis que la machine et le Pullman continuaient à rouler sur la voie principale. Personne n'a été blessé, si ce n'est que le choc a été très fort.

Le courrier de la malle, M. D. Fairman, l'a échappé belle, son char ayant été mis en pièces.

Les deux chars déraillés sont fort avariés et devront être réparés aux usines du chemin de fer. Par bonheur, le convoi allait à une vitesse moyenne au moment de l'accident, sans quoi la catastrophe aurait pu être terrible.

Lorsque la nouvelle de l'accident a été transmise à Québec, un convoi spécial a été envoyé sur les lieux, et malles et passagers sont arrivés ici vers neuf heures du soir.

MM. Hamel, Garneau et Larue étaient à bord.

L'Enfant pleure, il veut son Castor

NOS COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS

D'après une dernière statistique, l'Etat du Massachusetts compterait une soixantaine de villes et villages, desservis par trente-deux curés ; 17,088 familles formant une population de 145,078 âmes, 26 écoles pour les garçons, avec 4,923 élèves, 26 écoles de filles, fréquentées par 5,587 enfants, 12 couvents dirigés par des religieuses ayant sous leurs soins 6,827 filles ; 4,102 propriétaires, dont la fortune est évaluée à \$8,956,846 ; et 8,782 électeurs. Quant aux sociétés, le Massachusetts en compte aujourd'hui 111, avec un actif de 17,198 membres.

La race canadienne de la Nouvelle-Angleterre a fait un progrès considérable depuis deux ans. En effet, la population qui était, en 1887, de 279,540, est aujourd'hui de 323,002, soit une augmentation de 43,462. La valeur des propriétés a augmenté de \$5,312,270, le nombre des propriétaires de 3,202. Nos compatriotes ont 48 sociétés de plus, avec une augmentation de 6,334 dans le nombre de leurs membres. Le chiffre des électeurs est passé de 16,806 à 28,405. Constater un tel progrès est, certes, bien encourageant pour l'avenir. A nos frères de là-bas de ne pas s'arrêter en si bonne voie.

Un ventriloque

Une scène dans un hôtel de Montréal

Depuis quelques jours, un étranger aux allures excentriques habitait seul une chambre d'un hôtel de la partie-ouest de cette ville.

Bien que l'on n'eût jamais vu entrer de visiteurs dans l'appartement du voyageur, le personnel entendait assez fréquemment de violentes discussions qui paraissaient avoir lieu entre le locataire et deux autres personnes. On distinguait la voix d'une femme et celle d'un jeune enfant.

Dans un angle de la chambre à coucher une malle de grande dimension, fermée par deux serrures, avait été déposée. Sur les côtés de la malle, étaient disposées des bandes de toile scellées par des cachets de cire. Le voyageur avait particulièrement recommandé de ne pas toucher à ce coffre.

L'autre soir, le bruit d'une violente altercation mettait encore en émoi le personnel de l'hôtel. On entendait très nettement les cris : "Au secours ! Il m'a tué !... Le misérable !... De l'air !... Je meurs !..." qui semblaient poussés par une femme. Ils prévinrent immédiatement le gérant de l'hôtel, qui fut d'avis d'ouvrir la porte de l'appartement. Mais, au moment où un garçon plaçait la clef dans la serrure, un verrou était tiré de l'intérieur, et le voyageur s'écriait d'un ton ourroucé :

— Laissez-moi tranquille... moi la paix, mêlez-vous de vos affaires. Ce qui se passe ici ne vous regarde pas.

La scène violente continuait ; mais, maintenant, on n'entendait plus de voix de femme. C'étaient des pleurs et des cris d'enfants : "Pardou, papa, pardou !... Ne me tue pas, je ne dirai rien... non... je ne dirai rien..."

Sur les instances du propriétaire, le voyageur se décida à tirer le verrou et à ouvrir lui-même.

— Je ne sais pas ce que vous voulez, messieurs, dit-il. Je crois être le maître chez moi, et je ne comprends pas ce qui me vaut l'honneur de votre visite. Vous voyez que tout est calme.

De l'armoire à glace, située dans la chambre à coucher, sortaient les cris :

— Maman ! maman ! pardon !... Grâce, papa ! je ne dirai rien !

On s'approcha de la malle ; mais il n'en sortait plus aucun bruit.

On ouvrit la malle, elle était vide. L'hôte ouvrit l'armoire à glace. Sur un des rayons on trouva un enfant paraissant âgé de 3 à 4 ans.

— Je vous remercie bien, monsieur ? disait l'enfant au commissaire. Il ne fallait pas vous donner tant de peine. Mon papa est ventriloque et je suis un enfant de carton.

Le mystérieux voyageur est disparu !

Voici quelques traductions de noms canadiens aux Etats Unis. C'est ignoble et bête :

Fortier, Forty ; Larivière, River ; Castonguay, Gastin ; St Amant, estatement ; Desnoyers, Wallnut ; Vaillancourt, Smart ; Brindamour, Browlove ; Vertefeuille, Greensheet ; Tougas, Douglass ; Langlois, Langley ; Gadois, Wood ; Laliberté, Liberty ; Roper, Rower ; Carreau, Diamond ; Coriveau, Bodycalf ; Lebrun, Brown.

On va loin avec des gens comme ça !

Les médplus ecins les éminents de l'époque rent le commande Pectoral-Cerise pour taffectiouates les ns des Bronches.

LE MASQUE

Comment le prince Loys ne serait-il pas épris de la mystérieuse étrangère qui venait d'arriver à Paris ? Et d'abord quelle était-elle ? Une Péruvienne qui mourait d'envie de devenir princesse, n'ayant aucun droit à ce titre. Tout au plus, elle aurait pu être "princesse de la rampe," comme les grandes comédiennes ou les grandes cantatrices, car elle excellait à jouer la comédie, — au propre et au figuré, — et chantait comme un ange. Seulement elle n'avait jamais voulu être au théâtre, se faire entendre pour de l'argent, — probablement parce qu'elle était riche à millions. Avec cela une taille d'almée, un port de déesse, des mains de patricienne et des pieds de Condron. Quant à sa figure nous n'en dirons rien pour le moment, personne ne l'ayant jamais vue. On saura bientôt pourquoi.

On la nommait Daddine, diminutif mignard d'Hortense, son vrai nom. Comment d'Hortense on avait pu faire Daddine, c'est ce que seule sa nourrice qui l'avait suivie à Paris aurait pu expliquer, sa mère étant partie pour l'autre monde et son père ayant pris vite le même chemin.

Le prince, lui, était né en plein Paris, non pas sur les marches d'un trône, mais de parents dont les ancêtres avaient été aux croisades. Vingt-sept ans, riche, intelligent, beau garçon, mais superlativement rêveur ; poète si vous préférez, en ce sens qu'il était éternellement dans le bleu. Pour ne pas l'appeler le prince Charmant, nous l'avons appelé Loys, de son petit nom... qui était Louis.

Quant à la Péruvienne, on l'avait vue un beau jour arriver à Paris, acheter un hôtel tout meublé aux environs du bois de Boulogne, une calèche chez*** et deux pur-sang au Tattersall. C'est elle qu'on n'avait jamais pu voir, — du moins sa figure, une voilette d'une épaisseur invraisemblable la cachant aux regards des curieux, ce dont ils commencèrent par rager, tout en finissant par se persuader qu'elle était laide à effrayer les bambins, ou que ses joues, couraturées par les ravages de la petite vérole, devaient avoir l'air de sortir d'un gautfier. C'était dimanche pourtant ! des airs d'enfante, une taille de guêpe, de si jolies mains — et si laide !

Il n'en fallait pas davantage pour enflammer l'imagination de ce pauvre Loys. Le mystère dont l'inconnue s'entourait l'émoustillait. Il la suivait obstinément à l'allée des Acacias et à celle des Poteaux, autour du lac, dans la grande avenue, et à force de la suivre, il put remarquer qu'elle tournait parfois la tête de son côté quand elle daignait l'apercevoir. Il ne s'abusait pas.

De la suivre à savoir où perçait cet oiseau transatlantique, il n'y avait qu'un temps de galop. Et voilà notre Almagriva faisant prosaïquement le pied de grue en face de l'hôtel de la Péruvienne, espérant qu'une fenêtre s'ouvrirait et qu'il verrait apparaître la mystérieuse étrangère. Si on l'en eût défilé, il lui aurait donné une sénéade.

Un soir, la fenêtre s'ouvrit, mais c'est une mulâtresse qui en fit jouer les volets. Celle-ci promena des regards soûl-dit-distracts dans la rue déserte, une des petites rues qui débouchent sur l'avenue du Bois, et disparut. Quelques moments après, la fenêtre s'éclaira vivement et Loys put entendre la plus rapide roulade de notes cristallines jaillir d'un clavier. Puis une voix, oh ! mais une voix comme il n'en a jamais entendue d'aussi limpide, d'aussi pure, d'aussi argentine, attaqua la mélodie enchantée de Mozart : "Mon cœur soupire."

Abrégéons. Le prince Loys n'eut pas honte de suborner l'enfant des tropiques, je parle de la mulâtresse. Cette enfant, — qui frisait la cinquantaine, — avait vu naître la Liménéyenne, ce qui ne l'empêcha pas de la trahir outrageusement en dévoilant son secret à Loys, qui l'avait patiemment guetté à la sortie et lui avait mis une pincée de Louis dans la main.

La duègne ou la nourrice s'était fait un peu tirer l'oreille, pour la forme ; mais, à force d'instances et de promesses, Loys avait fini par savoir :

Que la Péruvienne portait constamment un masque en caoutchouc, peint, très mince, un masque percé aux yeux, aux narines et aux lèvres ; que la voilette de dentelle cachait le masque qui lui-même cachait la figure ; que cette figure, elle, la camériste, ne l'avait entrevue qu'un instant, par un pur hasard, dans une glace.

La maîtresse n'en avait rien su. Nul doute qu'elle l'aurait renvoyée dans son Ethiopie ; tuée peut-être ; on ne peut pas savoir... Oh ! mes amis, quelle horreur ! La maîtresse avait failli s'évanouir, elle n'avait eu que le temps de s'enfuir. Figurez-vous, dit-elle à Loys, un visage sans nez, des dents sans gencives, des joues creusées, décharnées, parcheminées ; bref la tête d'un squelette !

Tout autre que Loys se serait sauvé et courrait encore. Ah bien oui ! Vous ne connaissez pas mon Loys ! Il sentit dans son cœur ou plutôt dans sa tête de poète une pitié ardente pour cette infortunée qui, à la figure près, avait tout pour être

aimée et ne le serait jamais. — S'il en était ainsi, il l'aimerait, lui. Ah mais !...

Le lendemain, il alla résolument frapper à la porte de l'hôtel où nichait la Péruvienne et remit au groom, — un négrillon, — qui vint ouvrir, un billet pour la maîtresse du logis, avec sa carte ornée. Dans ce billet, il sollicitait l'honneur et la faveur de se présenter le jour suivant. C'était hardi, c'était indiscret ! mais il en fut ainsi.

Le plus étonnant c'est qu'il fut reçu. Un prudent demi-jour régnait dans le salon.

La Péruvienne, d'ailleurs, tournait le dos à la croisée et avait indiqué au prince un siège en face d'elle. Cette fois elle n'avait pas la voilette, le masque lui suffisait, un masque qui suivait docilement les mouvements de la figure, ce que n'aurait pu faire un simple masque de cire.

Loys fut charmant, charmeur ; éloquent sans se départir des façons du meilleur monde. Daddine parlait d'une voix douce et caressante. On eût dit qu'ils se connaissaient depuis des années. Ils se racontèrent mutuellement leur histoire, etc., etc.

Le prince demanda la permission de faire une nouvelle visite, permission qui lui fut accordée avec une bonne grâce adorable. Il en profita ; il en abusa même.

Une semaine plus tard il risqua sa déclaration. Daddine l'arrêta net, lui raconta avec le plus grand mystère et d'une voix triste et grave ce qu'il savait déjà par l'indiscrétion de la mulâtresse.

— Que m'importent vos traits ! s'écria-t-il. Vos regards me brûlent, votre voix m'enchanté ; votre présence m'enivre ; gardez votre masque ; je vous aime.

— Mais moi je n'aimerais que celui qui m'épouserait.

— Je ne demande pas mieux.

— Vous m'épouseriez, malgré ce que je viens de vous apprendre ?

— Malgré tout.

— Prenez garde !

— De grâce, consentez !

— Vous m'aimez telle que je suis ?

— Foie de gentilhomme, je le jure.

Ce grand naïf ne doutait de rien. Au reste, il était "emballé."

— Aurez-vous le courage de renouveler ce serment après avoir vu mon visage ?

Loys eut un frisson. Mais il ne pouvait hésiter.

— J'attends, fit-il, d'une voix qu'il s'efforça tant bien que mal d'affermir.

La Péruvienne s'approcha de la fenêtre et ôta son masque.

Loys avait instinctivement fermé les yeux ; les ouvrant aussitôt, il vit devant lui la plus ravissante figure que lui, poète, aurait rêvée dans ses songes les plus ambitieux.

Il resta ébloui, muet, disons le mot, hébété.

— Vous m'avez aimée en me croyant un monstre, vous m'aimez encore mieux ainsi, dit Daddine en souriant. C'est pour être aimée ainsi que j'ai joué cette comédie.

Loys la serra dans ses bras. Il n'avait que cela à faire.

— Mais, pardon ! fit-il, votre camériste...

— Parbleu ! je lui avais fait la leçon ; son indiscrétion entrain dans mon plan. Un mois après, Daddine, — ou Hortense de Santa-Rio, — était princesse et partait avec Loys, non pas pour l'Italie, c'eût été banal, mais pour l'Orient. Le prince Loys ne faisait rien comme tout le monde.

C'est égal, il avait eu un fier courage !

A. DE LAUZIERES-THÉMINES.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Agents demandés partout. PRIX DE VENTE \$5.87 SIMPLE TIRE. A.C. ROEBUCK & CO., 57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer le montant complet par la marchandise ne comptant pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une copie de la chaîne en or doublé. Nommez ce journal.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME POUDRE CLÉRY — Se vend partout.

PETITES NOTES

On mande de Londres que le marquis de Lorne vient de publier un charmant petit roman intitulé : "A Canadian Love Story."

Le lieutenant gouverneur Royal, des Territoires du Nord-Ouest, est en ce moment à Ottawa. Il a eu une entrevue avec Son Excellence le gouverneur-général et Sir John A. Macdonald, sur les affaires politiques des Territoires.

M. Louis Fréchette se rendra à Kingston le 16 décembre courant, ayant accepté d'assister à la célébration du cinquantième anniversaire de la "Queen's University." Il y rencontrera M. Goldwin Smith, qui a aussi accepté l'invitation de l'Université.

Le Canada vient de publier sur nos troubles religieux un article d'une grande portée et qui fait sensation. Le confrère accuse les jésuites d'être les auteurs du malaise continué dans lequel nous vivons, et il les supplie en grâce de ne pas sortir des cadres de la vie religieuse.

A Montréal, pendant le mois de novembre dernier, l'inspecteur du lait a pris 120 échantillons dans les bidons des commerçants et les a trouvés tous satisfaisants. Il n'a pas eu l'occasion de prendre une seule procédure pendant le dernier mois contre les laitiers.

Un grand nombre de dames parisiennes ont prié par lettre Sarah Bernhardt de jouer quelque rôle qui leur permettrait d'amener avec elles leur jeunes filles. La célèbre actrice a promis de jouer pendant les fêtes de Noël Jeanne d'Arc à la Porte St Martin. Gounod dirigera la partie musicale.

Le *Courrier* se plaint que le dernier numéro de la *Gazette du Canada* ne contient pas la version française des "arrêtés du conseil" ni des "ordres généraux de la milice." Avec notre confrère, nous disons que c'est là une lacune qui ne devrait pas exister, et nous espérons que ceux qui ont charge de ce travail verront à ce que la chose ne se répète plus.

Il a été dit dans la presse que le pape avait envoyé un télégramme à Mgr Sattoli le priant de faire une tournée d'inspection en Irlande à son retour d'Amérique, mais cette nouvelle est déclarée fautive. Tous ces bruits inexactes qui courent sur le télégraphe à propos du Vatican et des affaires ecclésiastiques étrangères sont de nature à causer de sérieux ennuis à Sa Sainteté.

Le capitaine F. L. Murphy, M. O. Silis, et le capitaine Goulet, d'Aylmer, sont à Ottawa et s'occupent des améliorations de la rivière Ottawa. Ils sont tous propriétaires de vapeurs qu'ils vendront probablement à une compagnie, récemment incorporée dans le but de faire le remorquage dans le haut de la rivière Ottawa.

La nomination de l'hon. M. McDougall à la position de greffier en loi en chef du parlement fédéral est accueillie partout avec plaisir. M. McDougall est un ancien collègue de Sir John, et, comme lui, a travaillé à l'acte de la confédération. Le *Herald* de Montréal va jusqu'à dire que désormais les lois vent-être compréhensibles des avocats comme des juges.

M. Mowat doit adresser la parole à ses électeurs de North Oxford à Woodstock le 3 décembre, à Embro le 6, à Plattsville le 9, à Princeton le 13 et à Thamesford le 16. Ce n'est pas un fénéant que le premier ministre d'Ontario ! Quand un chef donne l'exemple du courage, du travail et de la vaillance, il n'est pas étrange que le parti qu'il commande soit fort, actif, vigoureux.

Certains changements sont survenus dans le personnel de l'université de Montréal. Le docteur Demers qui enseignait la pathologie interne sous l'union des deux universités a donné sa démission et a été remplacé par le docteur Pottin. Le docteur Beausoleil est nommé professeur de "Matière Médicale."

L'*Etendard* annonce que les étudiants de la faculté se sont réunis en corps pour aller féliciter le Dr Durocher sur sa conduite durant les récentes dissensions.

Un journal anglais observe que le Canada fait chaque année sa marque dans la littérature, la science et les arts.

Pendant que les poètes du pays, dit la *Gazette*, attirent l'attention en Angleterre, M. Hébert, le sculpteur, remporte des lauriers à Paris.

A mentionner aussi trois jeunes femmes canadiennes qui se répèrent un avenir brillant dans le monde musical. Mlle O'Reilly, d'Ottawa ; étudiante au conservatoire de musique de Milan ; Mlle Lena Oloque, de Kingston, Nouveau-Brunswick, est au conservatoire de Madrid, et Mlle Agnès Dubmel, nièce de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, étudiante au conservatoire de Paris.

Un journal américain — le *Washington Press* — croit être en état d'affirmer qu'il y a \$600,000,000 de capitaux anglais investis au Canada. Et aux Etats-Unis combien ?

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

Relations extérieures — Traité d'extradition — Le Brésil — Le surplus du Trésor — Révision du tarif — Question du service civil — Autres questions importantes.

Washington, 3.—La lecture du message présidentiel au Sénat a été écoutée avec une attention évidemment soutenue par les sénateurs des deux côtés de la chambre. Au moment où on lisait un paragraphe relatif à l'impôt, un sénateur républicain a chuchoté "ça sent le Cleveland." Puis à 1.30 le Sénat s'est ajourné à demain.

A la chambre on a porté peu d'attention à la lecture du message présidentiel. En vertu de l'autorité accordée par le dernier projet de loi du service civil, l'orateur a nommé MM. Bayne, Hitt, Carter, Culberson et Commings comme membres du comité de la célébration du centenaire. Puis la chambre s'est ajournée à jeudi prochain.

Le Président, dans son message, commence par dire que les relations des Etats-Unis avec les gouvernements étrangers ont été amicales et qu'avec la fin de cette année il reste peu de questions internationales qui ne soient pas réglées, d'obstacles, dit encore le Président, qui retardent longtemps le règlement des questions encore pendantes et cela à des conditions satisfaisantes et honorables. Nos relations avec les autres pays ont toujours été marquées au coin de la franchise, de la sincérité, et elles le seront toujours ; toujours nos vues seront connues et nos moyens exempts de toutes intrigues. Ce mode d'action nous a rapporté d'excellents résultats dans le passé et c'est notre devoir pour nous de garder cet héritage de bonne réputation qu'un siècle de politique franche et droite avec les puissances étrangères nous a assurée.

Parlant du congrès des délégués des républiques américaines, le président dit que les résultats qu'il produira seront d'assurer la paix entre toutes les nations de l'Amérique et le règlement des questions litigieuses entre elles par les moyens qu'un peuple civilisé et chrétien peut approuver. Le président recommande que tous les agents diplomatiques dans les républiques américaines soient élevés au rang de ministres plénipotentiaires.

L'insuccès du traité négocié avec la Chine pour restreindre l'importation du travail chinois et l'immigration chinoise laisse la question pendante et ouverte à de nouveaux efforts de ce côté.

L'état actuel des affaires relativement aux îles de Samoa est encourageant. Un traité sera soumis à l'approbation du sénat. "J'ai confiance, dit le président, que les efforts qui ont été faits pour le règlement de cette question auront pour effet l'établissement permanent de la loi et de l'ordre à Samoa, tout en maintenant les droits et les intérêts des indigènes aussi bien que ceux des puissances du traité."

Les questions qui ont été soulevées dans ces dernières années entre l'Angleterre et les Etats-Unis sont en voie de règlement amical. De la part du gouvernement du Canada, un effort a été apparent pour mettre à exécution les lois et les règlements relatifs aux pêcheries de manière à produire le moins de conflit possible. Il est à espérer que dans un avenir rapproché nous aurons nos justes droits en vertu des traités existants et au moyen d'une législation conjointe des deux pays voisins.

Une augmentation juste et acceptable dans la liste des crimes pour les quels l'extradition peut être demandée et accordée est des plus désirables entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Le territoire de l'une ou de l'autre de ces deux puissances ne doit être un port de refuge pour les criminels de l'un ou de l'autre de ces deux pays. Un nouveau traité sur cette question a été récemment négocié entre ces deux puissances et sera sous peu soumis au sénat.

Le chemin de fer de la Baie de Dalagva en Afrique était construit en vertu de concessions accordées par le Portugal à un sujet américain. Quand cette voie fut presque complètement achevée elle fut saisie par des agents du gouvernement portugais. Des protestations formelles ont été faites contre cette saisie et tous les efforts possibles seront faits pour obtenir le redressement de ce grief.

Le président annonce avec plaisir le règlement des difficultés entre les républiques de Costa Rica et Nicaragua relativement à la question du canal du Nicaragua.

Les questions résultant du retour en Allemagne d'Allemands naturalisés américains sont en voie de règlement amical entre ces deux pays.

On recommande le règlement des lois de naturalisation avec d'autres puissances de l'Europe.

En parlant de la révolution au Brésil le président dit que le ministre des Etats-Unis dans ce dernier pays a reçu instruction de garder des relations amicales avec le gouvernement provisoire. Puis le président ajoute : "Notre ministre a de plus reçu instruction de faire, au nom du gouvernement, une reconnaissance de la nouvelle république dès que la majorité

du peuple au Brésil aura exprimé son assentiment au maintien de cette république."

Le président parle ensuite de plusieurs autres questions étrangères de moindre importance, puis il traite des questions intérieures. Il dit que partout règne la prospérité et l'aisance. La récolte de l'été dernier a été exceptionnellement abondante, et l'état du commerce actuel semble promettre une saison heureuse pour les marchands et les manufacturiers et donner de l'emploi aux ouvriers américains.

Ici le président discute le rapport du secrétaire du trésor. Il dit : "Le revenu estimé pour l'année courante est de \$385,000,000 et la dépense de \$341,321,117 ce qui laisse un surplus estimé de \$43,678,883. Le surplus pour l'année fiscale expirant au 30 juin 1891, est évalué à \$44,569,522. L'existence d'un aussi grand surplus actuel et anticipé devra attirer l'attention immédiate du congrès afin de réduire les revenus du trésor aux besoins justes du gouvernement. La perception d'argent non nécessaire pour les besoins publics est une charge inutile imposée au peuple et la présence d'un aussi grand surplus dans les coffres du trésor est un élément de trouble pour la conduite des affaires privées. On a cherché plusieurs expédients pour remettre dans la circulation toutes sommes dont nous n'avons pas besoin. Nous ne devrions pas percevoir des revenus en vue d'anticiper nos débentures plus que pour les besoins du fonds d'amortissement, mais tout surplus non approprié devrait être utilisé de manière à ce qu'il n'y ait aucun autre moyen légal de faire retourner cet argent dans la circulation."

Le prêt des deniers publics aux banques sans intérêts sur garantie des débentures du gouvernement, je le regarde comme un expédient non autorisé et dangereux. Cela aurait pour résultat l'augmentation temporaire et non naturelle du capital aditions des banques et obligée à retirer les dépôts d'une manière prudente de manière à ne pas faire tort au commerce. Il ne faut pas s'attendre que les banques favorisées des dépôts du gouvernement vendront les débentures au gouvernement tant que les avantages actuels existeront pour elles. Elles retiennent maintenant l'intérêt et sur les débentures et sur les produits d'icelles. Je recom-

mande donc une révision très sage des lois du tarif tant au point de vue administratif qu'à celui des cédules. Il est nécessaire qu'il y ait uniformité d'évaluation dans tous nos ports et des mesures effectives devront être prises à cette fin. Il serait aussi désirable de régler les taux d'impôts et la classification des marchandises. C'est une question très difficile que de régler et établir un tarif douanier difficile à raison des intérêts si divers concernés, difficile de plus pour les embaras qu'elle peut causer dans notre législation.

"La liste des articles admis en franchise peut être augmentée en y faisant entrer des articles qui n'offrent pas de concurrence nuisible pour nos produits. L'enlèvement de l'impôt intérieur sur le tabac serait d'un grand secours pour notre agriculture et cet impôt fut placé sur le tabac lorsque nos droits de douane nous donnaient des revenus insuffisants pour les besoins publics."

"S'il est possible d'empêcher la fraude l'enlèvement des droits sur les spiritueux utilisés dans les arts et manufactures serait un moyen non objectable de réduire notre surplus."

Le Président discute la question monétaire et se déclare en faveur de l'emploi de l'argent.

Le Président attire l'attention du congrès sur la nécessité d'une législation pour empêcher les Chinois d'entrer aux Etats-Unis en venant du Canada par la frontière nord-ouest. Il se déclare en faveur de l'amélioration des havres et rivières comme étant d'urgence pour compléter la défense des côtes des Etats-Unis.

Le président dit encore que le salaire des juges devrait être augmenté ; que le congrès devrait s'occuper de voir jusqu'à quel point les compagnies en trust devront être restreintes dans leurs opérations ; qu'une loi internationale de propriété littéraire serait juste et sage ; que les lois de naturalisation devraient être révisées de manière à exclure du pays les personnes immondes et ennemies du régime du gouvernement ; qu'une loi nationale de faillite est aussi désirable.

Le Président adopte les recommandations du directeur général des postes et du secrétaire de la Marine comprenant la construction de 8 vaisseaux à armature, 3 canonnières et 5 bateaux-torpilles. Il discute la question des sauvages d'après les vues du ministre de l'intérieur.

Le Président est en faveur d'une pension pour chaque soldat ou matelot obligé de gagner sa vie et qui en a été rendu incapable par blessure, maladie ou autrement dans le service. Il demande aussi que des mesures soient adoptées pour la protection de la vie des employés de chemins de fer et pour les indemniser en cas de blessures.

Il dit que le bureau météorologique devrait être transféré du département de

la guerre à celui de l'agriculture. La tenue d'une exposition pour célébrer le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique attirera l'attention du gouvernement.

Le président traite longuement la question du service civil et dit que la loi devrait être rigoureusement mise à exécution. "L'impartialité, dit-il, la modération, la fidélité au devoir public et la capacité de l'accomplir convaincront même les adversaires politiques que de semblables employés doivent rester dans leurs fonctions et feront diminuer les demandes de destitution. Le système de classes dans le service est destiné à avoir de bons résultats, et j'ai suggéré aux chefs de chaque départements s'il ne serait pas opportun de tenir un registre dans lequel chaque employé serait classé d'après son plus ou moins de fidélité et d'efficacité dans le service afin que les fonctions

soient basées sur les données de ce registre.

Le président dit aussi qu'il serait utile de voter certains crédits pour une réserve navale se composant de vapeurs marchant à grande vitesse et qui seraient mis à l'usage du gouvernement en cas de nécessité. C'est ce que fait l'Angleterre. Il recommande aussi que des crédits soient votés pour des services de poste par paquebots avec l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, la Chine, le Japon et les îles importantes des deux océans.

Il recommande encore que provision soit faite pour une entente internationale pour délimiter la frontière navale entre les Etats-Unis et le Canada dans le chenal étroit joignant les grands lacs.

Puis il termine en disant qu'il attire l'attention sérieuse et prompt de congrès sur toutes ces questions et autres qui seront dans l'intérêt du pays.

LE CULTIVATEUR

Primes à nos Agents

Des Montres,
Des Horloges,
Des Manchons,
Des Boas,
Des Gants.

Lisez avec attention et mettez-vous à l'œuvre sans retard

CAR TOUTE PERSONNE QUI M'ENVERRA

DIX PIASTRES

Pour DIX abonnements au "Cultivateur,"

Le Grand Journal Hebdomadaire de Seize Pages

AURA DROIT, A SON CHOIX :

- 1o. A une magnifique Montre Suisse en nickel, à remontoir, et avec cadran en émail. Le prix de cette montre est de \$5.00.
- 2o. A un Boa d'Ours d'Australie, noir.
- 3o. A un Boa de Chèvre de Russie, couleur Ecureuil.
- 4o. A un Manchon de Chèvre de Russie, noir.
- 5o. A un Manchon de Greenland Seal.
- 6o. A une splendide paire de Gants à conduire les chevaux, l'hiver.

QUICONQUE M'ENVERRA

CINQ PIASTRES

Pour CINQ abonnements au "Cultivateur,"

Aura droit à une petite Horloge Chronomètre valant \$2.00

Les primes seront expédiées franc de port et en bon ordre à quiconque y aura droit

Les personnes qui s'abonneront à nos agents recevront aussi par la malle l'un des cinq portraits de Lord Stanley de Preston, de Sir Hector Langevin, de Sir A. P. Caron, de M. Laurier ou de M. Chapleau, à leur choix.

J. ISRAEL TARTE, Propriétaire du "Cultivateur."

PETITES NOTES

Un nommé Charles Bélanger, âgé de 65 ans et qui était autrefois ouvrier à Québec, est mort subitement mardi à Trois-Pistoles.

Le 51^{ème} congrès des Etats-Unis est fini à Washington.

L'état de l'honorable sénateur Trudel continue toujours à inspirer de sérieuses inquiétudes.

Notre confrère de la Patrie prêche toujours avec ardeur l'indépendance du Canada.

L'hon. M. Scott, chef de l'opposition sénat canadien, se présente pour la 3^{ème} fois à Ottawa.

D'après le correspondant d'Ottawa de l'Empire, la nomination du greffier en loi à la Chambre des communes ne se fera pas maintenant.

Le bureau de commerce anglais rapporte qu'il y a eu 509 grèves en Angleterre durant l'année 1888, avec 88,000 ouvriers.

La rumeur circule que le chemin de fer Temiscouata a été vendu au Grand-Tron, et que le contrat de vente sera signé demain à l'assemblée des actionnaires.

Une dépêche d'Ottawa à la Gazette annonce une foule de nouveaux conseillers à la Reine, la plupart de Toronto. Les nominations de ce genre dans les autres provinces doivent être faites sous peu.

Le Parisien est arrivé samedi soir à Halifax avec un nombre très restreint de passagers et une bien faible quantité de fret pour cette ville, mais une énorme quantité de fret canadien à débarquer à Portland, Me.

Le jury du coroner, dans l'enquête sur le corps du supplicié Harvey, a recommandé que le gouvernement renvoie les services d'un bourreau expert, qui éviterait les horreurs déplorables qui ont accompagné la dernière exécution.

Une compagnie demandera au parlement fédéral, à la prochaine session, la permission d'élever un pont pour chemin de fer, pour voitures et pour piétons sur la rivière Ottawa, à partir de la rue Sussex jusqu'à Hull. Le coût des travaux sera, dit-on, d'un demi million de dollars.

Le port de Montréal est maintenant complètement vide. Les derniers bateaux à vapeur, le Chamby et le Trois-Rivières, ont allés prendre leurs quartiers d'hiver à Sorel. Le Longueuil, le Laprairie et le St-Jovite continueront le service encore quelques jours si le temps n'est pas trop contraire.

Nous avons aujourd'hui le résultat complet des élections de Terrebonne. Vingt-huit partisans de M. Whiteway, dix partisans de Thornburn et trois indépendants ont été élus.

Les "indépendants," — comme cela s'appelle dans toutes les chambres législatives — supporteront le gouvernement. On dit que le nouveau ministre fera rogner la loi relative aux amercions qui a été la chute du précédent cabinet.

Le projet formulé par l'hon. M. Martin d'unir les territoires du Nord-Ouest (Manitoba) afin de faire une grande province forte et influente est, diversement apprécié.

La Gazette dit que ce projet court risque de rester longtemps encore du domaine d'une discussion spéculative, mais Star croit y voir une grande idée. En tout cas, le projet de M. Martin.

Savez-vous ça? Eh bien, je vous le jure en mille ou cent mille. Par un fait comme ça en fait celui qui veut mettre la lune avec ses dents, voilà que l'acteur tient M. Asselin responsable l'attaque faite l'autre jour à Toronto contre Mgr Walsh, et qu'il engage les éligibles électeurs de Rimouski à venir à l'église de l'injure reçue. Réellement, c'est à secher de honte. Oh, en sommes nous rendus, pour que de telles platitudes soient imprimées et jetées au vent la publicité!

L'hon. M. Chapleau nie carrément les déclarations du premier-ministre Mercier, de certains organes libéraux, tendant à ce qu'il existe une lettre dans laquelle Chapleau aurait offert, comme premier ministre de la province de régler la question des Jésuites moyennant \$500,000. M. Chapleau avait, semble-t-il, l'intention de régler la question lorsqu'il fut appelé au cabinet d'Ottawa. Il proposa de verser la somme pour l'éducation supérieure sans l'affecter pour un ordre religieux en particulier.

La compagnie Van Wart qui a récemment obtenu du gouvernement fédéral le droit pour le service des steamers aux Indes Occidentales demande d'être incorporée sous la dénomination de Canadian Steamship and South American Steamship Co., avec un capital d'un quart de million de piastres et un bureau principal à Jean, M. B.

LE CONTINENT NOIR

Depuis quelques jours le télégraphe néglige la politique européenne pour s'occuper plus exclusivement des agissements du célèbre explorateur Stanley.

L'intérêt qui s'attache à ce nom s'explique de lui-même. Stanley est l'un de ces rares et courageux pionniers qui ont, au prix d'efforts surhumains, de leur vie même, ouvert à l'action européenne le continent mystérieux.

Chargé en dernier lieu d'une mission remplie de difficultés — celle de délivrer Emin pacha qui après avoir voulu goûter aux honneurs de la royauté au fin fond de l'Afrique s'était vu tomber soudainement sous la tutelle de ses sujets et dès lors exposé à subir le sort lamentable du général Gordon — Stanley s'est acquitté de son périlleux devoir avec un sang-froid, un courage, une énergie qui lui ont valu l'admiration du monde entier.

Les péripéties du voyage de l'explorateur anglais ont été racontées au long par la presse. Il n'y a peut-être pas de drame plus émouvant que cette course à travers un continent que n'avait encore foulé aucun être civilisé. Les dangers sont de tous les instants, les inquiétudes et les souffrances continuelles, la lutte à main armée inévitable et presque permanente. Stanley a bravé tous ces périls, il a fait face à tous les obstacles accumulés sur sa route et Emin-Bey lui doit maintenant d'avoir été arraché à une mort certaine.

Emin-Bey! Il est temps de dire quel est ce personnage, puisqu'en réalité c'est un personnage et qu'il a servi de prétexte à une double expédition: celle du docteur Peters, explorateur allemand, et celle de Stanley qui a seule réussi.

Emin-Bey est tout simplement un européen qui s'est transformé en pacha sur le continent noir où il avait accompagné autrefois le général Gordon.

Son histoire et celle d'un compagnon d'infortune sont ainsi racontés par un chroniqueur français.

Pendant le siège de Khartoum, Gordon avait deux amis sûrs qui étaient venus avec lui d'Egypte: l'un était un Anglais nommé Lupton; l'autre un israélite allemand nommé Schnitzer. Il leur demanda de tenter une diversion sur les derrières des Mahdistes et de partir avec quelques hommes dévoués. Lupton et Schnitzer acceptèrent et partirent de Khartoum en 1879. Lupton devint gouverneur du Bahr et Gazal, mais, battu au commencement de 1879, il fut fait prisonnier et est encore à l'heure qu'il est maréchal-ferrant dans une tribu des Montagnes-Bleues.

Schnitzer se transforma en Emin Bey et s'en alla à Lado, qui est sur le Nil, sous le 5^{ème} degré de latitude. Il ne put s'y maintenir et, coupé de Khartoum, ayant appris la mort de Gordon, il s'enfonça vers le sud et se créa une espèce de royaume à Wadelaï. Wadelaï est à cent quarante jours de marche de Khartoum, également sur le cours du Nil, sous le 3^{ème} degré et à dix-huit jours des grands lacs découverts par Livingstone. C'est à peu près le centre de l'Afrique équatoriale. Il s'y maintint près de dix ans, déclara qu'il ne voulait pas revenir en Europe, et finit par avoir une certaine autorité dans toute l'Afrique centrale.

On sait le reste, Emin-Bey eut à lutter l'an dernier contre le lieutenant du Mahdi et fut pris par lui. Depuis cette époque, sa situation était devenue de plus en plus précaire. Il eut à lutter sans cesse contre des rebelles qui avaient conspiré sa ruine et étaient même disposés à lui enlever la vie.

L'apparition de Stanley et de sa caravane, le châtimant qu'il infligea aux rebelles, sauvèrent la position presque désespérée d'Emin-pacha et le retirèrent du guet-apens que lui avaient tendu ses ennemis.

FERS

Le secrétaire de l'association du commerce de fer anglais déclare qu'on a fait en Angleterre durant les six mois finissant le 30 juin 4,083,597 tonnes de fer en saumon, ce qui constituerait une augmentation de 180,793 tonnes sur la période correspondante de 1888, et 87,767 tonnes de plus que dans les six mois précédents. On porte le rendement de l'année à 8,200,000 tonnes, soit 300,000 tonnes de plus qu'en 1888 et 300,000 tonnes de moins qu'en 1882.

LE CONGRES DE BALTIMORE ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

Les principaux organes canadiens-français des Etats-Unis se plaignent amèrement de certaines injustices qui auraient été commises à l'égard de nos compatriotes de là-bas, au congrès catholique de Baltimore.

En premier lieu, pas un seul canadien des Etats-Unis entiers n'a été chargé d'un travail important, ni invité à faire quoi que ce soit. On trouve pourtant un peu partout, dans chaque état, de nos compatriotes distingués de toutes manières. M. A. Dubuque, député, Hon. Dr. Martel, M. Mallet, M. l'abbé Gaboury, M. l'abbé F. H. Chagnon, pour ne citer que ces noms, prendraient une part brillante à n'importe quel congrès ou assemblée délibérante. Erudits, renseignés, orateurs éminents, ils font honneur à la race à laquelle ils appartiennent; comme talent, comme intelligence, on peut les comparer avec avantage aux autres nationalités.

Pourquoi n'ont-ils pas été appelés à faire connaître au congrès catholique de Baltimore la position que les catholiques canadiens-français occupent et doivent tenir dans l'Union Américaine? Cet oubli a été douloureusement ressenti par nos compatriotes, qui ne sont pas satisfaits évidemment de la part que M. Mercier a prise au congrès.

Secondement, on proteste énergiquement contre une résolution du congrès qui décrète que "les sociétés nationales n'ont pas leur raison d'être dans l'Eglise catholique en ce pays." L'Indépendant, qui a pour rédacteur M. Dubuque, disait dernièrement que cette action l'aurait surpris s'il n'eût connu déjà les antipathies prononcées de la plupart des catholiques "américains" pour tout ce qui porte un nom français. Et notre distingué confrère continuait ainsi:

Nous ne nous arrêterons pas à démontrer que le congrès de Baltimore, en adoptant la résolution en question sans même donner le temps à personne de la discuter, a usurpé le rôle de l'Eglise de Rome — la seule que nous reconnaissons — et n'a pas encore jugé bon d'écarter de son sein les sociétés nationales dont l'existence est, — parmi nous, du moins — un puissant auxiliaire pour le maintien des paroisses et le salut des âmes. Il est évident que messieurs les délégués se sont mêlés de choses qui ne les regardaient point et, chose assez curieuse, ont complètement négligé de s'occuper de ce qui les regardait le plus: le pouvoir temporel du Pape. Mais les catholiques américains ne paraissent pas se soucier beaucoup de l'avenir temporel du chef de l'Eglise et, à en juger par le ton de leurs journaux, ils ne sont pas loin de condamner l'agitation qui se fait actuellement dans les pays catholiques du monde pour faire restituer à Léon XIII les biens dont on a injustement dépouillé son illustre prédécesseur avec toutes ses prérogatives de souverain.

En face de ces dénuciations, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'espérer d'être jamais aidés par les catholiques des Etats-Unis dans nos efforts pour conserver notre nationalité. Cela ne nous empêchera pas de continuer la lutte que nous avons entreprise contre les partisans de l'assimilation, dussions nous pour triompher, rempre avec ces catholiques qui, sous prétexte de rendre la religion moins odieuse aux protestants, lui imposent des concessions dangereuses et l'associent à des mouvements dont l'objet principal est le renversement de toute autorité, de toute principe.

Cette citation est peut-être un peu longue, mais elle nous fait bien voir les dangers contre lesquels notre race lutte constamment pour se développer et grandir. On veut étouffer chez nos compatriotes, par l'assimilation, le souvenir de leur origine, leur caractère distinctif. L'entreprise ne réussira pas, car il y a dans le cœur de nos compatriotes des Etats-Unis trop de patriotisme, trop d'amour pour leur langue et leur patrie absente. Gare à ceux qui toucheront à leurs sociétés nationales!

Votre avantage

Vous le trouverez aux pharmacies Morin et Cie, 315 rue St. Jean, et 32-34 rue St. Pierre, car là vous serez à même de choisir les plus belles variétés de graines de fleurs: Godetia, Larkspur, Lantana variée, Globe Amaranthus, Dianthus, Phlox Dummandii, Aster, Dahlias, Holly Hock, Pensées, Stock, Sweet Sultan, Pink, etc., etc.

L'Indépendant de Fall River déclare que des nouvelles authentiques de Washington lui permettent de dire que le major Mallet a reçu l'ordre d'entrer au service du département de l'Intérieur jusqu'à ce qu'une vacance ait lieu dans l'inspectorat des Indiens; il reprendra ensuite ses fonctions antérieures.

Le confrère ajoute que M. Mallet est satisfait de cette solution de la difficulté, et qu'il n'est pas sans regretter le zèle intempesitif d'un grand nombre de ses compatriotes.

Grande convention libérale à Manchester

Discours de Gladstone

Attitude du gouvernement français vis-à-vis le Brésil

LONDRES, 2. — Les assemblées de la fédération libérale sont commencées aujourd'hui à Manchester. M. Gladstone a prononcé un discours au cours duquel il a dit que le projet de gouvernement local ne rencontrait pas les demandes légitimes du pays. Il s'est déclaré en faveur qu'on accorde aux conseils du pays des pouvoirs de taxation, de contrôle de la police, du trafic des liqueurs, du soin des pauvres, de s'occuper de la question des loyers et de former des conseils de district. M. Gladstone a dit qu'il irait encore plus loin de ce côté et demanderait d'établir le principe des paroisses afin de donner à l'élément rural les premiers éléments de son éducation politique et de créer un sentiment de devoir public, ce qui doit être le but le plus élevé auquel doive tendre l'homme d'Etat.

M. Gladstone a dit que depuis 1885, il y avait eu un grand élan dans l'esprit public relativement aux résidences pour les pauvres, à l'affranchissement, aux loyers, à la législation Crofter, aux parlements de plus courte durée, à la désunion de l'église d'Ecosse et de Galles, au cours des monnaies et à la chambre des lords.

M. Gladstone a fait allusion au prochain 35^{ème} anniversaire de sa naissance et a dit qu'il n'était pas probable qu'il aurait un intérêt direct dans plusieurs des grandes questions futures. Quand, dit-il, l'idée de dévolution du pouvoir deviendra plus familière au parlement, ce dernier pourra se décharger d'un fardeau intolérable, surtout pour les affaires d'Irlande.

L'état des affaires dans l'empire turc, a dit M. Gladstone, est de nouveau devant le peuple anglais. Ce qui se passe en Crète et en Arménie n'est pas satisfaisant. Il s'est passé des incidents dans ces pays et qui doivent être mis au jour devant le peuple anglais. Il est difficile de traiter avec la Turquie. M. Gladstone espère que le gouvernement anglais n'aura pas de paroles mielleuses quand il s'agira de propriété, de liberté, de vie, d'honneur des femmes en Turquie. Le pays n'admettrait pas d'apologies et de palliatifs pour les crantés des actes de bassesses commises. M. Gladstone a promis une victoire des libéraux aux prochaines élections des députés aux Communes. Il s'est déclaré en faveur d'amendements à la loi des élections de manière à faire disparaître la pluralité de vote et à n'accorder qu'un seul vote par chaque personne.

PARIS, 2. — A la chambre des députés aujourd'hui, M. Hubbard a demandé des renseignements au gouvernement sur l'attitude de la France à l'égard du nouveau gouvernement du Brésil. M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a répondu que les dépêches reçues du chargé d'affaires français à Rio Janeiro attestent que l'ordre n'avait pas été troublé; que le gouvernement provisoire promettait de protéger les intérêts et de respecter tous les engagements antérieurs pris par l'ex-empereur Dom Pedro.

M. Spuller a dit de plus qu'il avait donné instruction à l'agent de la France de continuer les mêmes relations d'amitié avec la république que celles entretenues avec l'ex-empire du Brésil. Aucun avis officiel n'a été donné jusqu'à présent par le nouveau gouvernement brésilien. Ce dernier attend probablement la réunion des chambres avant de notifier officiellement les puissances étrangères de l'établissement de la république du Brésil.

Quatorze millions sauvés

La police de Turin avait été avisée il y a quelques jours qu'un hardi coup de main allait être tenté pour s'emparer de la malle des Indes. Le train transportant la malle devait être arrêté près de Bardonnèche, au moyen de signaux d'alarme du chemin de fer.

Des carabiniers furent postés depuis Avigliana et, mercredi, le train, après de faux signaux d'alarme, s'arrêta en rase campagne. On vit aussitôt des individus descendant des trains, mais sur un coup de sifflet strident appelant les carabiniers, tous ces bandits disparurent et on n'a pu les retrouver.

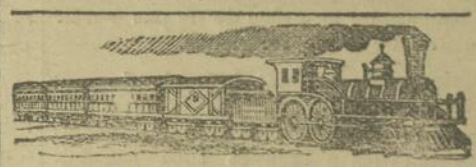
La malle transportait quatorze millions de valeurs.

CATARAPHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

LE BAUME NASAL CURET LE BAUME NASAL CURET

Catarrhe, Rhume de Cerveau, etc. Guérison prompte et certaine de Rhume de Cerveau et de Catarrhe, à toutes les périodes. CALME, NETTOIE, GUERIT. Soulagement immédiat, Guérison Permanente, Insuccès Impossible.

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.



CHEMIN DE FER Québec, Montmorency ET CHARLEVOIX

Ouvert au Trafic le Samedi, 10 Août

Les trains quittent Hedleyville pour Ste-Anne à 7.30 A. M. et 6.30 P. M. Quittent Ste-Anne pour Hedleyville à 5.15 A. M. et 3.00 P. M. TRAINS DU DIMANCHE Quittent Ste-Anne à 5.00 A. M. et 4.00 P. M. Quittent Hedleyville à 7.45 A. M. et 6.00 P. M. Les trains spéciaux de pèlerinages des dimanches continueront à circuler comme suite Départ de Hedleyville à 6.00 A. M. et 1.30 P. M. Départ de Ste-Anne à 11.30 A. M.

En attendant l'arrivée des chars de première classe, qu'on attend de jour en jour, on vendra seulement des billets de seconde classe. Pour les taux spéciaux du fret et des passagers, s'adresser au surintendant. G. S. CRESSMAN, Gérant. W. R. RUSSELL, Surintendant. 30 sept. 1889.

VIN BI-DIGESTIF DE CHASSAING DIGESTIONS DIFFICILES MAUX D'ESTOMAC PERTE DE L'APPÉTIT DES FORCES, etc. PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS ET TOUTES PHARMACIES

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris QUINQUIN LABARRAQUE VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès. Historique par Arrêté ministériel QUINQUIN LABARRAQUE VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion. Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne QUINQUIN LABARRAQUE VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Fèvres blanches. FABRIQUÉ EN FRANCE H. L. FREY, 19, r. Jacob, PARIS

DRUNKENNESS Or the Lignor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific. It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 155 Race St., Cincinnati, O.

Bulletin Commercial

Commerce de nouveautés

Le mauvais temps a ralenti un peu, la semaine dernière, la marche des affaires dans cette branche du commerce.

Voici ce que nos confrères nous disent de l'état de ce marché à Montréal.

Les transactions des six derniers jours font un peu contraste avec celles des deux semaines d'au paravant et avec celles du mois d'octobre.

Les ventes actuelles se font surtout dans les marchandises pesantes : draps meltons, draps beaver et draps à manteaux.

Les moulins qui fabriquent les cotonnades grises ont réduit leurs productions par suite d'un automne défavorable et par suite des derniers changements dans les termes de ventes qui rejettent le poids des stocks sur eux.

Importations et exportations

Les rapports du commerce pour le mois d'octobre démontrent l'accroissement constant de l'importation et de l'exportation noté déjà depuis plusieurs mois.

Table with 2 columns: Category (Minéraux, Pêcheries, etc.) and Value (\$).

L'exportation des produits des pêcheries montre une augmentation de 63 pour cent, et dans les exportations des produits forestiers et animaux, l'augmentation est aussi très sensible.

Table with 2 columns: Year (1889, 1888) and Value (\$).

Revue de Montréal

2 décembre 1889.

Jusqu'à jeudi, le mouvement des affaires a été considérable ; on voulait profiter des derniers voyages des bateaux à vapeur.

Draps et nouveautés.—Les ventes en gros sont à peu près nulles ; le détail a fait quelques transactions au commencement de la semaine.

Epicerie.—Affaires assez actives pendant toute la semaine ; aujourd'hui plus tranquilles à cause de la fermeture de la navigation.

Aucun changement dans les cafés ; une tendance à la baisse dans les prix du Rio.

Les sucres n'ont varié depuis la semaine précédente. Il en est de même des sirops et des melasses.

En toute, le gallon... 47 1/2
Au char... 46
En quarts et barriques... 51
Au char... 49 1/2

Les raisins ont haussé : les Valences sont plus chers ; le plus bas prix actuel est de 6 1/2, et les plus belles qualités se vendent jusqu'à 7 1/2.

Les conserves de légumes et de poisson sont en grande demande et fermes. On annonce une hausse en Hollande de 3d, sur le gin de Kuyper.

rouge. Cette hausse ne s'est pas encore fait sentir sur notre marché.

Fers et ferronneries.—Les fontes sont très fermes, mais la demande diminue à cause de l'augmentation du taux des frets par voies ferrées.

Les fers ouvrés sont aussi fermes, avec une tendance à la hausse. Les fers à cheval se cotent à \$3.65 par 100 livres en gros.

Les tôles noires et galvanisées n'ont pas changé, excepté la petite tôle "Canada Plate" qui est en hausse de 20 à 25c.

La brique à feu vaut de \$25 à \$26 le mille, suivant la marque et la qualité.

Huiles.—Aucun changement dans les huiles végétales ou de poisson.

L'huile de pétrole canadienne a subi une hausse de 1/2c le gallon à Pétrolia ; on s'attend à une nouvelle hausse.

Poisson.—Morue rare et à la hausse ; elle se vend de \$5.25 à \$5.50 le quart. Hareng du Labrador faible, la première qualité \$4.50.

Produits chimiques.—Soda à laver plus ferme ; crème de tartre en hausse.

Bois de chauffage.—Pas de changement ; voici les cotes du gros, pris en gare ou quai :

Table with 2 columns: Wood type (Erable, Merisier, etc.) and Price (\$).

Charbon.—Même situation que la semaine précédente.

Cuir et peaux.—Cuirs tranquilles, mais demandes plus considérables depuis quelques jours, ce qui indique une plus grande activité dans le commerce de chaussures.

Peaux vertes calmes ; aux mêmes prix que la semaine précédente.

Nous cotons :

Table with 3 columns: Cotton type (No 1, No 2, etc.), Achat (\$), Vente (\$).

Commerce de bois

On a exporté aux Etats-Unis durant les neuf mois finissant avec le mois de septembre environ 480,773 mille pieds de bois, valant \$5,893,286.

Pendant la même période en 1888 on en a exporté 432,128 mille pieds de la valeur de \$2,509,390.

Les membres du congrès démocrate vont tenter un nouvel effort cet hiver pour faire disparaître l'impôt sur le bois importé aux Etats-Unis.

Victime d'un filou !

Un restaurateur de la partie Est de Montréal a un frère qui est parti pour la Californie en 1854 et n'a jamais, depuis, donné de ses nouvelles.

Vendredi l'après-midi, un jeune homme entrant dans le restaurant et se présentait à l'hôtelier comme étant son neveu.

L'excellent homme le crut sur parole et l'embrassa avec effusion.

"Je suis en promenade au Canada, dit le jeune homme, papa vous envoie quatre caisses remplies d'objets curieux."

Ce petit discours ne parut pas un instant invraisemblable ; l'oncle remit à son neveu, sur sa demande, cinq dollars pour prix du transport de ce précieux colis.

Après le départ du jeune homme, M. T., muni d'un papier qu'il lui avait donné, se présenta à la gare du Grand-Tronc pour retirer les bagages ; on ne sut ce qu'il voulait dire, et le pauvre homme, comprenant qu'il avait eu affaire à un escroc, n'a plus qu'à porter plainte aux détectives.

Courrier de la Baie St. Paul

—La maison de Mme veuve Gagné, de la Malbaie, est brûlée.

—M. le coroner Clément a été appelé à tenir une enquête sur le corps de Napoléon Lemieux, trouvé mort au pied d'un rocher, le long du chemin des Caps, à 2 milles de la lumière du cap Tourmente.

Le verdict a été : "mort accidentellement."

D'après un témoin, cet homme était parti pour aller remplacer le gardien de la lumière du cap Tourmente. Il est parti à pied le long des caps. Quinze jours plus tard, ne voyant pas revenir l'autre gardien, on soupçonna quelque chose. On se mit à la recherche et on le trouva la tête brisée au pied du cap, près de la mer.

—M. Pilot a établi dans le village de la Malbaie, sur le bord de la rivière, un moulin pour scier du bois de fuseaux.

—M. Charles Duberger, arpenteur, a fait l'acquisition de la maison de feu Xavier Cimon, M.P.

Les marchés de Québec

PRIX DU DETAIL

Nous avons rarement vu aussi peu de produits sur le marché que ce matin. Aussi les prix étaient fermes à la hausse.

BEURRE

Table with 3 columns: Butter type (Le plus beau, Beau, etc.), Price in cts, Price in \$.

PATATES

Table with 3 columns: Potato type (Early Rose, Do belles, etc.), Price in cts, Price in \$.

VOILAILES

Table with 3 columns: Bird type (Par couple, Do belles, etc.), Price in cts, Price in \$.

MOULTON

Table with 3 columns: Wool type (Do plus beau, Do de devant, etc.), Price in cts, Price in \$.

PRIX EN GROS

La farine forte des Etats-Unis pour boulangier a baissé de 10 cents par baril.

Table with 3 columns: Flour type (Patente, Supérieure extra, etc.), Price in cts, Price in \$.

ONTARIO EN SACS

Table with 3 columns: Flour type (Medium, Extra du printemps, etc.), Price in cts, Price in \$.

GRAINS

Table with 3 columns: Grain type (Avoine, Pois, etc.), Price in cts, Price in \$.

BOEUF ET LARD

Table with 3 columns: Meat type (Lard-Canada, Mess de l'ouest, etc.), Price in cts, Price in \$.

POISSON

Table with 3 columns: Fish type (saumon, do No 2, etc.), Price in cts, Price in \$.

HUILES

Table with 3 columns: Oil type (Huile de Loup marin, Paille, etc.), Price in cts, Price in \$.

FRUITS

Table with 3 columns: Fruit type (Pommes d'hiver, Citrons, etc.), Price in cts, Price in \$.

BEURRES ET FROMAGES

Table with 3 columns: Dairy type (Nouveau, Produit des beurriers, etc.), Price in cts, Price in \$.

LESPRIT confu

THE LANE MEDICINE CO. MONTREAL

Les jeunes gens devraient lire l'Essai du Dr Lane "Maladies Nerveuses" envoyé franc de port à toute adresse.

THEES A BON MARCHÉ

Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent

Reçus justement et en vente :

- Bon thé japonais, demie-feuille, (fort et doux), 6cts.
Bon thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), 8cts.
Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage), 10cts.
Thé japonais de choix en feuille, 15cts.
Thé japonais, en feuille, de choix 20cts.
Thé de choix extra, (fort et odoriférant), 25cts.
Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, 30cts.
Bon Twankay, (fort et doux), 12cts.
Choix Hyson Twankay, 15cts.
Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), 20cts.
Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure), 25cts.
Choix extra, Hyson Twankay, (qualité magnifique), 30cts.
Hyson nouveau, (thé de l'Inde), 20cts.
Hyson ancien, 20cts.
Oolong (Formosa) 50cts. la lb., Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, Himalayas, Neigherries (Madr), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orange koe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon, Java, Iponais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés en Canada.

EN VENTE PAR

A. WATERS

RUE DE LA FABRIQUE

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS
Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau, etc.
TRES Imités et Contrefaits
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1 50 la 1/2 boîte (50 grains) — 3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte.
A Québec : Pharmacie de M. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendant dans toutes les principales Parfumeries, Pharmacies et Drogueries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Le véritable ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les Plaies, Furoncles, Anthrax, Blistères de toute espèce.
Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abscesses Gangréneux.
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-JOINT.
Dépôt général à PARIS, 4, rue d'Orléans. — A Montréal, Lavolette & Nelson.

Le "BOSS"
COUPE-PAILLE
Le seul véritablement bon, recommandable. Traite sur l'ensilage
Description sur silos à donner à ceux qui en voudront.
— CHEZ —
P. T. Legaré, 177 rue St-Paul

ROSS
Coupe-Paille
LA MEILLEURE
La seule Bonne Machine sur le marché.
— AUSSI —
Instruments Aratoires de toutes sortes,
Engins, Bouilloires, Moulins à scie, Moulins à bardcau, etc., etc.
POÊLES
"STANDARD FAVORITE" pour bois ou charbon
Venez examiner chez
W. A. ROSS,
30, RUE ST-PAUL

BIGOTERIE

Dans l'hôpital St-Jean de Toronto—Les Plaintes d'un prêtre catholique—Scrupules d'une gardienne

Toronto, 29.—Le Révérend Père J. M. Cruise, curé de l'église Ste Marie, de cette ville a écrit hier la lettre suivante au journal le *Globe* :

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de relater dans votre journal l'incident suivant arrivé samedi dernier à l'hôpital Saint Jean, sur la rue Mayor :

J'ai été demandé pour porter les secours de la religion à une jeune fille malade de cette institution, et, après avoir été admis avec un peu de difficulté, j'ai jugé nécessaire de lui administrer les derniers sacrements de notre Eglise. Ce sacrement de l'extrême-onction consiste à oindre avec les saintes huiles les yeux, les oreilles, les lèvres, les mains et les pieds de la personne malade. J'ai demandé à l'une des gardiennes de m'aider, et après un retard considérable et beaucoup d'hésitation, j'ai été informé que, tout en voulant bien admettre le prêtre dans leur institution, ces dames ne pouvaient prêter leurs concours à l'accomplissement des fonctions religieuses.

Je leur répondis : Je ne vous demande pas de vous joindre à nos prières, je vous demande seulement d'enlever les souliers et les bas de cette jeune fille.

La gardienne me répondit poliment, mais fermement : "Elle les ôtera elle-même."

J'ai alors demandé : N'y a-t-il pas dans cet établissement une femme qui m'assistera à donner le Sacrement de l'Extrême Onction à cette pauvre femme ? "Il n'y a aucune personne catholique romaine ici, excepté Mme..... (une malade) qui ne peut venir à présent," fut la réponse. J'ai alors retourné à la chambre de la malade et dit à la pauvre fille qu'on ne voulait pas venir lui aider. Elle ôta ses chaussures et ses bas elle-même et rebomba sur son lit épuisée par l'effort qu'elle avait fait et l'émotion que lui a causé ce refus de la gardienne. Je lui ai alors administré l'Extrême Onction.

Je suis certain que les dames de Saint Jean ne sont pas naturellement cruelles ou intolérantes et que leur cœur de femmes doit être dévoué à leurs malades, mais elles agissent probablement selon les instructions reçues de leurs directeurs spirituels, les "pères confesseurs," qui n'ont aucune connaissance de la théologie morale, et, dans leurs tentatives de direction spirituelle doivent nécessairement commettre de tristes bévues. Je suppose que d'après la récente habitude des Anglicans de traiter les membres de notre église de "schismatiques endurcis," il est impossible de coopérer avec eux *in divinis*, c'est-à-dire dans les matières religieuses. Mais le bon sens, même sans théologie morale, devrait faire comprendre qu'aider une malade à enlever ses chaussures et ses bas, n'est pas prendre part à un culte hérétique. "Si on l'avait demandé, je n'aurais recité aucune prière pendant que les Soeurs étaient dans la chambre, et, à tout événement, comme ces prières sont en latin, elle ne pouvait leur faire grand tort.

Je dois dire qu'en février dernier on a refusé de m'admettre dans cet hôpital, où j'allais porter les secours de la religion à une femme que ces dames savaient très dangereusement malade, quoique sachant, il est vrai, qu'elle fût mourante. Le médecin avait déclaré que cette femme ne pouvait pas parler.

Les gardiennes auraient dû me permettre de voir cette femme qui est morte une demi-heure après mon départ.

Je vais suggérer un remède. Que les Soeurs de St. Jean le Divin refusent l'entrée à tous les catholiques dans leur institution.

La supérieure de l'établissement nie ces accusations.

"Pendar!" "Castor!"

La cour de révision siégeant à Montréal s'est prononcée samedi matin sur la fameuse bataille de chiens et d'hommes du comté de Laval. C'est une affaire stupide, dit l'honorable juge Johnson, résultant de haines politiques!

Le demandeur Ludger Desjardins avait obtenu devant la cour Supérieure un jugement de \$50 contre Joseph Pâquet, pour injures corporelles.

Il est en preuve que, le 10 mai 1888, le demandeur avait saoulé son chien sur celui du défendeur en criant : "Mange-le donc ce maudit chien de pendar! Tu en as déjà mangé quatre chiens de pendards; tu peux en manger un cinquième."

L'autre répliqua que son chien de castor était trop maigre et la bataille s'engagea. On ne sait si le chien pendar dévora le chien castor, mais l'homme castor fut rossé par le pendar qui, en trois coups de poings, lui boucha un œil, fendit la joue et lui tira la barbe. De là l'action du castor qui se plaignait que la farce avait fort mal tourné.

La cour réduit le jugement à \$10 de dommages et les frais d'une pareille action, mais les frais d'appel contre le demandeur.

Vie scandaleuse

Une femme, nommée Angelina Ranger dont le mari est en prison, a été arrêtée vendredi, à Montréal, sous l'accusation d'avoir fait du tapage dans une maison de désordre de la rue Dufresne.

Il paraît, détail révoltant, que cette malheureuse garde avec elle sa petite fille Marie Louise, âgée de 13 ans et son petit garçon de 6 ans. Tous deux sont journellement témoins de scènes scandaleuses. Marie-Louise, dit un témoin, est déjà pervertie à un tel point qu'elle ne le cède en rien à sa mère pour la dépravation.

Samedi matin, le recorder a condamné la femme Ranger à 6 mois de prison et \$10 d'amende ou trois autres mois.

Il est probable que le petit garçon sera envoyé à l'école d'industrie. Quant à la petite fille, un acte d'accusation a été rédigé contre elle. Le recorder l'a condamné à 5 années de réforme.

Un défalcaire

Arrestation de Plummer à l'hôtel Richelieu

B. F. Plummer, qui a levé le pied dernièrement de Dumont, un des faubourgs de Minneapolis, important avec lui environ \$8,000, appartenant à la maison Stair, Christenson et Stair, de Minneapolis, a été arrêté vendredi soir à l'hôtel Richelieu à Montréal par le détective Grosse, de l'agence de sûreté secrète.

MM. Stair et Cie avaient donné instruction à leurs avocats ici de saisir les valeurs trouvées sur le prisonnier et de commencer immédiatement des procédés en extradition contre Plummer. Ce dernier, cependant se déclara prêt à retourner à Minneapolis, sans opposer de résistance. Grosse et son prisonnier sont partis pour cette dernière place immédiatement.

Triste accident

Voici le récit d'un triste accident arrivé à St-Ephrem de Tring, ces jours derniers :

Un nommé Napoléon Hamel, âgé de 32 ans, mécanicien et agriculteur, était occupé à scier des *croutes* avec une scie à couper des travers (*butters*), quand tout à coup cet outil s'est brisé et le morceau est allé frapper le jeune homme et lui cassa une jambe. On s'empressa de transporter le malheureux à sa résidence à deux arpents de là. On envoya chercher le prêtre et le médecin, mais M. le curé étant à la paroisse voisine, n'est arrivé qu'une heure après l'accident. Le malade demandait à tout instant à voir le prêtre.

Le médecin considérant la gravité du mal, résolut l'amputation de la jambe. Il fit mander un de ses confrères de la paroisse voisine, et à son arrivée le jeune homme avait reçu les derniers sacrements. Après avoir examiné la blessure, ils constatèrent que le genou était fracturé et malgré tous leurs soins épuisés, Hamel expira quelques minutes après.

Le défunt, qui appartenait à une des familles les plus considérées de l'endroit, a laissé un deuil profond dans toute la paroisse.

Victime de la tempête

Un épileptique enseveli dans la neige Blessé par sa voiture

Un nommé Félix Rondeau, demeurant rue Britannia à Hull, a été vendredi la victime d'une pénible aventure. On l'a trouvé enseveli dans la neige, la tête mutilée d'une façon affreuse.

Il partit de sa demeure mercredi après-midi, pour se rendre au moulin Larose près du lac Meache, avec une charge de bois qu'il se proposait de faire planer. Il se mit en route pour revenir chez lui peu de temps après la tombée de la nuit. La neige tombait alors à gros flocons. Rondeau est un homme marié, âgé d'environ trente-cinq ans. Il est le père de quatre ou cinq enfants qui attendaient son retour avec impatience.

Jeudi matin les chevaux furent découverts près de la maison de Rondeau; mais leur conducteur n'était pas avec eux.

Plusieurs de ses amis se mirent immédiatement à sa recherche au milieu d'une tempête de neige aveuglante. Vers midi on trouva un morceau de vêtement qui apparaissait au-dessus de la neige, et en tirant dessus, on découvrit le corps de Rondeau.

Il avait le crâne affreusement contusionné et sa face était noircie, comme s'il était mort asphyxié. Il fut transporté à sa demeure, et le Dr Cook fut appelé. Ce dernier réussit à le faire revenir à la vie mais à cause de ses blessures, il est douteux qu'il puisse se rétablir. On croit que Rondeau est tombé de sa voiture en retournant chez lui. Il est resté dans la neige depuis neuf heures du soir jusqu'à dix heures du matin, et il est surprenant qu'il ait pu être appelé à la vie.

—Un bon moyen d'empêcher la glace de se former sur les vitres des magasins. Faire passer au bas de la vitrine un petit tube métallique dans lequel on envoie de la chaleur provenant soit d'un bec de gaz, soit de toute autre source, laquelle empêche la glace de se former. On peut aussi empêcher les vapeurs de se congeler en passant une couche de glycérine sur chaque côté de la vitre.

Horrible belle-mère

A Montréal, plusieurs locataire d'une maison du faubourg Québec se plaignent que deux époux habitant le même bloc accablent de mauvais traitements l'aînée de leurs trois enfants, la petite Pauline âgée de treize ans.

Il y a trois ans, le père demeuré veuf avec une petite fille de dix ans, se remarria. Deux enfants naquirent de cette seconde union. La belle-mère ne pouvait supporter la petite Pauline et elle fit partager à son mari ses déplorables sentiments.

La pauvre enfant était le souffre-douleur de la famille; depuis deux ans elle n'avait jamais couché dans son lit. Le plancher était son unique matelas; elle mangeait seule, dans un coin, ce que ses bourreaux voulaient bien lui donner.

Plusieurs fois, des voisins, outrés de tant de cruauté, adressèrent au père de violents reproches.

—Eh bien! quoi, répondit celui-ci, c'est ma fille; "J'ai bien le droit de la battre!" (sic).

On dit que la petite Pauline avait le corps couvert de meurtrissures. Un coup de pied lui a brisé le nez; d'autres reçus dans le ventre ont déterminé une péritonite qui met en danger la vie de la victime dont la raison est ébranlée par ces terribles épreuves et qui paraît avoir cinq ans de moins que son âge.

Testament de M. le curé Guertin

Voici le testament de M. l'abbé Guertin, curé de St. Casimir, décédé dernièrement. Si ce vénérable prêtre avait voulu thésauroiser tant soit peu, il aurait laissé une succession de trente mille piastres, tandis qu'il laisse seulement une couple de milliers de piastres distribuées comme suit :

Au couvent de St Casimir, \$500; à la fabrique de St Casimir \$50; à la fabrique de St Ubald, \$50; à la fabrique de N.-D. des Anges, \$50; aux pauvres de sa paroisse, \$50; à l'Hôpital du Sacré Cœur, \$50; à l'Orphelinat des Soeurs de la Charita, \$50; à la Caisse St Joseph, \$50; au couvent de Ste Anne de la Pérade, \$25; à la fabrique des Grondines, \$25; à une épileptique pauvre, \$150; à un jeune homme en cours d'études, \$800; à ses deux derniers vicaires, \$50. Il a aussi légué à ses serviteurs quelques petites sommes, comme souvenirs.

Le temps qu'il fera cet hiver

Un de ces prophètes qui disputent au célèbre Wiggins, d'effrayante mémoire, l'honneur de dire à l'avance le temps qu'il fera à telle saison—le professeur De Voe, du New-Jersey—a annoncé que cet hiver la température serait extrêmement douce au Canada et dans les états de la Nouvelle-Angleterre, mais que le froid serait très vif dans les états qui sont situés près du Golfe et qu'il y aurait de fortes neiges. C'est vers le 25 de ce mois, c'est-à-dire il y a cinq jours, que les rigueurs du froid commencent à se faire sentir, et le lendemain nous verrions les premiers flocons de neige.

Il y aurait là de quoi effrayer nos populations si nous ne savions que toute la science acquise jusqu'à ce jour à l'égard du temps à venir ne permet pas de prévoir les conditions météorologiques qui se produiront au-delà de vingt-quatre à quarante-huit heures et qu'il n'existe aucune base certaine sur laquelle puissent s'appuyer les conjectures raisonnables sur les allures d'une saison à venir. Les méthodes scientifiques pour prédire le temps sont encore très imparfaites, mais bien supérieures aux remarques qui se font sur la conduite de certains ou la conformation de certains objets; mais la science du professeur DeVoe n'est pas supérieure à celle des observateurs employés par le gouvernement pour veiller aux changements sujets à survenir d'un jour à l'autre, et ses prophéties ne méritent pas d'être prises au sérieux.

Il est probable que sa prédiction de grand froid dans le Sud a été faite après la forte tempête de neige qui s'est abattue dans le Nouveau Mexique, tout récemment, et y a fait tant de mal alors que le Dakota et les autres états situés au nord du territoire jouissaient d'une température printanière. Ce fait s'explique par l'attitude considérable du pays qui a souffert de la grande tempête de neige, et ce n'est pas une raison s'il s'est produit une fois par hasard pour que le Sud soit gelé pendant tout l'hiver. Nous ne devons donc faire aucune attention aux prédictions du professeur DeVoe, qui n'ont pas plus de valeur que celle de ce vilain farceur de Wiggung qui nous a jadis si bien fait trembler avec sa prédiction avortée de tremblement de terre. N'en priions pas moins le ciel qu'il se soit trompé pour cela.

—On annonce à New-York un prochain mas-meeting des corporations ouvrières, convoqué par la *Central Labor Union* pour manifester la sympathie des masses laborieuses en faveur de l'exposition de 1892 et lui assurer le concours populaire. Ce sera dit-on, une démonstration imposante qui ne pourra manquer d'être prise en considération par le congrès.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
Par l'emploi de l'**ÉLIXIR DENTIFRICE**

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE (Prieur)

Le MEILLEUR CURATIF
ET LE
SEUL PRÉSERVATIF
DES
Affections Dentaires

INVENTÉ en L'AN
1373
PAR LE
Prieur Pierre BOURSAUD

EXTRAIT DE LA NOTICE
La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet Élixir de nos Pères jouit des plus précieuses propriétés. Il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il tonifie et raffermi, et en dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assainit parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'Élixir des RR. PP. Bénédictins assure la santé perpétuelle de la Gorge et de la Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Révérends Pères n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre.

AGENT GÉNÉRAL : SEGUIN, BORDEAUX
Agent pour la province de Québec : PAUL GARRIGUE, négociant, 16, rue St-Jean, à Québec.

Agent et dépositaire pour le CANADA : C. A. CHOUILLOU, 3, Hospit. st-roch
Montréal. Se trouve aussi dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

GERVAIS & HUDON
Importateurs d'Instruments de Musique
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ÉTATS-UNIS ET
FABRIQUE CANADIENNE

PIANOS :
HEINTZMAN & CIE.,
Wm. BELL & CIE.,
DOMINION & CIE.,
BECKER, BRO. N. Y.,
SCHIEDMAYER, ETC.

HARMONIUMS :
Wm. BELL & CIE.,
DOMINION & CIE.,
THOMAS & CIE.,
BURDET & CIE.,
SCHIEDMAKER, ETC.

MACHINES À COUDRE
NEW WILLIAMS
LE DAVIS
Aentraînement vertical
Coffre de Sûreté
(Safe)
Vitrine pour Comptoir

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine
219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219
Téléphone 273

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA
SOLUTION PAUTAUBERGE
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ
La considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les
MALADIES DE POITRINE
PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIÂTRES
En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS.
Dépôts à Québec : Ed. MORIN & C^{ie} et dans toutes les principales Pharmacies.

LA COMPAGNIE CHINIC
QUEBEC
Ancienne maison METHOT fondée en 1808
Fabricants de Clous et de Moulanges et
Marchands de Fer

Successeurs de **BEAUDET & CHINIC**
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Propriétaires des maisons suivantes :
CLOUTERIE VENTADOUR, BEAUFORT.
FABRIQUE DE MOULANGES, RUE DE LA CHAPELLE, ST-ROCH.
ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE, RUE DES SOEURS, E.-V.
BUREAUX ET MAISON DE VENTE, PIED DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.
Stock universel et complet.

archandises de qualité supérieure.
Téléphone : 48 Prix sans précédents à Québec.

LE FAUX MARQUIS

Lord Elliott et le grand-père, accourus en toute hâte relevèrent Yves évanoui. Bientôt leurs soins le rappellèrent au sentiment.

— Il eut un sourire pour Mlle Michelin, dont les yeux s'attachaient sur les siens avec une reconnaissance infinie.

— Oh ! merci, dit-elle, merci, je vous dois la vie ; jamais je ne l'oublierai.

Yves retenait doucement la main qui, spontanément s'était tendue vers lui, Hélène vit alors sur le poignet du marquis une raie sanglante. La chair avait été déchirée par l'acier du mors. Elle eût voulu éteindre ce sang. Elle ne l'osa pas ; mais une larme de gratitude, qu'elle essayait vainement de dissimuler, roula sur sa joue. Villepreux pressa davantage la chère petite main qui tremblait dans la sienne.

— Ce n'est rien, dit-il, ne vous inquiétez pas ; ma course trop rapide m'a donné le vertige. C'est stupide d'avoir ainsi perdu connaissance... Me voici complètement remis.

Et, à mi-voix, avec une émotion extrême, pour elle seule, il ajouta :

— Ne me plaignez pas, si je souffre un peu... pour vous.

Ses yeux brillaient ; une légère rougeur colorait ses joues et Hélène baissa les yeux.

Les chevaux ayant retrouvé leur calme la petite cavalcade reprit le chemin d'Athènes. La lune s'était levée ; après l'autre ; la ciel avait des teintes d'opale, et la tête brune et expressive du marquis de Villepreux semblait vraiment poétique dans ces teintes nacrées du soir.

Cette maison, aux dimensions hospitalières, se nommait la villa des Neuf-Muses sans doute parce que depuis des siècles leurs blanche statues habitaient les jardins aux bosquets de cyprès. Rien n'était plus calme que cette villa silencieuse ; on n'y entendait guère que les psalmodies aériennes des cloches d'une chapelle voisine et la voix des rossignols dans les quiconces d'orangers.

L'heureux possesseur de ce domaine tendit la main au jeune marquis :

— Comment pourrai-je assez vous remercier ? Quelles paroles tradiraient ma reconnaissance ? Mais êtes-vous bien remis de cette évanouissement ?

— Je suis admirablement, répondit Yves, et si heureux d'avoir pu être utile au moins un jour.

— Avez-vous des projets pour votre soirée ?

— Je suis absolument libre, répliqua le gentilhomme en baissant les yeux pour ne pas laisser lire une expression de joie trop vive, car il prévoyait une invitation.

— Et bien ! voulez-vous être des nôtres dîner avec notre ami Elliott. Les tantes d'Hélène seront si heureuses de vous remercier, de vous féliciter de votre héroïque courage. Ah ! vous avez beau atterrir votre mérite, ma petite-fille vous doit la vie.

Yves remit son cheval entre les mains du domestique et suivit l'archéologue. Il franchit une longue et large allée de muriers dont les branches couvertes de feuilles naissantes, formaient un dôme déjà touffu ; puis il traversa une cour rafraîchie par une source au jet d'eau retombant dans une vasque de pierre. Au pied de l'escalier une belle lionne en marbre blanc faisait la garde.

Elle Michelin introduisit ses hôtes dans sa vaste bibliothèque, le santuaire de ses collections précieuses. Dans les vitrines on ne voyait que médailles et fragments de pierre, et sur la table massive que brochures éparses, journaux et revues scientifiques.

Hélène reparut ; elle avait remplacé son costume d'amazone par une robe rose à fines rayures. Son visage rayonnait ; et s'avancant vers son sauveur :

— J'ai dit à mes tantes ce que vous avez fait pour moi. Elles en sont si touchées !... Qu'il leur tarde de vous serrer la main ! Laissez-moi vous conduire dans leur petit salon. Elles vous attendent.

Mlle de Deauville se trouvait en effet, dans leur boudoir, au plafond et aux murs décorés de fleurs et d'arabesques, le tout un peu fané. Un levrier blanc d'Athènes, la queue et les pattes teintes en jaune dormaient à leurs pieds. Les deux sœurs étaient assises l'une près de l'autre, sur un divan recouvert d'étoffe de Smyrne. Elles tenaient en main chacune une bande de tapisserie d'un dessin oriental ; et, depuis une heure elles se consultaient pour décider si elles feraient dominer, dans leurs arabesques, la couleur verte ou la couleur turquoise. Mais l'arrivée d'Hélène ayant fait disparaître leur indécision, elles ne songeaient plus au dessin turc ; elles étaient transportées d'enthousiasme et de reconnaissance ; et dès que le marquis apparut, deux petites mains fluettes, aux ongles roses, à l'annulaire chargées de bagues, se tendirent vers la sienne. Mlle Alix prit la parole.

— Ah ! marquis, cher marquis, comment vous remercier ? Vous avez sauvé notre Hélène bien-aimée. Je savais que vous aviez l'âme grande et généreuse ; mais quel courage vous avez déployé ! Vous vous êtes laissé traîner sur le sol rocailleux jusqu'à perdre tout sentiment. Ah ! vous êtes un gentilhomme héroïque.

L'émotion lui coupa la parole et Mlle Irène reprit :

— On voit bien, cher et généreux marquis, que vous êtes le descendant des preux. Dix siècles de courage et de grandeur se sont incarnés dans votre personne. Vous suivez les traditions de famille.

Yves devint blême. Cet éloge prétentieux le perçait d'un aiguillon.

— Je vous en supplie, dit-il, ne parlez jamais de ce que vous appelez mon courage. Mlle Michelin courait un danger. C'est un grand bonheur pour moi de l'avoir secourue.

Maintenant il souriait à Hélène ; et, dans son regard qui tendrement enveloppait la jeune fille, il y avait de la tristesse et de la mélancolie.

Le repas achevé, les hôtes d'Elie Michelin passèrent la soirée dans le jardin, sous un berceau enguirlandé de roses. La nuit était tiède et lumineuse et les Muses en marbre blanc, semblaient frissonner de vie, tandis que les rossignols chantaient dans les muriers, Hélène, si jolie sous les rayons d'étoiles, servit le café. Elle le versait dans de très petites tasses en porcelaine de Chine, contenues elles-mêmes dans des réseaux de fil d'argent. Elle offrit ensuite du glyco, qui n'est point un mets aussi mystérieux que son nom pourrait le faire croire. Tout ce qui est sucré est du glyco, et Mlle Michelin présentait, tour à tour, des abricots confits et du loukoum à l'essence de rose.

Ce soir-là, Solon, le confiseur de la rue d'Hermès, avait particulièrement soigné son envoi à ses clientes, Miles de Deauville.

La soirée continuait à être d'une douceur extrême, et, sur la demande d'Elie Michelin Mlle Alix fit apporter sa harpe. On pinçait les cordes de cet instrument au temps de sa jeunesse. Elle avait une jolie main, un pied mignon, aussi était-elle restée fidèle à sa belle harpe au col de cygne. L'instrument fut posé sur le sable d'or, dans la tonnelle enguirlandée. Mlle Alix s'en approcha avec une dignité mêlée de grâce et de noblesse ; elle enleva, avec lenteur, ses gants de Suède, arrondit ses bras encore blancs et potelés sous les manches en point d'Angleterre, et préluda par quelques arpèges pleins de suavité. Mlle Irène, debout près de l'instrument, souriait d'un petit air langoureux ; puis elle soupira sa romance et, au dire du savant Michelin, elle fut des plus touchantes dans : Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi. Autrefois paraît-il, elle arrachait des larmes à ses auditeurs ravis en exhalant cette plainte en mineur cette romance du vieux Gluck, mouillée des pleurs de la reine Marie-Antoinette. Elie Michelin qui raffolait de tout ce qui était antique, écoutait avec satisfaction ; il remuait la tête et battait tout doucement la mesure sur sa tabatière en émail, encadrée d'argent.

Yves applaudit à son tour comme devait le faire tout invité sachant vivre ; puis il se mit à causer brillamment. Sa verve, tout parisienne, faisait contraste avec tout cet ensemble vieillotté de la villa des Muses, Hélène, le seul bouton de rose au milieu de ces fleurs effeuillées, l'écoutait avec ravissement. Quant à Lord Elliott, muet et l'œil attristé il trouva la soirée longue. Il se leva vivement. Onze heures venaient de sonner à l'horloge de la chapelle voisine. C'était une veillée indue chez le savant et de chaleureuses poignées de mains furent échangées.

Yves de Villepreux suivait la route qui le ramenait chez lui. La nuit était claire les fers de son cheval sonnaient sur le pavé d'Athènes, et le cavalier s'étonnait de trouver au fond de son être tant d'émotion diverses. L'ambitieux qui, si longtemps, avait cru son cœur mort, comprenant au contraire, qu'il pourrait aimer avec fougue, capable de bien comme de mal, suivant les circonstances. Il s'attachait délectablement dans le souvenir de cette jeune fille fille si gracieuse en amazone, si belle dans son effroi sur le cheval emporté, si touchante dans sa reconnaissance, si timide et si troublée en lui offrant le glyco.

— Et après ! murmura-t-il Yves l'immortelle conscience. Et après !... As-tu le droit de l'aimer cette enfant si confiante et si candide ?

Mais, que lui importait après, si pendant était plein d'attrait. Et Villepreux imposait le mutisme à sa conscience et lui criait :

— Mais fais donc silence. Par pitié, laisse-moi un peu vivre... Si j'aime à rêver, pourquoi ne rêverais-je pas ?

IV

Les semaines s'écoulaient et la sympathie du marquis de Villepreux était devenue un sentiment profond. Il se laissait aller au courant et ne réfléchissait pas à l'accueil ou, forcément, viendrait échoir et se briser son amour. Il ne voulait pas songer à l'impasse dans laquelle il s'engageait. Séduit par la beauté de Mlle Michelin, par son talent, par son esprit, par sa sincérité même, il la retrouvait avec une joie toujours nouvelle. Non seulement il allait la voir chez son grand-père, mais il était assidu dans toutes les maisons où il avait l'espérance de la rencontrer. Peu à peu il pénétrait dans sa confiance, il s'initiait aux détails de sa vie ; il la questionnait sur ses travaux sur l'art qu'elle aimait à la passion. De sa vie antérieure, lui ne parlait que bien rarement, et toujours avec répugnance, comme s'il eût éprouvé un sentiment pénible. Cette réserve lui valait une bonne note près des tantes d'Hélène, sans cesse occupées à observer le beau et jeune étranger, avec tact, esprit et cœur, selon les expressions de Mlle Alix.

— Il a tout pour lui, murmurait-elle à l'oreille de sa sœur. Richesse, noblesse, et avec cela tant de modestie. Jamais un mot venant rappeler à tous la grandeur de nos ancêtres.

Et elles avaient des sourires émus pour cet homme bien élevé, pour ce gentilhomme de race, qui traitait leur nièce avec un respect, une délicatesse qui les ravissaient.

Que la passion est inconsciente ! Le marquis de Villepreux voulait être aimé et il ne le voulait pas. A chaque visite, il se jurait qu'il ne reviendrait plus à la villa des Muses, et chaque dimanche jour où Mlle de Deauville recevait les jeunes gens bien élevés d'Athènes, où l'on causait avec l'amabilité fauconnière et le sel attiques sous le berceau de roses, où l'on dansait quelquefois à l'ombre des muriers Yves reparaisait toujours plus épris. Puis ses visites se multiplièrent ; elles devinrent plus intimes et au contact d'Hélène, il sentait renaître et palper en lui des impressions d'autrefois fébriles et deséchées. Il devenait meilleur, moins sceptique, moins ambitieux, moins affolé d'orgueil. Il préférait le jardin paisible de la villa à tous les salons d'Athènes. Là dans ces réunions brillantes, il n'était un ami pour personne. On l'admirait, mais on ne l'aimait pas. On désirait sa venue parce que, par sa présence, il donnait du lustre à une fête, mais on ne le regrettait jamais. Si son nom était prononcé, c'était surtout avec un sentiment d'envie.

Si ses amis, les parasites de ses millions, lui serraient la main, c'est qu'ils espéraient bien extraire de cette chaude étreinte l'empreinte de quelques pièces d'or. Et le gentilhomme, qui s'était d'abord enivré de sa richesse, commençait à se prendre de dégoût pour tous ces gens, dont sa fortune servait les ambitions pour tous ces flatteurs qui, sans cesse l'adulaient. Il se blaisait sur le luxe, et ne lui trouvait plus autant de saveur. Il n'aimait plus que ce banc de marbre à l'ombre des muriers, où il demeurait assis près de celle qu'il adorait tout bas.

Pourtant le jeune marquis, après avoir reçu dans la société d'Athènes un accueil si pressé, ne pouvait et ne voulait abandonner ses nouvelles relations. Chaque semaine, il réunissait tous ceux qui, dans les salons, se faisaient remarquer par leur élégance. Un des soirs consacrés aux réceptions, il vit donc arriver ces brillants amis. On soupa, on prit des sorbets, on joua aux cartes ; ce fut très gai. Mais quand Yves se retrouva seul dans son salon turc, quand ses amis bruyants eurent quitté l'appartement de la rue d'Hermès, ne laissant d'autres souvenirs que des cartes brouillées sur la table de jeu, qu'une épaisse fumée de tabac levant, que des bougies brûlées jusqu'à la bobèche, dans les candélabres, Yves s'assit tout rêveur. Cette fête l'avait enervé, sa gaieté avait été tout factice, et la, pensif sur son divan, il demeurait la tête tout à la fois pesante et creuse. Il fallait autre chose pour le contenter que le punch, les cartes et le luxe. Oh ! le cœur a d'insoudables desirs. C'est triste d'être solitaire à son foyer, d'être tout seul sur ce divan, où l'on causerait si bien à deux.

Insensiblement, les traits du marquis se détendaient, un faible sourire s'esquissait sur ses lèvres, tandis que l'idée du mariage se glissait dans son serveau. Hélène, celle qu'il eût tant voulu pour être la compagne de sa vie, Hélène quel doux nom ! Et il le prononçait tout bas pour lui-même avec un sourire de tendresse.

Puis tout à coup il se leva. Les traits durcis et répondant à sa pensée.

— Non fit-il avec rudesse. C'est impossible.

Il reprit d'un pas vif son salon que la lune inondait de clartés ; l'odeur du jasmin, qui s'enroulait aux colonnes du portique, lui vint en bouffées enivrantes par sa fenêtre tenue ouverte pour apporter la fraîcheur du soir.

— Impossible, reprit-il. Songer à lui donner un nom et un patrimoine qui ne

sont pas les miens. Je suis fou.

Il tomba affaissé sur son divan, cacha son visage entre ses deux mains.

Le châtement commençait. Il allait être puni par son amour. Qu'il allait souffrir ! car il l'aimait ardemment ; il l'aimait à lui donner sa vie. Mais la tromper ! Mais lui mentir ! Oh ! quoique téméraire jusqu'à cette mauvaise sation qu'il avait commise quoique hardi comme ces pirates qui sillonnaient jadis la Méditerranée, son audace n'irait pas jusque-là. Les tromper tous, oui tous ; il se riait du monde, il se moquait des indifférents, vaniteux, égoïstes et flatteurs ; il éprouvait une joie ironique à les obliger à le saluer très bas, lui, le fils du pêcheur. Mais elle ? Quoi, lui mentir, à cette enfant si candide et d'une droiture si noble. Quoi, la tromper, quand elle n'était pas capable de soupçonner une trahison. Tromper cette aimante et confiante jeune fille, comment en avoir le courage ? Offrir son amour à Hélène lui eût paru un blasphème. Il ne serait pas lâche et faux à ce point. Et, si un jour on venait à découvrir son vol infâme ! Il voulait bien rougir devant tous, être accusé devant un tribunal, subir une peine infamante ; mais il ne se sentait pas la force d'encourir le mépris d'Hélène.

La nuit s'avancait ; la tête d'Yves devenait de plus en plus lourde, ses mains étaient brûlantes.

— Moi devenir son mari ! prononça-t-il enfin d'une voix si troublée qu'il en tressaillit ; et son miroir de Venise, éclairé par la lune, lui renvoya son propre visage si pâle qu'il crut voir un fantôme.

— Moi, devenir son mari ! redit-il une seconde fois.

Puis, laissant tomber sa tête sur sa poitrine, il demeura comme anéanti. Au-dedans de lui-même, c'était un de ses combats plus terrible qu'une bataille sanglante. La passion vive et la conscience destructrice luttaient désespérément ; l'une, enflammée, attaquant à fonds, furieusement, avec des coups droits ; l'autre, impassible, inébranlable, répétant toujours :

— Tu ne dois pas la tromper, cette enfant si confiante. Non, tu ne le peux pas. Tu ne seras pas lâche à ce point.

Et la passion fuyait, vaincue ; puis elle revenait avec des raisonnements subtils.

Oh ! comme il aimait cette chère Hélène. Elle ignorait toujours le vol dont il s'était rendu coupable. Elle serait heureuse, n'ayant point de soupçons.

— Tu ne seras pas lâche à ce point, répétait la conscience ; non, tu ne le seras pas.

Oh ! la conscience. Oh ne peut donc l'annéantir, se disait Yves une sorte de désespoir. Mais qu'est-ce donc que la conscience ? Qu'est-ce donc que cette fibre étrange et gênante qui est particulière à l'homme ?

Une expression douloureuse se marquait sur les traits de Villepreux. Il prenait une résolution énergique. Il partirait. Il quitterait cette enfant dont l'amour eût fait la joie de sa vie. Il la quitterait. Il renoncera à jamais au charme des heures passées près d'elle, passées à l'ombre des muriers, aux pieds des Muses en marbre. Que son cœur serait brisé !... Mais il s'en irait avec courage. Il errerait d'une rive à l'autre. Il imiterait ces Grecs voyageurs, qui ont dans le sang de leurs veines quelque chose de la mobilité des flots. Sans cesse ils s'exilent, ces enfants de l'Attique. Dès que la famille est trop nombreuse pour le maigre sol qui fournit à sa subsistance elle se hâte d'émigrer, suivant l'exemple des tribus d'abeilles qui, là-bas, font leur miel sur le mont Elymette. Il partirait ; et, peut-être, il oublierait. Il partirait... bientôt.

Mais le lendemain Yves revit Hélène, au moment de quitter Athènes, d'adopter à jamais la vie errante, la vie d'aventures, il se trouva lâchement faible. Pauvre et fragile roseau que l'homme. Pauvre herbe des champs qui ondule à toutes les brises. Non, il ne pouvait quitter Mlle Michelin, il n'en avait pas le courage. Il ne l'épouserait pas ; mais il la reverrait... de loin en loin. Puis, ses visites rares d'abord, redevinrent fréquentes ; et, doucement, Hélène s'habitua à la présence du fier gentilhomme. Elle finit par l'attendre chaque jour. Elle reconnaissait son pas souple sous les arcades de la cour et, quand il entrait dans le salon, elle sentait la joie l'envahir. C'était une impression que jamais elle n'avait ressentie jusque-là ; une allégresse de cœur, un bonheur de vivre qu'elle voulait attribuer à la beauté du ciel à l'air tiède et embaumé du parfum des fleurs ; mais elle savait bien qu'elle essayait de s'abuser elle-même, et que, si ses jours étaient pleins de lumière et de joie, c'est qu'en ce monde il y avait un être de plus qu'elle aimait. Les semaines passaient, et la lutte s'accentuait dans le cœur de Villepreux ; il se prenait en mépris car ils se trouvaient indigne de lâche. Ses nuits étaient sans sommeil. Il éprouvait une angoisse indicible... Mais était-ce l'heure de rompre ?

En ce moment le vieux Michelin se trouvait dans d'inextricables embarras financiers. Il avait considérablement sacrifié des sommes énormes pour faire achever

les fouilles si heureuses auxquelles il donnait la Minerve casquée ; et son homme d'affaire en lui refusant de nouveaux prêts lui avait fait sonner un gouffre.

Tous ses biens étaient hypothéqués ; ses créanciers devenaient tyranniques et réclamaient. Hélène n'aurait pas d'autre patrimoine que les collections de son grand-père, que des livres, des statues et des médailles. Yves songeait à cette ruine imminente.

— Ah ! s'il parlait maintenant ; s'il quittait la Grèce, celle qu'il aimait le prendrait pour un chasseur de dots... pour un ambitieux vulgaire.

Mais, si toujours elle ignorait sa faute ? S'il gardait, pour lui seul, tous les remords ? S'il donnait à Hélène toutes les joies ? Bientôt elle serait très pauvre ; car le vieux Michelin ne saurait restreindre ses folles dépenses. Il était de la famille de Cellini qui, voyant que le bronze en fusion allait manquer dans le moule de son Jupiter, jeta à la fournaise de la vaisselle d'or et d'argent ciselée de sa main. Certes la ruine prochaine de l'archéologue était certaine. Quelle tristesse ! Hélène obligée de vivre pauvrement dans un siècle où chacun reçoit des honneurs en raison de sa valeur pécuniaire. Hélène obligée de travailler de ses mains, de sans pétrir la terre glaise pour faire vivre les siens. Ah ! pauvre enfant ! Mais s'il conservait, au plus profond de son âme, le secret de sa piraterie, elle serait aimée et riche. C'était la vie cela, l'unique existence enviable.

Il pensait ainsi, accoudé sur le mur de la terrasse faisant suite à son salon turc. La chaude lumière empourprait sa tête brune et faisait ressortir la finesse de ses traits. Plus d'un passant, dans la rue d'Hermès, regardait ce jeune homme si beau et si rêveur ; mais lui ne les voyait pas absorbé dans sa cruelle songerie. Il subissait une nouvelle fois l'assaut terrible de la tentation. Et, comme il n'avait pour se défendre contre son amour que ses propres forces à chaque minute il perdait du terrain. Il ne savait plus demander l'aide du ciel aux moments difficiles, et déjà s'était évanouie l'énergique résolution prise naguère. Il ne disait plus : Je n'épouserai pas Hélène.

Mais s'introduisait-il par fraude dans la famille du vieux savant ? Apporterait-il son passé souillé à cet avenir de jeune femme qui serait glorieux ? Se présenterait-il comme un fiancé noble et riche à cette jeune fille loyale et sincère ? Prendrait-il entre ses mains avilies par le vol les mains innocentes et confiantes qu'on lui livrerait ! Poserait-il à ce foyer honnête ses pieds qui, un jour, pourraient traîner le boulet infamant du bague ?

Il demeurait abîmé dans ses accablantes pensées. Il revoyait sa vie d'autrefois, sa lande bretonne sa chaumière basse et sombre, avec sa porte cintrée, son toit de paille, ses murs de granit, tout verdissant par les lichens et les mousses de l'hiver. Et à l'intérieur, les lits en forme d'armoires ; sur le vaisselier, de la poterie brute, et près de la table en chêne massif, une vieille femme en coiffe blanche, qui priait, sans doute, en tournant son rosaire.

— Si je me confessa à Hélène, murmura-t-il... Si je lui disais tout... Si je restituais le patrimoine usurpé mon repentir la toucherait-il ?

Il eut un rire amer.

— Allons donc, était-ce possible ! Maintenant il pouvait aimer Hélène, parce qu'il était élégant et noble ; Oserait-il déclarer son amour, une fois vêtu de bure et l'âme souillée de la lèpre du déshonneur. On le chasserait comme un aventurier. Que résoudre ?

Sa tête s'égarait. Tout se confondait ; crime et vertu, passion et devoir.

Oh ! comme il était nécessaire qu'elle priât là-bas, sur la lande bretonne, cette mère aux cheveux blancs ; ce fils qu'elle croyait au fond de l'Océan, et qui allait de plus en plus dans le gouffre de l'infamie ; pour cet ambitieux dont la dernière parcelle d'honnêteté allait sombrer. Yves sentait en lui un déchirement. Sa conscience râlait. C'était un pugilat à outrance entre cette conscience à l'agonie, et son égoïsme, qu'il nommait son amour.

— Ah ! fit-il sourdement, je l'aime trop ; la passion emporte tout scrupule. Je resterai par ce droit que donne la tendresse désespérée et invincible... Mais non... ce serait trop infâme... Oh ! qui m'aurait délivré de cette tendresse qui m'obsède.

Il tressaillit. Une foule faisait haie dans la rue d'Hermès, que traversait le carrosse de la cour. Il était très doré, ce carrosse, très élevé sur ses roues. Des piqueurs le précédaient, et à côté de la reine élégamment vêtue, deux dames d'honneur étaient assises. Le carrosse passa rapidement. Aussitôt les portes du Jardin de la reine s'ouvrirent.

Dès que la reine s'absente, son jardin, le plus beau de la Grèce, devient public. La tête d'Yves était brûlante. Peut-être trouverait-il l'apaisement, une diversion à ses pensées obsédantes, en se promenant, lui aussi, dans les longues et splendides allées.

Il descendit la rue d'Hermès, contourna le palais se présenta devant le jardin. Les deux sentinelles s'efforcèrent pour lui faire place. Les promeneurs

étaient déjà nombreux ; et, sous un kiosque, entouré de fleurs rares, la musique faisait entendre un pas redoublé. Les Athéniens étaient superbes, en robes aux couleurs éclatantes. Sur les traits de plusieurs, la pureté du type grec se retrouvait conservé sans altération et, au milieu de tous ces beaux profils, de toutes ces figures distinguées, on reconnaissait, aux divers costumes des hommes et des femmes, les deux sociétés si différentes qui divisent cette race. Les Phanariotes étaient habillés à la mode parisienne ; tandis que les Pallicares restés fidèles aux coutumes nationales, portaient fièrement le bonnet rouge, la veste chamarrée d'or, et la jupe blanche, avec de riches armes à la ceinture. Ils se saluaient en posant la main sur la poitrine, se disaient oui en inclinant la tête, et non en la rejetant en arrière.

Yves de Villepreux était connu dans tous les groupes. C'était l'heure coquette du Jardin de la Reine. Les promeneurs allaient et venaient le long des allées, tournant autour des massifs, et prenant place sur des chaises en fer, disposées sur trois rangs ; c'était un incessant mouvement d'ombrelles et de toilettes gaies s'agitant entre les branches. Les jeunes Grecs fumaient la cigarette et leur haute taille, leur démarche souple, leurs visages minces, leur nez droit, leurs grandes moustaches, leur donnaient un air martial. Les jeunes femmes se faisaient suivre de leurs caméristes chargées de leurs mouchoirs de batiste pliés en éventail. Est-il possible qu'un Athénien de qualité porte le minuscule objet lorsque la nature a créé des Maltaises et des Albanaises tout exprès pour cela ?

Illuminé par son auréole de millions, le marquis de Villepreux était salué très bas ; les hommes lui tendaient la main et les élégantes lui donnaient des sourires.

— Elle ignorera toujours d'où me vient ma richesse, cette source de la considération dont nous serons entourés, se disait-il ; et, dans cette ignorance elle sera heureuse, car elle ne connaîtra pas les remords.

Il s'était jeté dans une allée déserte, plus favorable à la rêverie, et là, assis sur un banc de marbre, il demeurait absorbé.

Parfois l'ombre lente de quelque promeneur lui faisait lever les yeux.

Alors, désirant, être plus seul encore il se remit en route à pas comptés, s'enfonçant dans les profondeurs vertes du jardin. Le bruit des causeries s'éloignait et bientôt le silence ne fut plus troublé que par le craquement du gravier sous ses pas. Il s'en allait à l'aventure dans les sentiers presque déserts de ce beau parc toujours fleuri. Il ralentissait sa marche dans le bois d'orangers, et contournait les massifs de palmiers élanés comme ceux qui bordent le Nil. Il traversa la Salle à manger du Roi, vaste salon à ciel ouvert, dont les murs sont en rosiers grimpants, serrés, entrelacés, nattés ensemble ainsi que le travail d'un vannier. Il longea le Cloître de la reine, immense galerie de verdure, ayant pour sol un pavé de mosaïque. Il atteignit ainsi l'extrémité du jardin et s'appuya un moment à une haie de romarin.

Devant lui serpentait l'issus. En cette journée printanière, il coulait doucement entre les lauriers roses. A peu de distance, un groupe de colonnes rappelait la magnificence du temple de Jupiter Olympien, et, devant ces colonnes, dont la beauté pure et simple s'accordait si bien avec la sobre nature environnante, devant ces derniers débris de la grandeur battue en brèche et vaincue par les siècles, et le marquis de Villepreux se disait :

— Comme tout passe ! Comme toutes choses tombent en poussière. Il ne levait pas les yeux vers l'infini du ciel pour y trouver l'espérance et l'immortalité, mais il disait encore : — Pourquoi me torturer ? Folie que ces scrupules. Ah ! jouissons de la vie. Ne perdons pas un jour de bonheur puisque la vie est si éphémère. Qu'importe l'avenir ? L'avenir existe-t-il ? Sa résolution était prise, sa décision irrévocable. Ses yeux devenaient sombres un pli se marquait à son front, celui de l'entêtement breton. S'il avait de l'angoisse dans le cœur, il la refoulait, et n'ordant sa lèvre dédaigneuse, il quitta, à pas précipités, le Jardin de la Reine ; Hélène serait riche, tendrement aimée. Elle serait heureuse.

V

Une corbeille en vannerie dorée, remplie des fleurs les plus rares, tenait la place d'honneur dans le salon de la villa des Muses. C'était le bouquet des fiançailles, Hélène, debout près des gardennias et des jasmins, ne se lassait pas de respirer leurs subtils parfums. Elle était en beauté ce soir-là, avec une robe de tulle blanc de coupe élégante, une touffe de roses pâles au corsage ; une autre rose de même nuance dans ses cheveux blonds. Elle avait toujours un tel

physionomie expressive, sincère et spirituelle ; mais de plus, sur son joli visage, ce léger feu rose que donne l'émotion vive.

Yves se tenait près de sa fiancée. Le matin, chez le plus grand joaillier d'Athènes, il avait fait choix d'une émeraude entourée de brillants, montée avec une perfection rare. En ce moment la bague venait de passer des mains de Mlle Alix dans celles de Mlle Irène, et les exclamations se suivaient en écho.

— C'est trop beau, cher marquis, vous gâchez votre fiancée ; mais à quoi bon vous reprocher vos folies ; la générosité n'est-elle pas dans votre nature ?

Et Mlle Alix, en souriant gracieusement, rendit le cercle d'or au jeune homme, pour qu'il le passât lui-même, au doigt d'Hélène.

— Eh bien ! mes enfants, fit alors Mlle Irène tout attendrie de bon temps on s'embrassait au jour des fiançailles c'était un bon usage.

— Et longuement, tendrement, les lèvres d'Yves se posèrent sur le front d'Hélène.

Les bonnes tantes se retirèrent discrètement à l'extrémité du salon, et les jeunes gens demeurèrent près de la fenêtre ouverte ouverte sur la terrasse. Si le fiancé parlait peu, Mlle Michelin, sentait la pression de sa main, et elle comprenait tout ce qu'il y avait d'amour et de promesses dans cette éloquente étreinte.

— Hélène, fit-elle enfin à voix basse, ma chère Hélène, je ne puis vous dire comme la pensée de ce devoir de vous rendre heureuse me donnera de force et de courage. Quoi qu'il arrive, n'en doutez jamais, nul ne vous comprendra mieux que moi, ne vous aimera plus que moi, plus profondément.

Sa voix se raffermissait.

— Quand nous serons unis, n'est-ce pas vous serez mon ange gardien. En votre présence, je me sens déjà meilleur. Ah ! chère Hélène, avec cette émeraude qui brille à votre doigt, c'est mon cœur tout entier, je vous le jure et tout mon amour que je vous ai donné.

Dans les yeux de la jeune fille, on pouvait lire le dévouement, l'affection d'une existence entière. Ils promettaient une tendresse absolue, ces beaux yeux limpides, couleur de pervanche, et ils se fixèrent sur le jeune marquis avec une telle reconnaissance, que le fiancé, se sentit béni. Oh ! qu'il était lâche et misérable !... Qu'il était indigne de cette confiance et de cette gratitude.

La nuit venait, et, avec la nuit, un de ces beaux clairs de lune, comme on n'en voit qu'à Athènes, les enveloppait, les pénétrait. Ils étaient redevenus silencieux, comme s'ils eussent craint que leur bonheur ne s'envolât au bruit de leurs paroles ; mais leur cœur battait toujours enflammé de cette inexplicable ardeur qui agite l'âme humaine à son aurore. Elle veut aimer, se donner, se dévouer.

Et puis le charme fut rompu par le lustre d'or qui s'allumait au salon et par les coups répétés du timbre. Les invités arrivèrent, convoqués à cette soirée de fiançailles ; ils venaient, empressés, féliciter la future marquise.

Lord Elliott apparut à son tour, le visage pâle, le front pensif. Il faisait appel à toute son énergie pour dissimuler son vif chagrin. Il s'était juré d'être courageux devant la déception. Qu'avait-il à objecter à ce mariage ? Rien. Fortune, naissance, qualités morales, tout y était.

— Qu'ils soient heureux pensait l'Ecossois ; qu'elle surtout soit heureuse, et je pardonnerai à ce jeune et beau gentilhomme la peine qu'il me cause.

Le salon, meublé à l'orientale, avec son divan circulaire et ses tables coquettement chargées de fleurs, prenait sa physionomie des soirs de fête. D'instant en instant le nombre des invités grandissait. Mlle de Deauville accueillait chaque arrivant avec un sourire épanoui. Dans leurs costumes de satin mauve avec leurs cheveux poudrés surmontés d'un papillon d'or élégamment mêlé à de la dentelle, elle ressemblaient vraiment à deux jolis pastels au profil distingué, ayant gardé, du bel âge, un regard vif et des mains parfaites.

— Oui, my dear, sir Georges, cette union réunit tout, disait Mlle Irène à l'Ecossois qui venait de s'asseoir près d'elle : les convenances et les sentiments. Quel bonheur que vous ayez sauvé la vie de ce gentilhomme. Que de grâces nous vous devons de nous l'avoir présenté. Non seulement notre Hélène fait un riche mariage, mais ce qui est mille fois préférable, un mariage d'inclination, et l'amour, dans une union, n'est-ce pas le plus doux des rêves ? Ils vont s'aimer pour toujours dans la joie, dans la peine, dans la vie et par delà la mort.

Et, de son côté, Mlle Alix confiait à une amie, Mme Kardilakis, un des noms les plus respectés à Athènes, combien l'hyménée de sa nièce la réjouissait.

— Vous ne pouvez concevoir, ma chère à quel degré ce jeune homme a conquis mes sympathies. Il est excessivement épris de notre chère enfant. Il se donne tout entier l'âme avec elle. Celui-ci aussi grand que celle-là. Croiriez-vous

que, le jour, du contrat, il veut faire don à sa fiancée de la moitié de sa fortune. Ah ! ma chère, qu'en dites-vous ? Un million est une jolie chose à trouver sous les dentelles de la corbeille. Je l'ai toujours dit, et ma sœur Irène, dont le tact est extrême, est de mon avis, Yves de Villepreux est le gentilhomme le plus chevaleresque qui se puisse rencontrer. Du reste, dans son pays, notre futur neveu jouit de la plus haute estime. Je vous montrerai quelque jour, les lettres élogieuses que nous avons reçues sur son compte.

Les domestiques apportaient en ce moment, des plateaux chargés de divers rafraîchissements. Les deux sœurs quittèrent le divan, et elles s'activèrent, le groupe en groupe, offrant le jus d'orange glacé, les gelées à l'essence de rose, les grappes de raisins ambrés. La causerie s'anima ; puis les invités se repandirent dans les jardins éclairés par des milliers d'étoiles.

Sous l'avenue des Mûriers, Elie Michelin faisait les cent pas avec un archéologue récemment arrivé en Grèce. Oubliant ses hôtes et la soirée des fiançailles, il relatait ses fouilles au tumultus, et bientôt il emmena son interlocuteur dans sa vaste bibliothèque pour lui montrer des fragments d'un vase où se trouvaient modelés des animaux fantastiques. Ce vase en terre avait une anse en bronze, et l'érudit appelait l'attention de son confrère sur ce fait sans exemple en archéologie.

Ils étaient fiancés depuis un mois, et le contrat signé la veille assurait à Hélène un million. La corbeille, arrivée de Paris, avait défrayé pendant huit jours toutes les causeries des salons. Les cartons entourés de rubans blancs et embaumés d'un parfum léger, renfermaient des satins, des moires, du velours, des dentelles rares. Dans les cabinets du tiroir italien, en bois de rose incrusté d'argent, les écrins étaient rangés, et Mlle Alix ne savait que préférer de cette rivière de diamants, une fortune, ou de ce collier en rubis d'une royale beauté.

Les deux sœurs étaient fières de faire constater à la fine fleur de la société athénienne, qui venait défilier devant ces splendeurs, la générosité princière du marquis de Villepreux. Elles allaient et venaient devant les écrins ouverts, souriant, s'animant devenant éloquentes, babillant comme des oiseaux de volière, passant d'un éloge à l'autre avec une mobilité de gestes et une diversité d'expressions des plus pittoresques. Elles exultaient. Elle confiaient leur joie au vieux savant, qu'elles avaient arraché aux délices de sa bibliothèque ; elles lui faisaient remarquer la richesse des dentelles la splendeur des étoffes, l'éclat des bijoux. Elles lui demandaient son goût sur la coupe des vêtements ; puis elles s'indignaient une fois de plus de sa complète incompétence sur pareil sujet.

— Ah ! mon cher monsieur Michelin, s'écria Mlle Irène, la voix fâchée en vérité vous ne connaissez rien au vocabulaire de nos grandes faiseuses. Que n'est-il question d'une fiancée antidiluvienne ?

— Alors, reprit Mlle Alix, vous pourriez nous renseigner à miracle sur la tunique de lin sur le diadème en feuilles de chêne, sur les pendants d'oreille en cuivre et les bracelets en fer. Mais hélas ! hélas ! nous ne sommes pas de votre temps, mon cher monsieur Michelin.

Et l'érudit, baissant la tête sous cette avalanche de reproches retourna devant ses vitrines cataloguer ses médailles de bronze.

Le trousseau terminé, Mlle de Deauville songèrent aux invitations pour la cérémonie nuptiale. Très charmante cette invitation sur parchemin. D'un goût parfait, et d'une distinction rare ces lettres gothiques, ce sceau de cire rouge et cette vignette représentant le castel de Villepreux entouré de ses fossés, de son pont-levis. Quand donc Hélène irait-elle le voir cet antique château aux tourelles crénelées ? Elle aimerait à se tenir sous le porche, et, nouvelle châtelaine, à verser l'aumône entre les mains de ses vasseaux assemblés. Quel délicieux et poétique voyage de noces. Mais, lorsque Mlle de Deauville insinuaient ce désir de leur nièce, Yves les écoutait avec une extrême froideur. Du reste, il parlait rarement de sa vie antérieure ; et le faisait-il contraint par les questions parfois indiscrettes, c'était avec répugnance et tristesse, comme s'il eût éprouvé un sentiment pénible. Les deux sœurs s'en étonnaient ; pria, aussitôt, elles trouvaient une excuse à ce langage plein de réticences.

— Pauvre cher Yves, disaient-elles, il a perdu tous les siens, et ce souvenir l'attriste ; il ne peut se résoudre à revoir ce castel où son père a rendu le dernier soupir. Quelle âme d'élite ! Quelle sensibilité rare !

Alors, le léger nuage se dissipait ; l'avenir de leur nièce leur paraissait radieux et, de tout leur cœur, elles hâtaient le jour du mariage. Il vint enfin. C'était le 10 juillet. Dans cette matinée, la joie était partout ; dans les murs où chantaient l'aloüette, dans le ciel bleu qui jetait sur les mûriers ses longues traînées d'or ; dans

la chambre d'Hélène garnie de fleurs, et où la jeune mariée se laissait parer, heureuse d'être si jolie. Oh ! seulement pour lui, son fiancé... son héros... son culte le plus noble de tous. Ses tantes mettaient sur ses cheveux blonds et fins, le voile blanc des vierges et les paupières baissées, un doux sourire sur les lèvres, elle murmurait tout bas :

— Je suis trop heureuse !... Elle était bien sans défiance, la pauvre Hélène, et quand cette toute jeune fille, que les tristesses de la vie n'avaient pas encore effleurée, se promettait de consacrer son existence entière au bonheur de celui qu'elle avait élu comme le préféré, elle le faisait avec une loyauté et une reconnaissance sans bornes.

Mlle de Deauville s'activaient. Elle arrangeait les plis du voile : elles attachaient les boutons des gants ; elles plaçaient le bouquet au corsage ; puis tour à tour, embrassaient leur nièce sur le front :

— Ah ! ma chérie ! s'écrièrent-elles, avec une émotion sincère, sois heureuse... Tu le mérites... Mais tu le seras, mon enfant ; quand on aime, les joies sont nombreuses.

Alors toute parée, si sympathique et si charmante dans ces blancheurs d'étoffes, qui l'entouraient comme d'un rayonnement de candeur, sa jupe de satin, ornée de point d'Angleterre, traînant derrière elle, avec des bruissements soyeux, Hélène descendit lentement. Elle souleva la portière du salon cloisonné, et elle aperçut dans l'encadrement. Oh ! la délicieuse mariée. La beauté et la franchise de son regard surtout n'auraient pu s'exprimer. Ses prunelles bleues et limpides, pleines d'amour et de foi s'attachaient longuement sur son fiancé.

Il s'avançait vers elle. Avec une effusion ardente, il prit sa main gantée, et, tandis qu'elle baissait ses longs cils sur ses joues rosées, très bas, pour elle seule, il dit avec une extrême tendresse :

— Que vous êtes jolies et combien vous m'êtes chère ! Oh ! si vous saviez à quel point je vous aime... Si vous saviez...

Il avait réellement bu l'oubli. Il oubliait tout, excepté cette grande joie qu'elle serait à lui dans la vie, dans la mort. Cet immense bonheur qui entraînait dans son existence comme un flot de lumière dans une chambre close, l'aveuglait. Sa faute se voilait pour un instant et il ne songeait pas que le fantôme du passé pût le poursuivre et le troubler encore.

— N'est-elle pas qu'elle est idéale, lui glissa à l'oreille Mlle Alix. Chère petite colombe ! Quel doux nid vous saurez lui faire.

Très distingué dans leurs toilettes garnies de vieilles guipures, les tantes de la jeune fiancée conservaient le digne maintien. dont elles avaient étudié les poses pour la circonstance solennelle : et s'approchant des divers groupes, elles trouvaient pour tous un mot aimable. Elles serrèrent longuement et silencieusement la main de lord Elliott.

— Merci d'être venu, dirent-elles, chacune avec légère variante ; merci de cette preuve de suprême amitié ; merci d'avoir consenti à différer votre départ. Hélène voulait, vous l'avez compris, tous ceux qu'elle affectionne autour d'elle. Vous nous auriez tant manqué ; vous, notre meilleur ami. Et c'est demain que vous quitterez Athènes ? Vous voilà donc repris de la passion des voyages. Vous ne redoutez pas les chaleurs brûlantes du désert africain. Pourquoi aller ainsi vous exposer aux dents des lions et des panthères... Dear sir Georges, que nous penserons à vous !

Les paroles de Mlle de Deauville arrivaient à l'oreille de l'Ecossois comme un bourdonnement confus. Ses yeux ne voyaient qu'à travers un brouillard. Il demeurait très correct et très digne, dissimulant son angoisse ; mais il pensait qu'après cette douloureuse épreuve du mariage d'Hélène, il n'y aurait pour lui ni joie, ni repos. Il regardait la blanche mariée. Jamais elle n'avait été si charmante si candide que sous ce long voile de tulle. Et ce marquis, comme il était jeune et beau.

Hélène s'approcha de son vieil ami. Sir Georges avait si héroïquement dissimulé ses sentiments les plus intimes devant l'amour naissant de la jeune fille, que celle-ci ne les avait pas soupçonnés. D'ailleurs quand on ne voit plus au monde qu'un seul être, on est incapable d'avoir l'intuition des souffrances d'autrui ; ses yeux étaient donc brillants comme le ciel bleu lorsqu'elle dit à l'Ecossois :

— Vous donnerez au marquis de Villepreux la moitié de l'amitié que vous m'avez toujours portée, n'est-ce pas sir Georges ? Je lui ai dit quel ami vous étiez pour notre famille. Lui vous doit la vie, et il est de ceux qui n'oublient jamais. Serez-vous la main tous les deux ensemble.

Yves pâlit et se remua. Quel homme était-il pour demander l'estime et l'amitié de l'Ecossois ? Cependant les fiancés, d'un même mouvement, tendaient leurs mains, et lord Elliott les serra loyalement toutes les deux, en supportant avec l'héroïsme l'affreuse épreuve qu'on lui infligeait.

Midi sonnait à la cathédrale lorsque les voitures y arrivèrent, Hélène les yeux baissés sous son voile, s'appuyait légèrement sur le bras de son grand-père. Elle montait joyeuse cette large nef au haut de laquelle l'attendait toute une existence de richesse, de noblesse de renommée. Une lumière multicolore, descendue des vitreaux éclairait le pavé de marbre, et lui donnait du prisme. Tandis qu'elle avançait dans ses rayons, on eût dit que les saphirs et les rubis venaient d'eux-mêmes se poser sur le satin blanc de sa longue traîne, de sorte que la jeune mariée marchait comme dans un sillon jonché de pierres précieuses. Près du choeur d'autres vitreaux, frappés aussi par le soleil étincelaient, entouraient de clartés vives les chandeliers d'or sur l'autel, les bouquets de fleurs, la nappe de dentelle et le tabernacle, voilé de brocart. Hélène s'agenouilla sur le Prie-Dieu de velours ; le marquis de Villepreux était à ses côtés sa belle tête si aristocratique ressortait sur l'habit noir. Il était très pâle et baissait les yeux ; il s'inclina, lui aussi, et sembla s'abîmer dans une méditation profonde.

Les harmonies de l'orgue ne se faisaient pas entendre ; On connaît peu, dans les églises d'Orient, le royal instrument ; mais, dans la tribune, un cœur de voix d'hommes, à quatre parties laissait tomber de la voûte sonore une mélodie grave et pénétrante. Et saisie par la splendeur de la cérémonie éblouie par les lustres allumés, enivrée par le parfum de l'encens, Hélène demandait, avec ardeur au ciel de bénir son union. C'était bien la confiante fiancée qui aime purement, saintement, celui dont elle va porter le nom. Il était bien l'idéal de ses rêves de jeune fille. Quelle confiance absolue elle avait en lui. Comme elle se laisserait vivre, bercée par le flot si doux qui allait l'emporter. Elle vivrait en lui donnant toutes les joies profondes et vraies. C'était là son devoir maintenant le cher devoir ! Et son cœur, délicieusement, s'attendrissait ; une larme montait à ses yeux, et de ses lèvres entr'ouvertes par le sourire s'échappait un soupir de bonheur.

Un soupir s'échappait aussi des lèvres de Villepreux ; mais un soupir d'indicible angoisse. La pâleur le gagnait ; mais un feu sombre s'allumait dans ses yeux. Le remords implacable l'avait rassaisi. Il était si coupable, si lâche, si misérable....

Il avait mal vécu, mais il avait été bercé sur les genoux d'une pieuse Bretonne ; et, des souvenirs de sa petite enfance, il restait quelque chose. Quoi qu'il eût fait pour trancher dans sa foi, annihilant son espérance, au fond de son âme avait survécu une fibre chrétienne. La tête appuyée sur ses mains, il fermait à demi les yeux et toute son enfance innocente revenait à sa pensée. Tout jeune, il avait incliné la tête, il avait incliné la tête quand tintait la clochette à l'élevation toute jeune, en les répétant avec sa mère, il avait recité des prières, et sans qu'il les cherchât malgré lui, par lambeaux ces prières lui revenaient à la mémoire et leur beauté et leur poésie le saisissaient en même temps qu'elle le remplissaient d'effroi. Sa lèvre blême. Sans un puissant effort de son énergie volonté, tout son corps se fût mis à trembler. Bercée par les chants ce cœur à quatre parties par ses beaux airs si pleins de mélancolie, sa pensée s'exaltait. Dans les nuages bleu qui montaient des encensoirs d'argent lentement balancés, se dessinaient des images chères autrefois. Il revoyait une femme pâle et triste, en costume de veuve, qui le regardait avec une expression si tendre ; qui le serrait son cœur qu'il était tout petit, un enfant à l'âme innocente, dont les douces paroles le faisaient sourire, dont les baisers calmaient ses pleurs. Et cette femme, c'était sa mère... et sa mère le pleurait maintenant comme on pleure un mort. Oh ! qu'il était misérable et qu'il était coupable de laisser couler de telles larmes. Un cri était près de lui s'échapper. Alors il regardait Hélène, et lâchement, il capitulait avec sa conscience. La vue de cette jeune femme, si belle sous son voile de tulle, captivait son cœur et bouleversait sa raison. Et cette jeune femme, qui occupait toute sa pensée, qui remplissait toute son âme, il la trompait, il lui mentait avec perfidie.

Une voix mélodieuse et bien timbrée le tira de sa cruelle rêverie. Cette voix disait : Pour les pauvres, s'il vous plaît. Il leva les yeux, et à travers le brouillard de ses larmes violemment contenues il aperçut un officier de la marine anglaise donnant la main à une quêtuse vaporeusement vêtue de gris-perle. Elle tendait une aumône en velours rouge brodée d'or, dans laquelle tombaient des pièces blanches.

Oh ! l'aumône ! Elle apaise les remords elle purifie la richesse volée ! L'aumône serait peut-être la goutte de rosée qui tomberait sur son âme brûlée et tourmentée. Et magnifiquement, sans les compter, il déposa dans l'aumône de nombreuses pièces d'or. Hélène lui sourit avec reconnaissance.

Après la cérémonie, l'assistance passa dans une vaste salle d'allée de pierre. Le registre fut ouvert sur la table, et d'une

main fiévreuse, le marquis de Villepreux signa du grand nom usurpé aux nobles mot dont il s'était fait le descendant.

—C'est étrange, se disait-il, à quel point il est impressionnable. Mais pas un soupçon ne lui vint à l'esprit.

—Bonjour, marquise, disaient-elles, chère marquise de Villepreux. Quel nom charmant ! comme il est distingué !

Les voitures emmenèrent le cortège. Le lunch fut superbe ; puis la jeune femme quitta la villa des Muses, ce cher abri où s'était écoulée sa jeunesse.

—Mais toi, mon Yves, toi, tu ne l'aimes pas assez notre foyer béni. Il semble que la solitude t'y pèse.

—Combien je vous aime, lui dit-elle, et c'est pour la vie ! Il lui ouvrit les bras ; elle appuya sa tête blonde et confiante sur sa poitrine.

—Mon bien-aimé, répéta Hélène, je vous aimerai toujours ! Oh si vous saviez... si vous saviez... si vous saviez à quel point vous m'êtes cher.

—Et des larmes inondèrent ses yeux. De douces larmes ; elle pleurait de bonheur ; tandis que le marquis, la pâleur au front ne répétait :

—Moi si noble ! moi si généreux !..

VI

L'hiver était venu et le marquis de Villepreux ouvrit ses salons. Ce fut alors un défilé mondain. Tout Athènes voulut voir de près ce jeune couple, dont la lune de miel ne pâlisait pas.

—Hélène est bien le plus jolies de toutes glissaient à l'oreille d'Yves les deux petites tantes, toujours fidèles aux réunions.

Le vaste salon était meublé avec le goût parfait qui caractérisait le maître et la maîtresse de la maison. Un long divan, en damas de soie brochée, courait le long de la muraille.

—Ah ! dit-elle, veux-tu me faire un plaisir ? Le veux-tu ? Lorsque les beaux jours seront venus, nous chercherons au bord de la mer.

—Voilà le plan de ma villa, il est bien simple. A-t-on besoin du luxe qui nous entoure pour être heureux ?

—Ecoute, écoute, mon bien-aimé, quelles jolies choses nous dit cette eau qui murmure.

—Je te préviens que ce murmure de l'eau nous fait un petit discours qui pourrait se dire en chaire.

—J'écoute répliqua Yves ; traduit par toi, le sermon sera touchant.

—Ecoute, fit Hélène, elle dit cette eau qui bouillonne : Heureux, mille fois heureux le mari et la femme qui, la main dans la main, devant la flamme du foyer.

—Mais toi, mon Yves, toi, tu ne l'aimes pas assez notre foyer béni. Il semble que la solitude t'y pèse.

—Yves était ému à un point qu'il n'aurait su dire. Il était heureux et effrayé du grand amour de sa femme.

—Je le sens, reprit-elle, tu es triste et jamais tu me confies la cause de ton souci.

—Où, tu as dû beaucoup souffrir dans ta vie d'orphelin. Mais à présent, c'est fini de la solitude.

—Hélène était assurée, et reprenant sa tâche de maîtresse de céans, elle versa l'eau bouillante dans la théière du vieux japon.

—N'es-tu pas fier d'être servi par une marquise, une marquise authentique, en robe de satin, avec une rose dans ses cheveux.

—Hélène versait avec grâce le thé bouillant dans la tasse de son mari ; il fut pris à deux sur le guéridon.

—Ah ! dit-elle, veux-tu me faire un plaisir ? Le veux-tu ? Lorsque les beaux jours seront venus, nous chercherons au bord de la mer.

—Voilà le plan de ma villa, il est bien simple. A-t-on besoin du luxe qui nous entoure pour être heureux ?

—Ecoute, écoute, mon bien-aimé, de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

—Ecoute, écoute, mon bien-aimé, de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

Rhume de Cerveau LES 4 DEGRÉS CATARRHE LA MORT

Il y a danger évident pour la santé et la vie, en négligeant un rhume de cerveau ou Catarrhe, et à cette saison, avec sa température variable, humidité inaccoutumée et changements subits du chaud au froid, on est sujet surtout au rhume de cerveau.

M. Alex. Burns, de Sudbury, Ont., dit : Messieurs, je puis déclarer que j'ai souffert du Catarrhe pendant sept à huit ans, accompagné d'haleine infecte, d'excrétions constantes ans le gosier, de graillement, de crachements, de surdités partielles, de bruits sourds dans les oreilles, d'une douleur lourde à travers le front.

James H. McLeod, Mink River Road, N. E., dit : J'ai essayé d'autres remèdes pour le Catarrhe, mais n'en ai obtenu aucun soulagement. Votre BAUME NASAL est certainement le meilleur remède que j'ai essayé, et il est tel que vous le dites.

W. Chas. Hanley, maître de poste, Spry Bay, N. E., dit : Je soumets ce qui suit au public, afin que ceux qui sont affligés soient guéris par le même remède. Deux bouteilles de votre BAUME NASAL m'ont ramené à la santé un de nos enfants âgé de 4 ans, souffrant du catarrhe.

Henrietta Blackwell, Parker, Ont., dit : Votre BAUME NASAL est le meilleur remède dont j'ai fait usage pour le catarrhe. Je respire plus facilement que par le passé et mon haleine est redevenue bonne. Je considère le BAUME NASAL comme un bienfait pour ceux qui souffrent.

UN AVIS. — Défiez-vous des imitations. Si votre vendeur n'a pas le BAUME offre d'autres remèdes en vente qu'il prétendra être aussi bons, mais adressez-vous directement aux soussignés, et on vous enverra poste payée, sur reçu du prix — 50c et \$1 la bouteille.

M. John H. Adams, marchand, Brantford, Ont., dit : J'ai fait usage du BAUME NASAL pour le catarrhe et j'ai trouvé une guérison certaine.

Miss Maggie M. Martin, Terwood, Pe., dit : Par l'entremise d'un ami en Canada, j'ai fait l'acquisition du Baume Nasal. J'ai souffert durant des années du catarrhe et c'est le premier remède qui m'ait procuré du soulagement et je suis certain qu'il me guérira.

W. A. Doyle, Beulah, Man., écrit : Comme remède de famille pour arrêter les maladies produites par le catarrhe ou rhume de cerveau le Baume Nasal n'a pas sans égal. Nous le considérons beaucoup.

Alpha H. Dales, Tarbert, Ont., écrit : Votre Baume Nasal a fait de moi un nouvel homme. Je n'ai l'amaï fait usage d'un remède aussi satisfaisant.

Emilio Pelletier, de Grenville, dit : Je ne puis à peine trouver des mots pour dire combien j'attache d'importance à votre Baume Nasal. Ses effets, dans mon cas, ont été merveilleux.

Toux, Rhumes, Croup. Le Baume d'Allen pour les Poux-mons a été présenté au public après que sa valeur pour la guérison certaine de ces maladies eût été pleinement vérifiée.

Johnson's Decorators' PURE WHITE LEAD. Ouvrez toutes les avenues obstruées des Intestins, des Rognons et du Foie, enlevant graduellement sans affaiblir le système, toutes les impuretés et mauvaises humeurs des sécrétions ; corrigeant en même temps l'Acidité de l'Estomac, guérissant l'Exces de Bile, Dyspepsie, Maux de Tête, Lourdiseiments, Brullements d'Estomac, Consipation, Sécheresse de la Peau, Hydropisie, Affaiblissement de la Vue, Jaunisse, Herpes, Er-sipele, Scrofule, Bâtements de Cœur, Etat Nerveux et Debilité Générale, toutes ces maladies et plusieurs autres semblables, sèdent à l'influence bienfaisante des BURDOCK BLOOD BITTERS.

LA CLEF DE LA SANTE. BURDOCK BLOOD BITTERS. Ouvrez toutes les avenues obstruées des Intestins, des Rognons et du Foie, enlevant graduellement sans affaiblir le système, toutes les impuretés et mauvaises humeurs des sécrétions ; corrigeant en même temps l'Acidité de l'Estomac, guérissant l'Exces de Bile, Dyspepsie, Maux de Tête, Lourdiseiments, Brullements d'Estomac, Consipation, Sécheresse de la Peau, Hydropisie, Affaiblissement de la Vue, Jaunisse, Herpes, Er-sipele, Scrofule, Bâtements de Cœur, Etat Nerveux et Debilité Générale, toutes ces maladies et plusieurs autres semblables, sèdent à l'influence bienfaisante des BURDOCK BLOOD BITTERS.

—Ecoute, écoute, mon bien-aimé, de leur union fut complètement heureux. Il dépendaient leurs cœurs comme des prodiges ; jamais ils ne se redire leur ardente affection.

Dévotion d'une mère

Lutte avec un ours pour défendre son bébé

Un cultivateur du comté d'Argenteuil racontait mardi à Montréal l'aventure effrayante qui suit, arrivée samedi dans le Gare en arrière de Lachute.

Les ours pullulent cet automne dans cette région : depuis une semaine les chasseurs en ont abattu une dizaine.

Samedi dernier, la femme d'un nommé Leblanc, colon et chasseur, a fait une rencontre terrible avec un ours d'une taille énorme. Son mari était sorti. Elle était occupée à étendre son linge sur la corde dans la cour, lorsque le redoutable carnassier fit son entrée dans la maison. Un jeune bébé jouait dans son berceau avec des bibelots. Un autre enfant de huit ans qui jouait dans la neige, s'élança vers sa mère en criant :

"Un gros chien entre dans la maison." En même temps, le petit chien de la maison roula au pied du berceau fit entendre un vacarme d'abolements qui donna l'alarme à la mère. Mme Leblanc saisit une hachette et s'élança dans la maison ; mais elle eut la présence d'esprit de dire au petit garçon : "Monte dans l'échelle, sauve-toi dans le grenier."

La pauvre femme se trouva en présence de l'énorme animal qui était auprès du berceau. L'ours se jeta à l'épaule et paraissait avoir fait une course précipitée preuve que quelque chasseur lui donnait la chasse. Alors s'engagea une bataille désespérée entre la mère et l'ours qui se dressa sur ses pattes de derrière. La pauvre femme frappait à coups redoublés avec sa petite hache, mais sans beaucoup d'effet.

Pendant la mêlée, le berceau fut renversé et le bébé précipité sur le plancher presque entre les pattes de derrière du carnassier. L'autre petit garçon qui était accouru en criant auprès de sa mère, saisit son petit frère et l'emporta dans le grenier.

La mère sentait ses forces faiblir et poussait des cris déchirants. L'affreux Martin, d'un coup de patte, lui fit partir la hache des mains et lui déchira l'épaule de ses griffes. Elle s'affaissa sur le plancher et l'ours s'élança pour la dévorer, lorsqu'il sentit sur le cou les crocs de deux énormes boule-dogues, les chiens de son mari qui accourait, lui aussi au bruit de la bataille. Les deux chiens terrassèrent Jean Pierre et de son fusil M. Leblanc lui logea une balle dans la tête.

En examinant le cadavre, on constata que la courageuse mère avait blessé l'ours à 15 endroits.

Mort subite

M. le coroner Belleau a tenu lundi une enquête, à la Jeune Lorette, sur le corps de Mme Marie Legaré, femme de M. Pierre Savard, qui est morte subitement hier la nuit. La défunte avait éprouvé du malaise samedi soir, après avoir souppé de boudin noir, et elle s'était mise au lit de suite. Vers trois heures, son mari s'est aperçu qu'elle râlait et il est allé chercher quelqu'un, mais lorsqu'il est revenu sa femme était morte. Elle était âgée de 46 ans et sans enfants.

Les jurés ont prononcé un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale causée par une indigestion."

Pénible accident

Un cultivateur de Saint-Thomas tué sur l'intercolonial

Les passagers arrivés mercredi par l'Intercolonial rapportent qu'un triste accident est arrivé à St-Thomas de Montmagny, au passage du train.

Un cultivateur du nom de Coulombe traversait la voie, à quelque distance de la station de St-Thomas de Montmagny sur une charge de foin lorsqu'il fut frappé par le convoi régulier de l'Intercolonial. La voiture fut renversée et rejetée à côté de la voie comme une plume. Le malheureux Coulombe tomba sur une calvert où on le ramassa inanimé après le passage du train. On le transporta à la station, et il expira quelques minutes après.



ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Vendredi le 20 Décembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Travaux de St-Laurent," pour la construction d'une allonge à la Jétée de St-Laurent, Ile d'Orléans, Québec d'après les plans et devis, que l'on pourra voir sur demande, chez M. Lapointe, maître de poste, à St-Laurent, et au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires. Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et couvrant un montant égal à 5 pour cent du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le contracteur refuse d'accepter le contrat quand il en sera averti. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. A. GOBELL, Secrétaire Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 novembre 1889.

Continuation d'affaires

Madame Samuel Bedard informe la nombreuse pratique de cet établissement et le public en général, que cette maison commerciale continuera, comme par le passé, son commerce d'orfèvrerie et de bijouterie.

Une réduction de 25 pour cent a été faite sur tous les articles, afin d'en hâter la vente et diminuer le fonds de magasin qui est l'un des plus considérables de la ville. Il suffit de jeter un coup d'œil dans ses vitrines pour avoir une idée de sa valeur et de son assortiment.

Les pratiques apprendront avec satisfaction que M. Rosario Lachance, employé depuis plusieurs années comme orfèvre dans cet établissement, en est maintenant le gérant.

Inutile de dire, pour ceux qui ont été à même d'apprécier la courtoisie et l'affabilité de ce monsieur, que son nom, joint à une expérience de plusieurs années, acquise dans cette ligne, offre la même garantie qu'antérieurement aux acheteurs qui voudront bien encourager cette maison si avantageusement connue. Aussi, M. Lachance espère-t-il que cet établissement recevra un encouragement libéral de la part de ses pratiques et amis.

-6sem.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Incendie à Capelton.—Morts subites.—Hardi voleur.—Carrière d'ardoise.—Noyade.—Mort accidentelle.

Capelton.—Samedi dernier, un incendie a détruit la maison avec dépendances, meubles et effets mobiliers, de M. Wilder Worth, à deux milles de Capelton. Un portefeuille contenant \$110 en espèces courantes y a passé avec le reste. M. le juge Brooks est le propriétaire de la ferme où se trouvaient les propriétés incendiées, et comme il n'y avait pas d'assurance, ses pertes sont considérables.

St. Camille.—Louis Leclair, cultivateur, âgé de 72 ans, est mort subitement dans son lit mercredi matin, et un moment après avoir dit à sa femme qu'il voulait encore rester un peu couché pour mieux se reposer.

—Dimanche 24 novembre, un cultivateur âgé, se rendait à l'église en voiture conduite par un de ses petits-fils, quand la voiture s'est renversée et le vieillard a été tellement maltraité, qu'il est mort le lendemain des suites de ses blessures.

Coaticook.—Le 22 du mois dernier, pendant la nuit, un voleur probablement au courant de l'état des lieux, est entré dans l'écurie de M. Henry Lovell, et s'est emparé d'un cheval avec harnais et phaéton. M. Lovell a mis les agents de police aux trousses du voleur et les dernières nouvelles disent qu'ils n'ont pas encore réussi à l'arrêter.

—Le coroner Woodward était en ville, lundi dernier, pour procéder à une enquête au sujet de la mort d'un petit enfant de H. Perry, de Coaticook Nord, trouvé mort dans son lit, dimanche matin.

Richmond.—Le projet de fonder en cette ville une école d'agriculture pour les Cantons de l'Est est en bonne voie d'exécution.

—Une nouvelle carrière d'ardoise vient d'être découverte sur la propriété de M. Jeffery. On dit que la qualité de cette ardoise est égale à celle de la carrière de St. François.

St. Jean.—On a entamé des négociations avec un fabricant de boutons en ivoire pour l'établissement d'une manufacture à St. Jean. L'industrie paie bien, elle requiert des ouvriers habiles et un matériel très coûteux. Les gages des ouvriers sont bons.

—M. Laurent Paradis, cultivateur bien connu de la paroisse de St. Jean, a trouvé la mort la semaine dernière dans les circonstances les plus pénibles. Il ressort de l'enquête que Paradis laissa sa demeure située au rang Bernier, le mercredi 20 novembre courant, pour se rendre à la ville où il entra d'abord à l'hôtel Dandurand, et en sortit pour aller escompter un billet de \$20 à la Société de Construction.

On le vit ensuite vers les sept heures à l'hôtel Lord, où il revint vers les neuf heures du soir pour se rendre presque immédiatement chez M. O. Hébert, hôtelier, qui mit son cheval à l'écurie. M. Hébert dit dans son témoignage que le défunt resta chez lui jusqu'à deux heures du matin et se décida alors à partir malgré les instances de M. Hébert. On trouva le lendemain matin son cheval sur les quais, mais on le crut rendu chez quelques-uns de ses parents ou amis, et ce n'est que vendredi au matin qu'on commença sérieusement à appréhender un malheur, et qu'après quelques recherches on trouva son corps dans le canal près de l'endroit où son cheval avait été trouvé. Le jury a rendu un verdict de "trouvé noyé."

Aux entrepreneurs

Le ministère des travaux publics à Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'une allonge à la jétée de St. Laurent, Ile d'Orléans. Voir l'annonce, pour autres informations.

Mort subite

Un vieillard de 71 ans, nommé François Richard et peintre en bâtiments, est mort subitement, vers six heures mardi soir, à son domicile rue St. Jean, vis à vis l'église. Lorsqu'après son travail de la journée il est arrivé chez lui, il s'est plaint d'un grand malaise. On l'a alors conduit à sa chambre, et lorsque M. l'abbé Laplante et le Dr Paquin sont arrivés un instant après, ils n'ont trouvé qu'un cadavre.

M. le coroner Belleau a tenu une enquête hier après-midi.

Accident à Beauport

Un pénible accident est arrivé hier à Beauport. Un habitant de l'endroit nommé Alex. Henri Vallée, âgé d'une trentaine d'années et père de famille, remontait de son four à chaux, conduisant deux chevaux attelés en flèche à un tombereau lourdement chargé, lorsqu'il a glissé sur le sol, et l'une des roues du véhicule lui a passé sur le corps. On l'a transporté chez lui, où un médecin a été appelé immédiatement, mais nous ignorons la gravité de l'accident.

Quincallerie

Québec, 4 décembre. Marché ferme, avec une tendance à la hausse. Il s'est produit une nouvelle hausse dans les fers en barre ; ils sont cotés maintenant de \$2.60 à 2.75 ; avant longtemps on croit que le prix sera de \$3.

FER EN BARRE :—Grandes ordinares, de.... \$2.60 à \$2.75 TOLÉ en boîtes :—1ère qualité... \$3.00 à \$3.10 FER BLANC :—

ICW 10 x 14 14 x 20 \$4.50 la Boite. IC 10 x 14 14 x 20 \$4.50 à 4.75 IX 10 x 14 14 x 20 5.75 " IXX 10 x 14 14 x 20 7.00 "

HACHES :—de \$7.25 à \$8.50. PELLES :—En fer... de \$5.00 la doz. En acier... de 6.50 à \$10 la doz. BÈCHES :—En fer... \$5.00 la doz. En acier... de 6.50 à \$14 la doz.

CLOUS COUPÉS :—En fer... 3 à 6 pcs., 2 1/2 pcs., 2 1/2 pcs. \$2.75, \$3.00, \$3.25. En acier... 3 à 6 pcs., 1 1/2 pc., 1 1/2 pc. \$3.25, \$3.50.

CLOUS d'acier, 10 cts. par quart de plus. VERRES A VITRES :—25 pouces et au-dessous \$1.00 26 x 40 pouces... 1.65 41 x 50 " 2.15 51 x 60 " 2.65

CLOUS CHEVAL :—Pointés et polis, Nos. 7, 8... \$2.00 à \$2.50 HUILE DE LIN :—75 cts gallon impérial. TEREBENTHINE :—\$5 cts

ACHIER (Cast steel) 11 @ 12 cts la livre " à machine 01 @ 01 " " à lisse 03 @ 03 " " à ressort 03 @ 03 "

LES CUIRS

Le marché est plus actif, mais les prix n'ont pas varié depuis notre dernier rapport.

Table listing various types of leather (Cuir à semelle, Cuir ordinaire, Cuir à semelle No. 30, etc.) with prices in dollars and cents.

PEAUX VERTES

Table listing various types of green hides (Montreal No. 1, No. 2, No. 3, Toronto, etc.) with prices in dollars and cents.

PEAUX VERTES A QUÉBEC

Table listing various types of green hides from Quebec (Québec No 1, No 2, No 3, Peaux de veau, etc.) with prices in dollars and cents.

Le marché de Montréal

Table listing various market goods (Patente d'hiver, Patente du printemps, Forte lumineuse, Extra, etc.) with prices in dollars and cents.

ANEW COUNTRY! IN THE PINE, CEDAR, HEMLOCK AND HARDWOOD. Districts of Wisconsin and Michigan is opened by this new through route to the East. SPECIAL ADVANTAGES TO PARTIES WHO ERECT SAW-MILLS AND FACTORIES. Mill machinery transported FREE. Choice farming lands cheap—mostly on time. Railway Company pays cash for cordwood. For maps and information address LAND DEPARTMENT "Soo" Railway, Minneapolis, Minn.

Le serment des Mormons

Une décision judiciaire hostile aux Mormons vient encore d'être rendue par un juge fédéral à Salt Lake City.

Par une décision longuement motivée, le juge Andrews a refusé d'accorder la naturalisation à des Mormons qui, de leur propre aveu, reconnaissent avoir prêté le serment de fidélité prescrit par l'église mormonne.

Le juge estime que ce serment est un acte de haute trahison, "attendu qu'il oblige les affiliés, sous peine de mort, à obéir aux prêtres mormons et à se venger du gouvernement et du peuple des Etats-Unis, coupables de la mort des prophètes Joseph et Hiram Smith." Aucun individu qui reconnaît avoir prêté ce serment ne saurait être fait citoyen des Etats-Unis.

Cette décision du juge Andrews a causé une grande sensation dans l'Utah, comme on pouvait le prévoir.

Pour l'Europe

M. l'abbé Casgrain doit partir vers le 15 prochain pour New-York où il s'embarquera sur la ligne française, pour l'Europe. Il passera l'hiver en France dans l'intérêt de sa vue depuis longtemps affaiblie, mais aussi dans le but de compléter ses recherches historiques sur la fin du régime français au Canada. Le nouvel ouvrage qu'il a entrepris et qui aura, dit-on, pour titre : Guerre du Canada, (1755-1760) Montcalm et Lévis ; formera plusieurs volumes et traitera à fond toutes les questions relatives à cette période, comme il l'a fait pour l'histoire des Acadiens à la même date. Outre la magnifique collection des manuscrits du maréchal de Lévis dont il a obtenu la copie et dont l'impression se poursuit, il a fait copier la plus grande partie des manuscrits qui se trouvent aux Archives de la Marine et des Colonies, et il ne reviendra de Paris qu'après avoir fait compléter cette transcription, aussi bien que celle des manuscrits du Ministère de la Guerre pour la même période. Ces matériaux réunis, l'auteur aura en main toutes les pièces qu'on peut désirer pour traiter d'une manière définitive l'histoire si intéressante de cette époque et dont tant de points sont restés obscurs, ou ont été défigurés par les historiens étrangers.

AUTOUR DU MONDE

Le World publie une longue dépêche de Paris relativement au voyage de Mlle Nellie Bly, qu'il a chargée de faire le tour du monde en soixante-quinze jours. Mlle Bly, on le sait, s'est arrêtée quelques instants à Amiens, pour voir M. Jules Verne. Le célèbre écrivain et Mme Verne attendaient la jeune Américaine à la gare. "Mon Dieu ! quelle enfant ! s'est écrié amicalement Jules Verne en voyant Mlle Bly. Est-il possible qu'une telle fillette entreprenne un pareil voyage ?" L'entrevue, il est à peine besoin de le dire, a été des plus courtoises, des plus cordiales.

Mlle Bly, ayant demandé à M. Jules Verne s'il connaissait l'Amérique : "J'y suis allé une fois, a répondu l'auteur du Tour du Monde en quatre-vingt jours ; mais je n'y suis resté que douze jours. J'ai pourtant un grand nombre d'amis en Amérique, des inconnus qui m'écrivent en adressant simplement leurs lettres à "Jules Verne, France."

Il y a une famille en Californie avec laquelle je suis en correspondance suivie depuis plusieurs années et qui ne cesse de me demander d'aller passer quelques mois auprès d'elle. On m'a envoyé les photographies de tous les membres de la famille y compris les enfants, et je les connais fort bien quoique je ne les aie jamais vus. Vous voyez que j'ai de bonnes raisons d'aimer l'Amérique et j'ai souvent souhaité de pouvoir y retourner. Maintenant que je vous ai vu, Mlle Bly, je désire plus que jamais y retourner un jour, parce qu'il me semble que votre pays, si extraordinaire est devenu plus extraordinaire encore depuis que je l'ai vu. Je suis sûr qu'il n'y a pas d'autre pays au monde où l'on pourrait trouver une jeune femme qui voudrait se risquer à entreprendre ce que vous faites, ni d'autre pays où un journal ferait une expérience aussi coûteuse simplement pour sa valeur scientifique."

Personnel

M. l'abbé Pâquet est parti mercredi de Ste. Pétronille, pour aller prendre possession de la cure de St. Casimir.

Agents demandés

Les agents du CANADIEN et du CULTIVATEUR ont droit à une commission de 25 pour cent.

Nous demandons des agents dans toutes les paroisses où nous n'en avons pas encore. L'occasion est bonne, attendu que nous inaugurons

UN SYSTEME DE PRIMES

qui rendra facile le travail d'abonnement.

DECES

FORTIN.—Au Cap Saint-Ignace, Louis Joseph Adolphe Fortin, fils aîné du Dr L. N. Fortin, est décédé le 28 courant, à l'âge de 7 ans et demie. Sa sépulture a eu lieu le 29, à 3 heures p. m.

LALIBERTÉ.—A St. Sauveur de Québec, le 28 novembre, est décédé Sieur Alexis Laliberté, maître-menuisier, à l'âge de 68 ans.

GRIFFARD.—A Montréal, le 28 du courant, après une courte et douloureuse maladie Sieur Louis Alexandre Griffard, âgé de 33 ans et 1 mois.

FRENETTE.—Au faubourg Montcalm, le 29 du courant, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec résignation, Madame Olympe Marcotte, épouse de feu Isidore Frenette, à l'âge de 76 ans.

JOUVIN.—A St. Sauveur, le 27 du courant, à l'âge de 38 1/2 ans, Mme Marie Maheux, veuve de Abraham Jovvin.

JULIEN.—Le 1er décembre, est décédée à Ste. Jeanne de Neuville, à l'âge de 67 ans et 9 mois, Dame Adélaïde Moisan, épouse de Sieur Louis Julien, autrefois du faubourg St. Jean.

BELEAU.—A Lévis, le 1er courant, Dame Marie Desanges Pagé, épouse de feu Isidore Belleau, à l'âge de 68 ans.

COUTURE.—Le 29 novembre dernier, à St. Charles, comté de Bellechasse, M. Vital Couture, cultivateur, à l'âge de 80 ans.

PAQUET.—Le 2 décembre, à l'âge de 37 ans et 9 mois, sieur Louis Paquet, époux de dame Arline Châteaufort.

BELANGER.—A Trois-Pistoles, le 30 du courant, M. C. Bélanger, père. Son service et sa sépulture ont eu lieu ce matin à Trois-Pistoles.

MARQUIS.—A St. Sauveur, le 2 du courant, à l'âge de 27 ans et six mois, Mlle Marie Desneiges Marquis.

10 VOLUMES de la BIBLIOTHEQUE NATIONALE, chez lesquels on se procurera, gratuitement par la maille d'ici à un mois, sur réception de la modique somme d'une piastre, \$1.00. Adressez : J. E. MARTEL, Agent, Boite 96, St-Roch, Québec.



Neuf cordes de bois en dix heures

Pour un seul homme, cela peut paraître une histoire invraisemblable, mais on a fabriqué aujourd'hui une machine qui a prouvé que le fait est possible. Un homme porte cette machine sur son dos ; elle abat les arbres et fonctionne aisément sans donner le mal de dos. Il y en a déjà 25,000 en usage, et la demande augmente constamment. S'adresser à Folding Machine Co., Chicago, qui vous enverra gratuitement un catalogue illustré contenant les témoignages de centaines de gens qui ont scié de 4 à 9 cordes de bois dans une journée. Une nouvelle invention pour limer les scies accompagne chaque machine, on peut l'avoir séparément. Avec cet instrument toute personne peut limer une scie bien mieux que ne peut le faire un homme expérimenté sans cette machine. 7 décembre, -107.

Terres à vendre

A Ste-Catherine, comté de Portneuf, à neuf arpents de l'église paroissiale, deux magnifiques terres de 6 arpents de largeur sur 40 de profondeur, dont 35 arpents en état de culture. On peut faire plusieurs milliers de cordes de bois sur ces terres, qui se trouvent à un mille et demi du chemin de fer du Lac St-Jean. La maison et les écuries sont en bon état. La vente se fera à des conditions faciles. S'adresser au No 20, coin des rues Argot et Sinal. 23 nov.—cult. 111 ELZ. ARMAND.

Si vous avez des Bâtes, lisez ce qui suit

St-Augustin, 12 Octobre 1889 Monsieur Rocicot, Je crois qu'il est de mon devoir de vous faire savoir, ce que vos Remèdes Sauvages ont fait pour ma fille âgée de dix-huit ans. Cette jeune fille souffrait depuis près de deux ans de dardes affreuses aux reins, sans que j'aie jamais pu trouver un remède pour pouvoir la guérir. M'étant rendu chez vous, je vous dis ce que je voulais avoir. Après avoir purgé ma fille avec vos "Pilules Magiques" et l'avoir renforcé avec votre "Poudre Tonique" pendant 3 semaines, elle s'est vue complètement guérie. Ses reins sont maintenant dans un vrai bon état tout comme le reste du commun des mortels. Votre "Onguent Mystérieux" qu'elle employait extérieurement n'est pas battu. Je me propose d'en tenir constamment à la maison, ainsi que vos Pilules Magiques. Je me soussigne Votre, etc. JOSEPH MAROIS, Demandez à votre fournisseur les Pilules Magiques et l'Onguent Merveilleux de J. E. P. Rocicot. S'il ne les a pas, demandez-les de vous les procurer de J. E. P. RACICOT, No. 25 rue St-Joseph, St-Roch.